

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

VINGT-QUATRIÈME

RAPPORT ANNUEL

SUR L'EXERCICE

1954



SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

VINGT-QUATRIÈME
RAPPORT ANNUEL
SUR L'EXERCICE

1954



1955

BÜCHLER & CO. BERNE

Table de matières

Chapitre	Page
I. La radiodiffusion suisse en 1954	
Problèmes de la radiodiffusion en Suisse	5
La taxe de concession radio	13
II. Programmes	
Sottens:	
Quelques aspects des programmes de Sottens	19
Monte Ceneri:	
La RSI tra il passato e l'avvenire	37
Beromünster:	
Volkstümliche und Unterhaltungsmusik	50
Aktualitätenprogramme	53
Kontaktprogramme	55
III. Le Service suisse des ondes courtes	59
IV. La Télédiffusion suisse	62
V. Télévision	64
VI. Finances	
1. Comptes annuels et bilans de la direction générale SSR – y compris le Service des ondes courtes – et des studios au 31 décembre 1954	77
2. Budgets pour 1955 de la direction générale SSR, du Service des ondes courtes et des studios	87
3. a) Recettes et utilisation des taxes d'audition en 1954	93
b) Dépenses de l'administration des PTT en 1954 pour la radiodiffusion	93
c) Placements de l'administration des PTT pour la radiodiffusion	94
VII. Statistiques des programmes	
A. Suisse:	
Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromünster pendant l'exercice 1954	95
Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromünster de 1949 à 1954	96
B. Etranger:	
Relais et transmissions de 1954	97
Relais de l'étranger de 1944 à 1954	98
Transmissions à l'étranger de 1944 à 1954	98
VIII. Statistiques des auditeurs	
1. Nombre des auditeurs de 1923 à 1954	99
2. Augmentation du nombre des auditeurs au cours de l'exercice 1954	100

Chapitre	Page
IX. Autorités et organes de la Radiodiffusion suisse	101
A. Organes :	
1. Assemblée générale	101
2. Comité central	102
3. Direction générale	103
4. Conférence des directeurs	103
5. Commissions des programmes	104
6. Vérificateurs des comptes	108
B. Membres:	109
Adresses	119

La radiodiffusion suisse en 1954

Problèmes de la radiodiffusion en Suisse

La radiodiffusion suisse a 32 ans. Aussi pourrait-on penser que, six lustres et demi après ses débuts, son existence se poursuivît sans heurts. Si cela est exact en ce qui concerne divers aspects de la conception des programmes — encore que, dans ce domaine, on ait continuellement à enregistrer des innovations — la radio helvétique n'a pourtant jamais eu à étudier en une seule année autant de problèmes réclamant des solutions urgentes qu'en 1954. Il y a à cela différentes raisons.

La radiodiffusion a pris, au cours de la deuxième guerre mondiale, une importance considérable. Elle avait été un moyen de communication dont on attendait avant tout quelque distraction; tout au plus admettait-on qu'elle pût instruire et informer ses auditeurs dans une certaine mesure. Brusquement, on s'aperçut que la radio était devenue un élément de puissance très important, dont l'influence était grande sur la vie publique et privée. La radiodiffusion connaissait un développement nouveau; cette évolution se poursuit, souvent impétueuse.

Ce développement a eu pour conséquence la nécessité où l'on s'est trouvé de reviser la concession et les statuts de la Société suisse de radiodiffusion et de songer à établir des assises constitutionnelles à la radiodiffusion. En effet, on s'était aperçu — non sans quelque étonnement — qu'il existait bien des bases légales pour la transmission technique des émissions radiophoniques, mais que, par contre, la situation en droit était pour le moins discutable en ce qui concerne l'organisation des programmes. Il apparaît donc nécessaire de donner à notre radiodiffusion des bases de droit constitutionnel.

Le problème se complique du fait de l'apparition de la télévision qui, sur le plan de l'organisation et en droit, devrait si possible être réunie à la radiodiffusion.

A tous ces problèmes venaient s'ajouter les exigences de la technique. Le plan de répartition des longueurs d'ondes, établi à Copenhague et entré en vigueur en 1950, prévoyait, pour l'Europe et les territoires avoisinants, 136 attributions de fréquences. Or, à l'heure actuelle, 800 émetteurs sur ondes longues et moyennes utilisent des fréquences dans cet espace. Le chaos né de cette situation sur les ondes européennes menace l'écoute jusque dans les régions sises aux abords immédiats de certains émetteurs. On s'aperçoit que les longueurs d'ondes qui nous ont été attribuées en commun avec d'autres pays sont de moins en moins praticables; même sur nos longueurs d'ondes exclusives, la réception est en partie perturbée. C'est pourquoi la télédiffusion — et, depuis peu, les émissions en fréquence modulée — apparaissent comme les seuls moyens propres à assurer une réception nette dans toutes les régions de notre pays.

Enfin, la radiodiffusion suisse se trouve placée devant des exigences financières qui augmentent sans cesse. Comme l'accroissement du nombre des auditeurs ne saurait plus suffire à y faire face, la seule solution de nos problèmes financiers se trouve être l'augmentation de la taxe de concession.

Nous n'avons fait ici qu'énumérer quelques-uns des problèmes parmi les plus frappants qui se posent à la radiodiffusion suisse, problèmes dont la solution est devenue inévitable. Nous reviendrons plus loin aux points les plus importants.

Activité des organes de la SSR

Les organes de notre société se sont préoccupés sans tarder de trouver des solutions aux problèmes multiples qui se posaient à la radiodiffusion suisse.

La nouvelle concession — que nous avons évoquée plus en détail dans notre précédent rapport annuel — est entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice écoulé. L'une de ses dispositions essentielles se rapporte à l'importance accrue, dévolue à l'Assemblée générale. Cette dernière compte désormais 87 délégués ayant droit de vote, au lieu de 21. Les sociétés régionales y délèguent 54 représentants, les commissions des programmes 16 et le Comité central 17. Au cours de l'exercice écoulé, l'Assemblée générale fut convoquée trois fois, avant tout pour délibérer sur les destinées de la radiodiffusion suisse; elle a, en outre, fait différentes propositions et décidé de celles qui lui étaient soumises par le Comité central. Afin de soumettre le budget pour 1954 à une Assemblée générale constituée sur

les bases des nouveaux statuts, on renvoya l'Assemblée générale extraordinaire, prévue d'abord pour fin 1953, au 30 janvier 1954. Le budget y fut adopté, et l'assemblée fit sienne une motion de la «Radiogenossenschaft Bern», invitant la SSR à établir un plan financier.

Sur proposition du Comité central, l'Assemblée générale, siégeant à Berne le 26 juin 1954, élargit les cadres de cette mission en invitant la direction générale à présenter un plan d'organisation et de financement comprenant tous les champs d'activité de la SSR, en particulier la télévision. Ce plan devait être soumis pour examen aux comités des sociétés-membres et aux différents organes de la SSR, après quoi le Comité central ferait rapport lors d'une nouvelle Assemblée générale. A cette occasion déjà, le président de la SSR, M. Fritz Rothen, attira l'attention des délégués présents sur la nécessité d'une augmentation de la taxe de concession.

Donnant suite à la décision prise par l'Assemblée générale, la direction générale établit deux rapports détaillés, l'un au sujet de l'augmentation de la taxe de concession et des émissions en fréquence modulée, l'autre traitant des aspects de la télévision. Ces rapports servirent de base aux débats de l'Assemblée générale qui eut lieu à Bâle, les 17 et 18 décembre 1954. Nous reviendrons sur les résultats de cette assemblée au cours des chapitres suivants.

Ces indications montrent bien que les différents organes de la Société suisse de radiodiffusion eurent à s'occuper de problèmes nombreux et importants. Au cours de l'exercice écoulé, le Comité central siégea à huit reprises, une grande partie de son travail ayant été préparé par ses sous-commissions.

La Conférence des directeurs des studios tint huit séances, elle aussi.

La Commission des programmes de Beromunster se réunit quatre fois, celle de Sottens trois fois, celle de Monte Ceneri deux fois et celle du Service des ondes courtes deux fois.

Emissions en fréquence modulée

La radiodiffusion en fréquence modulée, nous l'avons indiqué déjà, a acquis une importance accrue, particulièrement du fait des perturbations causées à l'écoute de nos émetteurs nationaux par des radios étrangères. De 1949 à 1953, l'administration des PTT procéda à la modernisation de nos émetteurs nationaux et construisit de nouveaux émetteurs-relais à Coire, Sool, Savièse et Bâle. Coût: 7 millions 500 000 francs. Le service des ondes courtes de Schwarzenbourg

fut élargi et la télédiffusion développée. Malgré cela, les conditions d'écoute demeurent insuffisantes dans certaines régions de notre pays. Cela ressort d'ailleurs d'un postulat déposé le 24 septembre 1954 sur le bureau du Conseil national par M. Albert Ryser, député. En voici le texte:

«La réception des émetteurs nationaux, en particulier de celui de Beromünster et de ses postes de relais laisse, à beaucoup d'endroits en Suisse, grandement à désirer. Pour les émissions dans le pays, les émetteurs sur ondes ultra-courtes sont techniquement bien supérieurs aux émetteurs sur ondes moyennes. Et la réception par ondes ultra-courtes est qualitativement bien meilleure; elle est notamment beaucoup moins sujette à perturbations.

Aussi le Conseil fédéral est-il prié de veiller qu'un réseau d'émetteurs sur ondes ultra-courtes soit établi le plus rapidement possible pour toute la Suisse.»

De son côté, l'Assemblée générale de la SSR, siégeant les 17 et 18 décembre 1954, a accepté les propositions suivantes du Comité central se rapportant à la fréquence modulée:

- «1. Le plan établi par l'administration des PTT pour améliorer la réception dans des régions où l'on entend mal les émetteurs nationaux doit être mis à exécution le plus rapidement possible.
2. Pour lutter contre l'envahissement de notre pays par des programmes étrangers et pour étendre notre diffusion par une technique améliorée, il convient d'étendre rapidement le réseau d'émetteurs à fréquences modulées, dans le cadre des possibilités financières. Une première étape doit comprendre le *nord* du pays; suivraient le reste du *Plateau* et la *Suisse romande*; une troisième étape verrait le réseau s'étendre au *sud* du pays.
3. Le réseau à fréquences modulées, la Télédiffusion et la Rediffusion transmettraient, le soir, durant deux heures au minimum, un «Second programme» léger, cela séparément selon les régions linguistiques (coût annuel approximatif: 700 000 francs). Pendant le reste de la journée, le réseau à fréquences modulées diffuserait le programme des émetteurs nationaux.
4. La réalisation du réseau à fréquences modulées ne pourra avoir lieu qu'en collaboration avec les PTT et que dans la mesure où la situation financière de la SSR le permettra après l'augmentation de la taxe de concession.»

Enfin, l'administration des PTT a fait procéder dans le courant des dernières années à des mensurations dans de nombreuses régions de notre pays, afin d'établir le relevé d'un réseau à fréquences modulées pour la Suisse entière. On commencerait par doter d'émetteurs à fréquences modulées les régions du pays qui reçoivent mal nos émetteurs nationaux. En 1952, un premier émetteur à fréquences

modulées fut construit à Sankt-Anton; celui de Ladir sur Ilanz suivit en 1954; commande a été passée pour d'autres émetteurs.

Simultanément, on a préparé le réseau à fréquences modulées pour le «deuxième programme». La réalisation de ces deux réseaux est étroitement liée à la nouvelle augmentation de la taxe de concession. C'est pourquoi elle ne pourra déployer tous ses effets qu'après l'entrée en vigueur de cette augmentation.

Télédiffusion

En 1952, la SSR a conclu avec l'administration des PTT une convention aux termes de laquelle la pleine responsabilité des programmes télédiffusés est assumée par notre société. Cette dernière ne pouvant cependant pas assumer les frais y relatifs, ceux-ci furent payés jusqu'à fin 1954 par les PTT. Cette période a été prolongée d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1955.

La télédiffusion se trouve placée devant des difficultés croissantes dans le domaine des droits d'auteurs. Alors qu'auparavant, on considérait la télédiffusion comme une amélioration technique des conditions d'écoute, les sociétés d'auteurs estiment actuellement qu'il s'agit là d'une transmission publique nouvelle, appuyées en cela par certaines jurisprudences. De plus, aux termes de l'art. 11^{bis} de la Convention de Berne révisée à Bruxelles, l'autorisation de l'auteur est nécessaire lorsqu'un centre radiophonique tel que la télédiffusion retransmet une œuvre diffusée par la radio, tant que cette diffusion se fait par les soins d'une organisation autre que celle qui diffusait l'œuvre en premier. Ce principe nouveau a pour conséquence qu'il faudra payer des droits d'auteurs pour les programmes que la télédiffusion reprend d'émetteurs étrangers. Il s'en suit de longs et difficiles pourparlers pour trouver une solution qui permette la continuation des émissions étrangères de la télédiffusion, sans qu'il faille payer pour cela des honoraires prohibitifs.

Nous revenons plus en détail sur les problèmes de la télédiffusion au chapitre IV, page 62.

Deuils

Le 9 décembre 1954, M. Joseph Escher, chef du Département fédéral des postes et des chemins de fer, décédait brusquement en pleine activité, alors qu'il se trouvait au Conseil national. Ce haut magistrat a toujours témoigné un très grand intérêt, une compréhension totale

et un soutien actif à la radiodiffusion et à la télévision. La Société suisse de radiodiffusion a contracté envers lui une grande dette de reconnaissance; elle lui gardera un souvenir de gratitude respectueuse.

Le 11 décembre 1954, la direction générale de notre radiodiffusion perdait un collaborateur de talent en la personne de M. Albert-F. Muller, chef de son service des relations avec l'étranger. Malgré les atteintes d'une grave maladie, M. Muller collabora encore à la réalisation des importantes retransmissions internationales qui placèrent, au cours de l'exercice écoulé, la radiodiffusion suisse et ses studios devant des problèmes d'importance. Il le fit avec un dévouement total, et sa part fut grande aux réussites de ces retransmissions. La direction générale gardera de ce collaborateur dévoué un souvenir fidèle.

Le studio de Bâle a perdu en M. Rudolf Luttringshausen un collaborateur aussi pressé que capable de son service musical.

Fondation caisse-pension SSR

Le développement de la caisse a été réjouissant également durant l'exercice écoulé. De 181 à la fin de 1953, le nombre des membres de la caisse-pension a passé à 197 au 31 décembre 1954. Dans l'assurance-épargne on comptait 99 membres contre 94 à la fin de l'exercice écoulé.

Le 31 décembre 1954, la fortune de la caisse avait atteint 6 700 000 francs en chiffre rond. Elle a augmenté de 700 000 francs en un an. De même qu'en 1953, le rendement moyen des placements a été de 3,3%. Un bénéfice en intérêts ayant encore pu être réalisé, la caisse n'eut pas à faire appel à la garantie d'intérêt accordée par la SSR.

Le Conseil de fondation s'est réuni trois fois. Il a examiné différentes possibilités d'amélioration des prestations, en particulier aussi en faveur des assurés-épargne. Il espère pouvoir mettre ces améliorations en vigueur le 1^{er} janvier 1956.

Effectif des auditeurs

Malgré la grande densité des concessionnaires en Suisse, le nombre des auditeurs s'est accru, au cours de l'exercice écoulé, dans une proportion plus favorable qu'au cours de l'exercice précédent. Le nombre des concessionnaires a atteint au 31 décembre 1954 le chiffre de 1 million 202 406, en augmentation de 41 003 unités.

Manifestations et programmes internationaux

Au cours de l'exercice écoulé, la direction générale et les studios de la SSR se trouvèrent placés devant des tâches d'une ampleur telle qu'il ne fut possible d'en venir à bout qu'en faisant appel à toutes les ressources disponibles et à une collaboration très étroite entre les studios: il fallut, en outre, avoir recours à des collaborateurs supplémentaires.

Pour la Conférence asiatique, qui tint ses assises à Genève d'avril à juillet, il fallut installer 16 studios d'enregistrement-son, trois secrétariats, une salle de rédaction, un poste d'enregistrement et de montage pour le son, un centre de commutation, cela en plus des installations du studio de Genève, qui furent mis à la disposition de la conférence, dans la mesure du possible. 150 correspondants-radio étrangers ainsi que les équipes-film de plusieurs organisations de télévision étaient venus à Genève pour la conférence. Le service des émissions était assuré par les techniciens du studio de Genève, huit techniciens d'autres studios et un personnel formé pour la circonstance. Certains jours il fallut faire jusqu'à 50 retransmissions vers des pays d'Europe et d'outre-mer. En tout, on réalisa 1428 retransmissions pour 23 pays différents, dont la Suisse.

Les exigences que posèrent les retransmissions du Championnat du monde de football, en juin et juillet, furent plus considérables encore. Il fallut assurer les retransmissions de six stades différents. Des cabines spéciales durent être installées partout; il fallut poser les câbles; 200 radioreporters étrangers réalisèrent des émissions, au nombre de 358. 21 pays assurèrent des retransmissions en direct.

Lors des Championnats d'Europe d'athlétisme qui eurent lieu en août, les problèmes qui se posèrent furent semblables: 133 retransmissions à destination de 17 pays différents.

Comparativement, les exigences posées par les retransmissions, à destination de huit pays, des Semaines internationales de musique de Lucerne, qui eurent lieu en août, celles à l'occasion de la Chaîne du bonheur internationale de septembre 1954 vers six pays étrangers, parurent relativement modestes.

L'émission internationale de la Croix-Rouge du 8 mai et celles consacrées au dixième Concours international d'exécution musicale de Genève furent particulièrement bien accueillies.

Relevons qu'en septembre 1954, le jury du Prix Italia attribua le «Prix de la Radio Italiana» à une œuvre présentée par Radio-Lausanne, «*Messire François*», cantate de l'abbé Pierre Kaelin, sur un poème de Léon Chancerel.

Organisations amies

M. Th. Gullotti, avocat, président de l'Association des fournisseurs de la branche radio et télévision, fut appelé à succéder au président de *Pro Radio*, décédé en octobre 1953. Le nouveau président fait partie depuis de nombreuses années du comité de Pro Radio. C'est l'un des promoteurs les plus zélés et éprouvés de la radiodiffusion en Suisse.

Le 21 mars 1954, l'Union suisse des concessionnaires radio et télévision tint son assemblée générale à Zurich; elle put fêter à cette occasion le trentième anniversaire de sa création.

Le 2 mai 1954, les «Radiokameraden» fêtèrent, eux, leur premier quart de siècle d'existence au cours de leurs assises annuelles.

La taxe de concession radio

Mises à part les questions concernant la télévision, les organes de la SSR — nous le mentionnons dans notre introduction — ont eu à s'occuper avant tout, au cours de l'exercice écoulé, de problèmes d'ordre financier. Au premier plan figurait l'augmentation de la taxe de concession. Etant donné qu'il s'agit là d'un point d'importance décisive pour l'avenir de la SSR, nous désirons l'évoquer ici plus en détail.

Il est de notoriété publique que la radiodiffusion ne dispose guère de ressources financières autres que les taxes de concession. Cependant, le nombre d'auditeurs sur lequel peut se baser notre radiodiffusion est relativement restreint, lorsqu'on le compare à celui d'autres pays plus peuplés; il en va de même pour nos recettes. Qu'il nous suffise de jeter un coup d'œil sur nos voisins, dont les programmes radiodiffusés concurrencent les nôtres: à la seule exception près de l'Autriche, chacun des pays qui nous entourent compte un nombre d'auditeurs incomparablement plus grand que la Suisse. D'autre part, les taxes sont souvent plus élevées à l'étranger. L'auditeur allemand paye 24 DM par an, ce qui correspond à environ 36 à 40 de nos francs, si l'on tient compte des salaires payés en Allemagne. Malgré cela, on envisage, dans ce pays, une augmentation de la taxe de concession. En Italie, l'auditeur paye de 20 à 34 francs par an, selon l'appareil récepteur dont il dispose. En France, on paye 20 francs et davantage. De plus, plusieurs pays étrangers disposent d'importantes recettes que produit la publicité à la radio, qui n'est pas admise chez nous.

La taxe de concession est demeurée pour ainsi dire inchangée depuis les débuts de la radio jusqu'en 1946. Le Conseil fédéral la porta de 15 à 20 francs dès le 1^{er} janvier 1947, alors que, tenant compte des tâches nouvelles qu'ils allaient devoir assumer, la SSR et les PTT avaient estimé à l'époque qu'une taxe de 24 francs était justifiée. Tous deux avaient donc adressé à l'autorité de concession des propositions dans ce sens.

Sur la part qui leur revient des taxes de concession, les PTT ont à couvrir les frais du service technique de transmission et d'émission, ainsi que ceux qui lui incombent du fait de la perception des taxes, du dépistage des auditeurs clandestins, etc.

Quant à la SSR et à ses studios, ils assument le service des programmes. Pendant dix heures chaque jour, trois émetteurs puissants diffusent trois programmes dans des langues différentes. Con-

formément à la structure fédéraliste de notre pays, ces programmes sont l'œuvre de six studios différents. Ajoutons-y le Service des ondes courtes, ce qui nous en donne sept. Il est bien évident que cette organisation décentralisée ne va pas sans causer des dépenses accrues.

La radiodiffusion a créé une forme entièrement inédite d'expression pour la parole et pour la musique. La présentation appropriée de ses émissions, l'amélioration de ces dernières par une préparation minutieuse et une pénétration plus approfondie de la matière comme aussi le fait de donner aux émissions une forme qui soit à proprement parler radiophonique (textes dialogués, fond musical, etc.) demandent un nombre élevé de collaborateurs. Et ces collaborateurs doivent disposer de la préparation intellectuelle et du savoir professionnel indispensables; ils doivent surtout avoir du talent. Mais il y a plus: depuis 1948, la technique de l'enregistrement du son a progressé rapidement. Ces progrès n'ont pas été sans influencer le travail radiophonique de manière décisive. A l'heure qu'il est, les programmes ont atteint un niveau tel que le moindre perfectionnement demande la mise en œuvre de moyens importants. Les progrès que nous venons d'énumérer ont entraîné — et nos constatations coïncident ici avec les expériences faites dans d'autres pays — une augmentation considérable du temps exigé par la préparation des émissions. A production égale, le temps consacré aux répétitions a quintuplé par rapport à 1939; il a presque triplé par rapport à 1946. Durant ce même laps de temps, les salaires, appointements, honoraires, droits, etc. ont accusé, eux aussi, une hausse considérable. S'il a été possible de faire face, ou à peu près, aux exigences financières accrues, ce n'est que grâce à l'augmentation — constante, durant les années en question — du nombre d'auditeurs.

Le Conseil fédéral n'avait donc admis que partiellement, en 1946, la demande qui lui était présentée par la SSR et les PTT d'augmenter la taxe de concession de 9 francs. Malheureusement, on n'allait pas tarder à s'apercevoir que les estimations initiales des deux administrations correspondaient bien à la réalité. La SSR, désireuse de maintenir son budget en équilibre, demanda à l'autorité de concession de modifier la clé de répartition de la taxe radio entre les PTT et elle-même. Dès le 1^{er} janvier 1952, elle obtint satisfaction. A partir de cette date, notre société reçut le 70 %, et non plus le 66 %, du produit de la taxe de concession.

Afin de répondre aux besoins les plus urgents qui se manifestaient au sein même de la CORSI, on établit, au bénéfice de cette

société-membre, dès 1953, une nouvelle clé de répartition¹ des moyens financiers entre les différentes régions du pays. Le studio tessinois ne disposait jusqu'alors, à production presque égale, que de moins de la moitié des recettes que Beromunster avait à sa disposition.

Les organes de la SSR, cependant, se rendaient bien compte du fait que ces mesures ne sauraient suffire à la longue pour assainir la situation de manière réelle et durable. Dans son rapport du 30 mars 1951 au Département fédéral des postes et des chemins de fer, rapport qui devait servir de base à la modification de la clé de répartition, la direction générale de la SSR demandait déjà à être déchargée, par la Caisse fédérale, des frais occasionnés par le Service des ondes courtes. Elle demandait en outre l'introduction d'une taxe de concession supplémentaire pour les appareils récepteurs complémentaires (radios dans les voitures, les maisons de vacances, etc.).

D'autre part, les représentants du Comité central et de la direction générale avaient, depuis plusieurs années, attiré l'attention des assemblées des délégués sur le fait qu'à la longue on ne pourrait pas éviter une augmentation de la taxe de concession. De même, différentes sociétés-membres de la SSR s'étaient prononcées publiquement dans ce sens à plus d'une reprise. On peut en déduire que les besoins financiers de la SSR étaient connus du grand public.

Lors de l'Assemblée générale du 30 janvier 1954, la direction générale reçut mandat d'établir un rapport au sujet de la situation financière de la SSR. Puis, nous l'avons mentionné plus haut, la direction fut chargée, lors de l'Assemblée générale du 26 juin 1954, d'élaborer un plan d'organisation et de financement comprenant l'ensemble des activités de la SSR, y compris la télévision.

Pour établir ce plan, la direction générale procéda à une enquête approfondie dans tous les studios, enquête qui fut close en septembre. Le 28 septembre 1954, la direction générale soumettait au Comité central un premier rapport sur la télévision, son financement et la forme qui pourrait être donnée à son organisation au sein de la SSR. Le 5 novembre 1954, un second rapport suivit, ayant pour objet l'augmentation de la taxe de concession et les émissions en fréquence modulée. Ces deux rapports ont été transmis

¹ Nouvelle clé de répartition: jusqu'à concurrence d'un montant de 11 millions de francs, l'ancienne clé demeurait en vigueur (Beromunster = 47,5 %, Sottens 33,5 %, Monte Ceneri 19 %), le surplus étant réparti comme suit: 39,5 % à Beromunster, 31,5 % à Sottens et 29 % à Monte Ceneri.

à toutes les sociétés-membres et aux commissions des programmes, afin qu'elles pussent se prononcer.

Au chapitre de l'augmentation de la taxe, ce rapport constatait l'insuffisance des honoraires payés, au titre des programmes, aux collaborateurs externes. De plus en plus, les créateurs artistiques que compte notre pays se détournent de notre radiodiffusion pour toucher, à l'étranger, des honoraires infiniment plus élevés que ceux que nous sommes en mesure de leur verser en contre-partie de leur collaboration. Depuis de nombreux mois, nous menons en outre des négociations avec différents groupements représentant des intérêts professionnels (sociétés d'auteurs, éditeurs, musiciens, etc.), qui formulent des prétentions nouvelles et accrues. Nos employés sont constamment surchargés de travail, au point que nous en éprouvons la plus sérieuse inquiétude. La pénurie de personnel devient de plus en plus aiguë. Sans vouloir comparer notre radiodiffusion à celles des grands pays, remarquons pourtant que les sociétés étrangères dont l'administration est centralisée et dont les programmes sont émis en une seule langue, disposent en général d'un personnel deux ou trois fois plus nombreux que le nôtre; et pourtant, notre organisation est décentralisée, nous diffusons trois programmes complets, chacun dans une langue différente, sans parler du Service des ondes courtes.

Nos programmes sont sans cesse perfectionnés; nous nous efforçons inlassablement de présenter nos émissions sous une forme qui réponde aux besoins de notre temps et aux exigences nouvelles des auditeurs; nous diffusons régulièrement des émissions qu'assurent, de l'étranger, nos propres correspondants. Tout cela provoque naturellement des dépenses fortement accrues.

De plus, les auditeurs exigent à juste titre un «deuxième programme», léger et agréable, qui viendrait compléter ceux de nos trois émetteurs nationaux. Cette exigence est parfaitement légitime; dans l'intérêt même de la défense spirituelle du pays, elle répond à une nécessité. Ce «deuxième programme» serait diffusé par un réseau d'émetteurs à fréquences modulées, réseau qui doit être créé de toutes pièces.

Pour couvrir les dépenses supplémentaires dont nous venons d'esquisser les raisons, le rapport prévoyait un surplus annuel de recettes de 4 à 5 millions de francs. C'est pourquoi le Comité central et de la direction générale ont résolu de demander à l'autorité de concession de porter, à dater du 1^{er} janvier 1956, la taxe de concession de 20 à 25 francs; en outre, ils proposaient que la Caisse fédérale prît à sa charge les frais découlant du Service des

ondes courtes et demandaient que l'on examinât la possibilité de percevoir une taxe de concession pour les appareils récepteurs complémentaires.

Cependant, au cours des derniers mois de l'année 1954, nos organes — en particulier les représentants des régions frontalières du pays — insistèrent pour que le réseau à fréquences modulées soit rapidement créé et développé. Une large part de l'opinion publique prenait résolument cette exigence à son compte. C'est ainsi que, le 24 septembre 1954, M. Albert Ryser, conseiller national, invitait le Conseil fédéral par un postulat contresigné par 46 de ses collègues à faire établir aussi rapidement que possible un réseau d'émetteurs à fréquences modulées sur l'ensemble du territoire de la Confédération.

Il fallut donc envisager un développement accéléré de ce réseau au financement duquel la SSR sera appelée à participer. Mais depuis 1952 déjà, les comptes radio de l'administration des PTT — à qui incombe l'établissement d'un tel réseau — bouclaient par des déficits. Pour 1955, on prévoyait un déficit de 1 million 500 000 francs. Le Conseil fédéral était d'avis que cet état de choses ne pouvait durer. Il avait bien décidé, le 26 octobre 1954, de maintenir la clé de répartition 70:30 % entre la SSR et les PTT, mais en même temps il exigeait que le compte radio des PTT soit équilibré en tout cas. La SSR aurait donc été obligée de renoncer, au bénéfice des PTT, à un montant correspondant au déficit du compte radio de cette administration. Or, à la même époque, les demandes budgétées des studios excédaient d'un million de francs les recettes de la SSR au titre de la taxe de concession. La moitié de ce montant fut couverte par les réserves dont disposait la société; il fallait donc réduire les crédits demandés par les studios d'un demi-million de francs.

Cette situation incita le Comité central de la SSR à demander une audience, dans le courant de la seconde moitié de novembre, à une délégation du Conseil fédéral. Au cours de la discussion détaillée qui eut lieu, le 3 décembre 1954, avec la délégation du gouvernement qui s'y fit représenter par trois conseillers fédéraux, on aboutit aux conclusions suivantes:

1. Il ne pouvait être question de prendre à la charge de la Caisse fédérale les frais du Service des ondes courtes; la SSR et les PTT devaient continuer à les assumer.
2. Le réseau à fréquences modulées devait être promptement réalisé.
3. Le compte radio des PTT devait être équilibré sans délai.

Pour ces motifs, il devint nécessaire d'envisager l'entrée en vigueur de l'augmentation de la taxe de concession si possible au 1^{er} janvier 1955 déjà; de plus, la taxe devait être augmentée de 6 et non plus de 5 francs seulement.

Le Comité central unanime se rallia, lors de sa séance du 10 décembre 1954, à cette manière de voir qu'il fit sienne dans son rapport adressé à l'Assemblée générale.

Après une discussion approfondie, l'Assemblée générale elle-même, qui eut lieu les 17 et 18 décembre 1954 à Bâle, décida à son tour (par 78 voix contre 6) de présenter au Conseil fédéral la proposition qui suit:

I. Augmentation de la taxe annuelle de concession radio de 20 à 26 francs (de 32 à 38 francs pour la concession II a) dès le 1^{er} janvier 1955.

II. Examen de la possibilité d'introduire une taxe spéciale frappant les appareils récepteurs complémentaires.

Dans sa séance du 29 décembre 1954, le Conseil fédéral, ayant examiné les propositions qui lui étaient soumises, décida d'augmenter la taxe de concession annuelle de 6 francs, à dater du 1^{er} juillet 1955.

Par la suite, il reporta cependant l'entrée en vigueur de cette augmentation au 1^{er} janvier 1956.

Cette dernière décision a pour effet de retarder d'au moins six mois le développement du réseau à fréquences modulées, ce qui a pour effet de reculer automatiquement la date de mise en service d'un «deuxième programme». De plus, il a fallu surseoir aux améliorations des programmes telles qu'elles auraient pu être réalisées en 1955 déjà. L'augmentation des honoraires des collaborateurs aux programmes dut également être remise à plus tard. Enfin, le personnel de notre société ne pourra être déchargé du surplus de travail auquel il doit faire face dans le courant de cette année déjà, comme cela aurait absolument dû se faire, et différentes mesures sociales envisagées ne pourront être réalisées pour le moment. Ce sont donc ceux qui collaborent sur le plan artistique à nos programmes qui se trouvent le plus durement touchés par l'ajournement en question.

Programmes

Sottens

Quelques aspects des programmes de Sottens

La difficulté, quant à la présentation de l'activité d'une année écoulée, est avant tout dans la trop grande profusion des œuvres et des genres. Une exploitation radiophonique est tout à la fois organisation de concerts, théâtre dramatique, scène d'opéra, plateau de cabaret, sans oublier le journalisme international, le grand reportage et l'université populaire. Dès lors, il serait impossible, en quelques pages seulement, de donner une image fidèle de notre activité multiforme: d'où la signification de notre titre et la portée réduite de notre dessein.

I. Emissions parlées

A. L'art dramatique

1. *Considérations générales*

Si l'année 1954 n'a pas été marquée par de grandes révolutions dans les programmes, un certain nombre d'expériences nouvelles ont été tentées, de nouvelles rubriques ont été créées, des transformations apportées progressivement dans des séries d'émissions existantes. Car l'une des difficultés de la composition des programmes naît du goût paradoxal des auditeurs qui demandent toujours des nouveautés et s'opposent, dans le même temps, à la suppression, au déplacement, à la transformation des émissions qui leur plaisent. Il faut donc garder, aux jours et aux heures habituels, un

certain nombre de productions qui ont conquis un public fervent et jaloux de ses habitudes. Mais il faut également transformer et c'est pourquoi, si l'on ne peut parler de «révolution», on peut en tout cas parler d'«évolution». Dès lors, il est de plus en plus fréquent que, sans changer des titres de séries, on change peu à peu le contenu de l'émission. L'exemple le plus typique est celui de la série «*Enigmes et aventures*» qui, il y a quelques années, présentait des pièces policières où chaque lundi revenaient les mêmes personnages. Peu à peu, ces pièces ont été plus espacées et des pièces policières d'auteurs français, des adaptations de romans étrangers sont apparues, semaine après semaine. Il a même été possible de diffuser dans cette série des pièces d'un genre extrêmement différent, où l'élément psychologique, l'étude de caractères, ou encore un fait historique prenaient le pas sur le simple jeu d'un problème policier. Ainsi l'auditeur est amené à accueillir des formules nouvelles, sans heurt, sans avoir le sentiment d'être privé de ses pièces préférées.

Autre phénomène remarquable chez l'auditeur: il a été conduit à acquérir graduellement une certaine dextérité d'écoute et ne s'étonne plus de certains procédés ni surtout de certaines constructions spécifiquement radiophoniques telles que celles de la série intitulée «*Les mémoires de l'inspecteur Jerry Calvin*», par exemple, dont l'auteur utilise habilement le pouvoir de mobilité de la radio.

2. La pièce du mardi et le feuilleton du jeudi, à Radio-Lausanne

La composition des programmes dramatiques a été principalement guidée, en 1954, par un souci constant de diversité. Les pièces du mardi, entre autres, ont présenté un éventail très large de la production dramatique contemporaine.

Sur les quelque cinquante pièces de théâtre diffusées au cours de l'année écoulée et où l'on rencontre les noms connus d'auteurs du répertoire ancien et moderne, citons: «*Ombre chère*», Deval; «*Dialogue des Carmélites*», Bernanos; «*Le Feu sous la cendre*», Mauriac; «*Philippe et Jonas*», Irwin Shaw, présenté dans une version française de Marcel Duhamel par la Compagnie Grenier-Husson; «*Le Comédien et la Grâce*», Henri Ghéon; «*Le Comédien*» et «*Un tour au Paradis*», Guïtry; «*Sur la terre comme au ciel*», Hochwälder, adapt. Thirberger et J. Mercure; «*Le puits aux trois vérités*», J.-J. Gauthier; «*La Vagabonde*», Colette et L. Marchand; «*Eurydice*», Jean Anouilh; «*La Conversion du Colonel Brassbound*», Bernard Shaw; «*Notre petite ville*», Thornton Wilder, adaptation

Jean Mauclair; «*Etre ou ne pas être constant*», Oscar Wilde; «*Intrigue et Amour*», Schiller dans une adaptation nouvelle de Pierre Sabatier; «*La femme en fleur*», Denys Amiel; «*Les Monstres sacrés*», Jean Cocteau; «*Mademoiselle*», J. Deval; «*Fedora*», Sardou, adapt. de Benjamin Romieux; «*Corps et Ames*», M. van der Meersch, etc.

Cette liste donne une idée de l'effort soutenu de Radio-Lausanne pour présenter, chaque semaine, une œuvre de qualité, convenant à l'écoute radiophonique et réalisée dans de bonnes conditions artistiques. Il faut relever que certaines œuvres diffusées le mardi ont été conçues spécialement pour le micro.

Quant aux *Feuilletons du jeudi*, toujours écoutés par une catégorie fidèle d'auditeurs, ils ont présenté, eux aussi, une grande diversité: «*Ulrique*» de Wassermann (adapt. Benjamin Romieux), œuvre dense et tendue, contrastant avec le tendre «*Portrait de Jennie*», œuvre poétique de Robert Nathan (adapt. Geo-H. Blanc) ou avec «*Une femme cherche son destin*», le roman humain et psychologique de Prouty, adapté par Madame Béart-Arosa. Un feuilleton policier humoristique inédit de John Michel: «*Le crime le plus parfait*», précéda «*Les dents longues*» de Jacques Robert (adapt. J.-F. Hauduroy), histoire d'une âpre lutte pour l'existence. «*La peau d'un autre*», de De Vere Stacpoole (adapt. Pierre Walker) et «*Clémentine, la belle Anglaise*», de Pierre Ségard, complétaient la présentation d'ouvrages de genres alternés et souvent opposés.

3. Emissions du dimanche soir et émissions de circonstance, à Radio-Lausanne

D'une tenue littéraire plus étudiée, les rubriques programmées le dimanche soir et intitulées «*Héros de Romans*» ou «*Le Trésor de la Nouvelle*» ont fait revivre sur les ondes «*Le Portrait*, de Gogol; «*Le Grand Meaulnes*», d'Alain-Fournier; «*Le Rosier de Madame Husson*», de Maupassant, etc.

Au programme du dimanche soir figuraient aussi des œuvres données en première audition, mentionnées d'autre part.

A Pâques 1954, le studio de Lausanne fit un effort particulier et présenta notamment «*Le petit monde de Don Camillo*», adapté de Guareschi; et deux œuvres originales: «*Paul de Tarse, semeur d'églises*», par Benjamin Romieux, et «*Le plus semblable à nous, Pierre*», par C.-F. Landry.

Le 1^{er} mai, en première audition, ce fut «*La Cité des gens heureux*», de Priestley, traduction de Geo-H. Blanc.

4. Les pièces en un acte et les classiques, à Radio-Genève

La diffusion systématique de pièces en un acte du répertoire français et étranger — le vendredi et le dimanche — en deux séries intitulées, l'une «*Trente ans de pièces en un acte*», l'autre «*Tour d'Europe en un acte*», a permis de faire connaître des pièces peu connues parce que très rarement jouées, comme aussi de diffuser des actes qui avaient, sur scène, remporté le plus grand succès.

En une année, 85 pièces inédites, 14 pièces en un acte et 12 pièces d'avant-garde (inédites, bien entendu), ont été diffusées. Si l'on y ajoute 7 classiques, on arrive à un total de 118 pièces, dont la durée varie entre 30 minutes et deux heures et demie, c'est-à-dire environ dix ans du répertoire d'un théâtre. Cest 118 pièces ont été écrites par 54 auteurs, dont 15 auteurs suisses. C'est dire la variété des genres, de l'inspiration, de la forme.

L'exploration des classiques s'est poursuivie avec le souci de faire entendre d'autres œuvres que celles que présentent les matinées classiques destinées aux enfants des écoles: le «*Faust*» de Goethe; «*Turcaret*», de Lesage; «*La Seconde surprise de l'amour*», de Marivaux, avec Madeleine Renaud; «*Le Joueur*», de Regnard, avec Jean Piat, de la Comédie-Française; «*Chanteclerc*», d'Edmond Rostand; «*La Sauvage apprivoisée*», de Shakespeare et «*Philoctète*», de Sophocle, ont été présentés, accompagnés d'un décor musical, à chaque fois accordé à l'époque.

Cependant que, dans les deux séries de pièces en un acte, on pouvait trouver les noms de Jean Cocteau, Jules Romains, Jean-Paul Sartre, Charles Vildrac, Georges Neveux, Henri Duvernois, aux côtés de ceux de Bernard Shaw, René Morax et ceux de Tchekhov, Alfred de Vigny et Cervantès.

5. Le Théâtre des Familles

Le Théâtre des familles, diffusé le dimanche après-midi par Radio-Lausanne, a proposé en général des romans adaptés, tels que «*Mademoiselle de la Ferté*», d'après Pierre Benoît; «*L'Homme à l'oreille cassée*», d'Edmond About, «*Les Mutinés de l'Elseneur*», d'après Jack London; «*François le Champi*», pour le centenaire de George Sand; «*En famille*», d'Hector Malot; «*Le Château des Carpathes*», de Jules Verne; deux pièces gaies de Clairville et de Labiche, agrémentées de couplets de Louis Ducreux: «*Ma nièce et mon ours*» et «*Embrassons-nous Folleville*»; «*Atala*», de Chateaubriand, etc.

L'écoute de cette émission semble être toujours plus dense.

6. Créations

Elles furent nombreuses pour chacun des studios romands. Nous ne citerons ici que les émissions présentant un intérêt exceptionnel, tant par leur conception que par leur réalisation. Radio-Lausanne a consacré à William Aguet une série importante: «*Les Aventures de Brrô et Tiss*», musique de Henri Sauguet, et «*Les Quatrièmes Aventures d'Eustache et du Bourdon Bzzz*», musique de Jean Binet, émissions empreintes d'une fantaisie poétique convenant particulièrement au micro. Le studio vaudois a en outre porté son attention sur les œuvres suivantes: de Samuel Chevallier: «*On a volé le Gulf Stream*», musique de Jean Dätwyler, œuvre satirique, illustrée d'effets intéressants. De Jean Proal: «*Ce Pays de sel et de cendre*», prix de la Société des Gens de Lettres de France (1954), production de ligne absolument simple, mais jouant sur des plans sonores très étudiés; de Paul Morand et Geo-H. Blanc: «*Bug O'Shea*»; de Pierre-MacOrlan et Armand Lanoux: «*La Fille de Londres*», avec Germaine Montéro, œuvre suscitant diverses atmosphères étranges et évocatrices et posant ainsi de nombreux problèmes aux réalisateurs.

Chacune de ces émissions a donné lieu à des recherches particulières en ce qui concerne leur forme radiophonique. Certaines d'entre elles ont exigé des efforts d'imagination de la part de leurs réalisateurs artistiques et techniques. De nouveaux moyens d'expression ont été découverts et éprouvés. Cette recherche est d'ailleurs présente dans un grand nombre de réalisations de Radio-Lausanne sans que ce studio les ait réunies sous une enseigne particulière.

A Radio-Genève, les créations ont été d'un genre totalement différent, selon le principe de la complémentarité des deux studios. Citons, à l'occasion des fêtes de Noël: le «*Mystère Saint-Gallois de la Nativité*» du XIII^e siècle, avec partition originale de Roger Vuataz; «*Jeannot, le jeune homme aux ailes d'or*», de Roger Dévigne et Georges Hoffmann, «*Hippocrate, le père de la Médecine*», par Isabelle Villars, avec musique originale de Jean Binet, «*La Fondation de l'Abbaye d'Einsiedeln*», fresque radiophonique où Marcel de Carlini a mêlé habilement le document sonore authentique et l'art littéraire.

7. Le banc d'essai

Mais il est aussi une émission dramatique qui, si elle n'atteint qu'un public restreint, amateur des œuvres d'avant-garde, permet

à ses producteurs d'intéressantes recherches aussi bien sur le plan sonore que sur celui de l'expression et de l'interprétation: c'est le *banc d'essai*. Diffusées en fin de soirée, ces pièces, préparées avec le plus grand soin, donnent lieu à un travail d'équipe où chacun, metteur en ondes, assistant, technicien, acteurs et musiciens, apportent une contribution féconde et souvent, de cette expérimentation, naît une idée, une forme nouvelle qui peut ensuite être utilisée dans d'autres réalisations destinées, elles, au grand public. Au cours de cette année, «*La Leçon*», d'Eugène Ionesco, a précédé des œuvres de jeunes auteurs qui trouvent dans le banc d'essai l'occasion de s'exprimer, avec le langage neuf et souvent surprenant de la génération actuelle. Bernard Liengme présenta «*Quatre histoires de Monsieur Biffre*» qui, sous une fantaisie et une originalité primesautières, donnaient une satire très fine de certaines mœurs de notre époque. Tel était également le ton des quatre pièces d'Erwin Reisch et de l'œuvre de Raymond Sauvet. Roland Sassi, avec «*Loverman*», une œuvre psychologique, située dans l'atmosphère que crée le jazz, et qui évoquait le drame de l'incompréhension qui se joue au cœur des couples les plus unis, et Yvette Zraggen, avec l'«*Attente*», ont tous deux, à des degrés divers, ouvert une porte sur l'âme humaine et ses tourments. Ainsi, à côté de la recherche purement technique et du jeu du verbe, le banc d'essai est l'expression des préoccupations, des pensées, de la forme d'esprit de la jeunesse contemporaine.

B. Actualités et émissions spécialisées

I. Actualités nationales et internationales

On sait que les studios romands vouent au problème de l'information radiophonique des soins particuliers. Sur le plan national, le «*Micro dans la vie*» (L) et le «*Micro-Partout*» (G) rivalisent d'ingéniosité dans la présentation, de zèle dans la prospection. Sans doute Radio-Lausanne — qui couvre tous les cantons romands sauf Genève — a-t-il un champ d'activité considérable: sait-on, par exemple que plus de 1200 reportages, documentaires et interviews ont été réalisés à l'extérieur au cours de l'année? Mais c'est sur le plan international que l'effort est le plus grand avec les émissions «*Le Miroir du Temps*» (L) et «*Les Instants du Monde*» (G).

Le «*Miroir du temps*» est entré en 1954 dans sa onzième année d'existence. Il a amélioré ses méthodes d'information par la création de nouveaux postes de correspondants, notamment en Autriche et

au Portugal. Il a fait une part large aux enquêtes et aux voyages, en diffusant des reportages de Fernand Gigon et de Jean-Pierre Goretta sur la mise en valeur de l'Afrique noire, les conditions de vie économique et politique en Amérique du Sud et l'évolution de la guerre en Indochine. Cette aération de l'actualité, si conforme aux lois du dépassement et de la marche du temps, a placé les reporters au centre d'un monde en voie de transformation profonde. C'est en décrivant l'entrée des armées du Viet-Minh à Hanoï que Gigon a recueilli toutes sortes de témoignages sur la Chine, sur Formose et l'ensemble des pays de ce Sud-Est asiatique, dont Tibor Mende et André Siegfried ont analysé la situation au micro du «*Miroir du temps*».

Ce n'est plus la masse de petits faits vrais qui compose aujourd'hui l'ordinaire d'un programme d'actualités, mais le documentaire, l'enquête et le reportage à grand rayon d'action. Ainsi, la pression de l'événement a conduit les reporters Jean Heer et Felice Vitali à la conférence de Berlin, Roger Nordmann en Israël, Max-Pol Fouchet au Mexique, au Pérou et au Guatemala, Charles-Henri Favrod en AOF et en Mauritanie, Pierre Cordey en Autriche, Eric Walther à Moscou, Jean Rabaud en Yougoslavie, Paule Déglon en Afrique du Nord.

Cependant, le «*Miroir du temps*» a consacré des émissions spéciales aux événements du proche passé et aux grands hommes de notre époque. A l'occasion du 15^e anniversaire de la déclaration de guerre, le général Guisan a dégagé la leçon de deux mobilisations de l'armée suisse, tandis que le dixième anniversaire de la libération et du débarquement a fait l'objet d'émissions documentaires et de témoignages, recueillis à Paris et en Normandie.

Ont été évoqués également le 75^e anniversaire du savant Einstein et le 80^e anniversaire de l'homme d'Etat anglais Winston Churchill. Ces indications suffisent à démontrer que l'actualité radiophonique peut s'évader de l'éphémère pour étudier, en profondeur, les grands courants politiques et économiques qui transforment le monde.

Quant aux «*Instants du Monde*», ils sont de création plus récente: travaillant en une coordination toujours plus étroite avec l'émission parallèle du «*Miroir du temps*», l'actualité internationale vue par le studio de Genève a eu, cette année, l'occasion de s'affirmer, soit par ses correspondants égrenés dans le monde, soit durant la *Conférence asiatique* de Genève.

Du 26 avril à fin juillet, en effet, les auditeurs romands purent suivre pour ainsi dire pas à pas les progrès des négociations sur l'Indochine qui se déroulaient à Genève. Certes les «*Instants du*

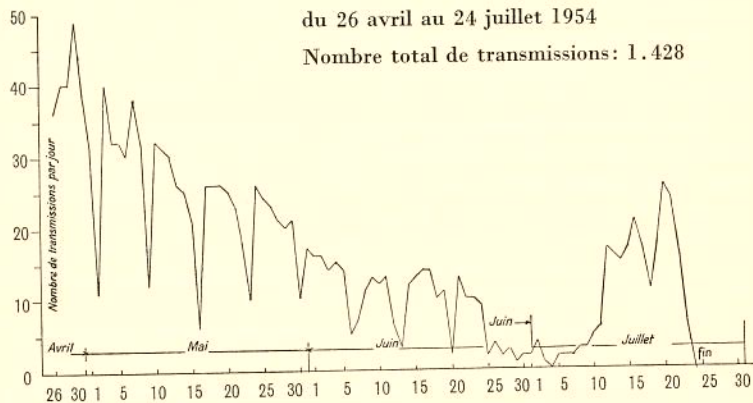
Monde» furent bien servis, mais, en même temps, il fallait faire face à mille tâches, extérieures, dont le grand public fut loin de se douter: cinq studios complémentaires à l'ONU, quatre studios dans la Maison de la presse de la conférence, dix studios complémentaires à la Maison de la radio furent équipés; c'étaient autant de sources de programmes destinées à tous les journalistes et radioreporters réunis à Genève au nombre de 1300 et représentant 50 réseaux radiophoniques! 40 techniciens durent assurer la permanence, allant jusqu'à acheminer 49 émissions distinctes en une seule journée!

Un graphique montrera mieux que des mots l'importance du travail accompli:

Conférence de Genève

du 26 avril au 24 juillet 1954

Nombre total de transmissions: 1.428



Dans toutes les directions du monde et chaque jour, de New-York à Varsovie, en passant par Londres, Paris, Bonn, Prague et toutes les capitales européennes, la radiodiffusion suisse a permis à des milliers d'auditeurs d'être au courant des importants travaux qui s'élaboraient dans l'une des cités du pays.

2. Les Entretiens de Radio-Lausanne

La formule des «Entretiens avec...», inaugurée à la Radiodiffusion Française par l'étonnant Paul Léautaud et Robert Mallet, a ren-

contré le plein assentiment du public. Radio-Lausanne, adoptant à son tour la formule, l'a portée en 1954 à un certain niveau d'excellence en présentant sur les ondes des personnalités du monde littéraire, musical et scientifique. C'est ainsi que notre illustre compatriote, le professeur Auguste Piccard, a conté par le menu ses expériences de plongée à bord du bathyscaphe «Trieste». Les entretiens du critique Bernard Gavoty avec le pianiste Alfred Cortot ont constitué un scintillant prolongement de l'enseignement du maître, d'universelle renommée, tandis que le mémorialiste André Beucler a fait revivre, non sans humour, le poète Léon-Paul Fargue et l'écrivain Jean Giraudoux. De son côté, Henri Guillemin — questionné par Benjamin Romieux — a campé un magistral Victor Hugo et un Arthur Rimbaud débarrassé de sa légende satanique.

Par l'éloquence de leurs propos, par un certain tour de conversation à la fois plaisant et sérieux, les hôtes de Radio-Lausanne ont donné aux auditeurs l'impression qu'un roman vrai leur était raconté, avec le ton et la chaleur de la vérité.

3. «Le forum de Radio-Lausanne» a dix ans!

Il vaut bien la peine de noter cet anniversaire, et cela d'autant plus qu'au cours de sa neuvième année, le forum a connu 26 débats, au cours desquels ont été abordés, sous la présidence de Roger Nordmann, les sujets les plus divers, allant de l'économie politique et des questions sociales intéressant la famille et le pays romand, à l'examen des grands problèmes internationaux. Tout en faisant sa part, durant la Conférence de Genève, à la guerre d'Indochine, le forum, conformément à la tradition, s'est efforcé de traiter le plus grand nombre possible de sujets de politique suisse: hausse des loyers, réforme des finances fédérales, retour du parti socialiste dans l'opposition, aide extraordinaire aux Suisses de l'étranger victimes de la guerre, Rheinau et la recevabilité des initiatives, élections au Conseil fédéral, etc.

Des problèmes d'ordre pédagogique ou psychologique ont été abordés, avec le concours de médecins, de professeurs, de pères et mères de famille: l'enseignement du latin — les devoirs scolaires à domicile — l'épargne — la situation de la femme dans le monde moderne — médecine et justice sociale — pour ou contre la fessée — le sérum de vérité — l'assurance maternité — l'analyse graphologique et la défense de la personnalité — droits et limites de la critique cinématographique — la censure des films, etc.

4. Les émissions féminines à Radio-Genève

C'est à dessein que nous notons, à cette place, cette série d'émissions que le jeu de la rationalisation des tâches a attribuée à Genève, car ces émissions touchent à la fois à l'actualité nationale et internationale et aux débats.

Trois émissions, diffusées à des heures volontairement différentes, permettent d'atteindre des auditoires extrêmement divers. Les émissions, elles aussi, sont conçues selon des formules variées, adaptées au public qu'elles visent. Leurs thèmes varieront selon qu'elles sont destinées aux femmes qui restent chez elles, à celles qui travaillent, aux mères de famille ou aux jeunes femmes. Yvette Z'Graggen a continué son *enquête sur les métiers féminins*, étudiant chaque profession du double point de vue pratique et psychologique, attirant l'attention sur les aptitudes nécessaires, sur les résultats que l'on peut obtenir, comme aussi sur les difficultés et les dispositions pratiques des contrats de travail, de l'organisation professionnelle. «*La femme chez elle*» a passé en revue tous les sujets qui sont le thème des préoccupations quotidiennes des maîtresses de maison, des mères, des femmes seules, sans négliger toutefois les grands problèmes féminins, comme ceux de la révision de certaines lois (assurance maternité), ceux du suffrage féminin, ceux enfin déterminés par l'économie de notre pays.

«*Arc-en-ciel*», présenté sous forme de micro-magazine, réunit des rubriques psychologiques, littéraires, de mode, d'histoire, et fait entendre aussi des personnalités du monde féminin de tous les pays, des femmes suisses, qui assument des responsabilités particulières, des présidentes de sociétés féminines de l'étranger (Conseils nationaux des femmes italiennes, françaises, norvégiennes, belges, danoises) et enfin la voix des différentes régions de notre pays, avec des Lettres de Suisse alémanique, de Suisse italienne et des Grisons.

5. La Chaîne du bonheur

Notre rapport d'activité ne saurait s'achever sans que mention soit faite de cette émission. Elle a plus de dix ans et a le double caractère d'être internationale et populaire. Nous entendons par là que son champ d'action est élargi aux frontières mêmes qui sont celles de l'Europe, sans que le contact ait été perdu avec les auditeurs romands qui lui témoignent toujours la même active et généreuse amitié. Le «loto électronique» fut, on le sait, le clou de la saison d'hiver. Une rude et vaste organisation. Ceux qui en eurent la charge

devaient, sans référence, trouver le courage de se lancer dans une aventure sans précédent. Il y eut de faux espoirs. Mais il y eut, surtout, une joie profonde: pour la première fois, il était possible, pour des œuvres suisses, de trouver près d'un million sans qu'une catastrophe crée dans notre pays l'émotion qui est le moteur de nos réactions charitables.

En l'occurrence, un bénéfice brut de fr. 903 760.— put être réparti de la façon suivante:

fr. 700 000.— à l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés physiques,

fr. 150 000.— à l'Hôpital suisse de Paris, et

fr. 53 760.— à la Chaîne du bonheur, pour lui permettre de venir en aide à différentes œuvres du pays.

Pas de frais généraux pour une opération de cette envergure signifie une telle quantité de dévouement et de générosité qu'elle décourage la nomenclature et incline à l'expression collective d'une reconnaissance qui va à tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur appui au studio de Lausanne et à son entreprise.

Quant à l'*activité internationale*, elle a été facilitée par la décision d'accorder au Secrétariat permanent — dirigé par Roger Nordmann — le droit, en cas de nécessité, de «mobiliser» les antennes respectives des organisations-membres. Dès lors, deux «actions» ont été lancées en 1954, pour venir en aide, en septembre, aux sinistrés des tremblements de terre d'Orléansville, et, un mois plus tard, aux victimes de graves inondations dans la région de Salerne.

Pour Orléansville, la somme de fr. 40 000.— a été remise par le directeur de Radio-Lausanne à M. Wladimir Porché, directeur général de la Radio-télévision Française, le 19 novembre 1954.

Pour Salerne, c'est une somme de fr. 50 000.— qui fut déposée en mains de S. E. M. Egidio Reale, ambassadeur d'Italie à Berne, le 21 décembre 1954.

Bilan, on le voit, très positif, de la générosité romande.

II. Emissions musicales

1. Considérations générales

Tout au long de l'année, les programmes radiophoniques se volatilisent en poussière de sons, de telle sorte que l'effort de création de ceux qui les composent semble ne pas laisser plus de traces dans

les mémoires que dans l'éther! La statistique de fin d'année permet heureusement de faire le point et de rappeler, par quelques chiffres, l'apport culturel des studios dans la vie de la société actuelle.

2. Les Mercredis symphoniques de Radio-Genève

Les transmissions des concerts de l'abonnement de l'Orchestre de la Suisse romande mettent nos auditeurs en contact avec les chefs les plus réputés du moment: *Ansermet, Schuricht, Argenta, Markevitch et Furtwängler*, dont ce fut la dernière apparition à Genève (2 juin 1954). La diffusion des concerts populaires organisés en collaboration par la Ville et la Radio met en valeur nos chefs et solistes suisses: *Baud-Bovy, Desarzens, Meylan, Maag, Aeschbacher, Elisabeth Gehri, Jacqueline Blancard, Suzanne Gyr*. Mais l'activité de l'orchestre en studio est d'une incomparable variété, avec 18 chefs d'orchestre, dont *Edmond Appia, Pierre Colombo, Hedy Salquin, J.-J. Castro* (Argentine), *Singer* (Israël), *Bolet* (La Havane), *Byrns* (USA), etc. et 42 concertistes (20 de Suisse et 22 de l'étranger), dont les pianistes *Edith Farnadi, Aline van Barentzen, Maurice Euphrat, Rena Kyriakou, Samson François, Charlotte Zelka, Frank Glazer, Jeanne Manchon, Luctor Ponse*; les violonistes *Schwalbé, Jarry, Auclair, Calame, Salvador*; les altistes *Doktor Veissi, Coccon, Golan*; les souffleurs *Cahuzac, Helaerts, Pépin, Nicolet*; les cantatrices *Danco, Berowska, Wend, Bobillier*, etc. Au cours de l'année 1954, cinquante œuvres modernes symphoniques ont été données en première audition, dues aux compositeurs suivants: *Jolivet, Capdevielle, Hubeau, Spitzmuller, Egk, Ben-Haim, Kyriakou, Bloch, Martinu, Rodrigo, Jensen, Castro, Copland, de la Vega*, etc., et les Suisses: *Martin, Binet, Nussio, Liebermann, Wissmer, Marescotti, Dupérier, Müller, Vuataz*, etc.

3. Les concerts du jeudi soir à Radio-Lausanne

Devenus une «tradition», ces concerts ont été dirigés, la plupart du temps, par *Victor Desarzens*, fondateur et chef attitré de l'Orchestre de Chambre de Lausanne. Il a cependant été fait appel, durant l'année qui vient de s'écouler, à plusieurs chefs suisses et étrangers: *Jean-Marie Auberson, Luc Balmer, Pierre Colombo, Hans Haug, Otto Osterwalder* (Suisse), *Pierre Coppola, Ennio Gerelli, Ettore Gracis et Carlo Zecchi* (Italie), *André Van Der Noot* (Belgique), *Maurice Hewitt* (France), *Giovanni di Bella* (Danemark), *Denes Marton* (Hongrie), etc.

Les solistes furent nombreux et brillants, venant de Suisse, de France, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, des USA et d'autres pays. Citons quelques noms: *Luciano Bertolini, Hélène Boschi, Maria-Teresa Franchini, Karl Engel, Jeanne Manchon, Christine Purmann, Albert Schneeberger*, le duo *Gino Gorini/Sergio Lorenzi*, pianistes; *Pierre Doukan, Sandor Karolyi, Maurice Raskin, Hans-Heinz Schneeberger*, violonistes; *W. Haefeli et Bernard Michelin*, violoncellistes; *Jean-Jacques Grunenwald et André Luy*, organistes; *Renée Defraiteur, Madeleine Dubuis, Juliana Farkas, Anahit Fontana et Orietta Moscucci*, cantatrices; *Hugues Cuénod et Paul Derenne*, ténors, etc.

On le voit, l'activité du studio de Lausanne est fondée, en grande partie, sur la présence de l'Orchestre de Chambre de Lausanne. Cet ensemble d'excellents musiciens continue à jouir de l'estime et de la sympathie des mélomanes romands, suisses et étrangers.

Il s'est produit régulièrement, durant la saison écoulée, en public, à Lausanne ou dans diverses villes de Suisse romande. Pendant la «saison» lausannoise, il a joué au Théâtre municipal et à la Maison pulliérane, et a présenté, au cours de dix concerts très fréquentés, des œuvres anciennes et modernes, dont plusieurs en «première audition», soit sous la conduite de *Victor Desarzens*, soit sous celle de chefs suisses et étrangers, parmi lesquels *Paul Sacher, Carlo Zecchi, Louis Martin, Peter Maag et Alceo Galliera*.

4. Premières auditions et créations à Radio-Lausanne

On tient à citer ici quelques œuvres importantes: «*Sainte-Hélène au Calvaire*», oratorio de *Leonardo Leo*, sous la direction de *Guido Guerrini*, émission remarquée en France, en Italie et en Allemagne, d'où parvinrent de nombreux témoignages. «*Ce jour-là*», de *Robert Mermoud et Maurice Budry*, présenté à l'occasion de la «Semaine Suisse». «*Messire François*», de *Pierre Kælin et Léon Chancerel*, qui a obtenu le premier «Prix Italia» — offert par la RAI — accordé à la radiodiffusion suisse. «*Brrô et Tiss*», feuilleton pour «parents», de *William Aguet et Jacques Ibert*. Enfin «*Ange Dudule*», de *William Aguet et Henri Sauguet*, le résultat d'une étroite collaboration entre Radio-Lausanne et la Radiodiffusion Française, qui l'ont diffusé simultanément sur leurs antennes.

5. L'art lyrique à Radio-Genève

Le service lyrique a porté son effort sur la création d'ouvrages originaux ou peu connus du grand public, en leur donnant une inter-

prétation de grande classe, et en élargissant dans la mesure de ses possibilités, la place réservée à la culture nationale.

C'est ainsi que nous avons pu, au cours de l'année, révéler aux auditeurs de langue française l'émouvante «*Colombe égarée*», de Hans Haug, dans une adaptation française de *Daniel Anet*, et enregistrer le puissant «*Roméo et Juliette*», de Sutermeister, dans une traduction de *Mia Dénéraz*. Parmi les œuvres injustement tombées dans l'oubli, citons le «*Guillaume Tell*», de Grétry, qui ne pouvait laisser indifférent notre sentiment national, et dont tout le matériel a été reconstitué par Radio-Genève. Cet ouvrage, qui a fait figure de véritable révélation, et qui, depuis, a été repris à Bruxelles, a été créé en version radiophonique par des chanteurs de tout premier ordre, tels *David Garen* et *Geneviève Moizan*.

Citons encore «*Le Petit Chaperon Rouge*», de Boieldieu et, dans un domaine plus léger, la création des versions radiophoniques de «*L'aimable Sabine*», de Louis Beydts et de «*La Mazourka bleue*», de Franz Lehar.

Il y faudrait ajouter la collaboration de la Société romande de spectacles et les quelque 56 autres émissions qui ont, cette année, orienté les auditeurs dans la connaissance du répertoire lyrique.

6. La musique de chambre dans les deux studios romands

Radio-Lausanne entend se limiter à signaler ici quelques ensembles de valeur: «*Musica da Camera*» de Lausanne — le duo pianistique *Kurt Bauer et Heidi Bung* — le duo *Gorini-Lorenzi* — le *Quatuor hongrois* — le *Quatuor italien* — le *Robert Masters Quartett*, de Londres — le *Quintette de Sienne* — le *Trio de Trieste* — le «*Wiener Oktett*» — les trios, quatuors et solistes de l'OCL — les duos de violon et piano *Michel Chauveton* — *Denise Bidal* — de violoncelle et piano *Guy et Monique Fallot* — les duos de piano *Foscari-Bergamo*, *Grewe-Kersten* et les trios d'anches *Henri Barraud*, *André Dupont*, *Hubert Fauquex*, le trio *Le Roy-Février*, etc.

Deux ensembles de musique de chambre de Vienne vinrent aussi en studio en 1954: le «*Wiener Konzerthaussextett*» et le «*Wiener Gitarre-Kammermusik-Trio*».

Quant à Radio-Genève, on se borne à observer que, malgré la modicité des moyens financiers mis à la disposition de la musique de chambre, c'est en ce domaine qu'il y eut, en 1954, le plus de renouvellement; la statistique révèle cent quatre œuvres de première audition, dont sept de musique ancienne et quatre-vingt-dix-sept de musique moderne et contemporaine, où les grands noms de

Strawinsky, Hindemith, Prokofieff, Bartok, Martinu, Bloch, Kodaly, Messiaen voisinent avec ceux qui seront peut-être les maîtres de demain: Shapero, Kubik, Tubin, Angerer, Guarneri, Einem, Grünenwald, Becewicz, Wladigueroff, Badings, Dumont, Perrenoud, Stojanovitch, etc.

Les noms de 126 artistes et ensembles ont paru dans les programmes de musique de chambre réalisés par Radio-Genève, soit 53 pianistes (23 suisses, 30 étrangers), 18 duos violon-piano, 9 duos violoncelle-piano, 6 trios, 9 quatuors, 24 chanteurs, etc.

Dans le domaine de la musique spirituelle, signalons la présence plus fréquente des *Cantates de Bach*, auxquelles le chef du service musical voue ses connaissances spécialisées et des soins particuliers. Quant à la musique ancienne, les réalisations admirables de Mme *Hélène Teysseire-Wuilleumier* ont fait des émissions de *La Ménéstrandie* un moment unique d'art et de goût.

III. Les émissions de variétés et la musique légère

1. Considérations générales

Dans la structure générale des programmes, les émissions de variétés et la musique légère apportent un sourire au milieu des plaisirs plus austères de l'art symphonique ou de la tragédie classique. Mais ce sont là, contrairement à ce que pense le profane — des émissions difficiles à organiser, à mettre au point, à renouveler surtout. Mais il faut aussi remarquer que le mot «variétés» recouvre des catégories très diverses d'émissions, réparties d'ailleurs en premier lieu en deux classes: émissions montées en studio; émissions organisées ici ou là à l'extérieur des «boîtes acoustiques». Disons, sans plus allonger, que la qualité radiophonique n'est pas comparable de l'une à l'autre de ces catégories et que les joies qu'on en espère sont donc totalement dissemblables.

2. A Radio-Lausanne

Pendant l'année 1954, Radio-Lausanne a présenté 436 émissions enregistrées en studio et 87 programmes réalisés en public. 45 spectacles ont été donnés dans 28 villes de notre pays et 118 artistes ont été engagés comme vedettes de ces émissions de variétés.

Un effort très particulier a été fait pour la présentation dans toute la Suisse romande, et dans les principales villes de Suisse, des

plus importants programmes destinés au public, en même temps qu'aux auditeurs.

C'est ainsi que «*Avec plaisir!*», «*Le maillot jaune de la chanson*», «*Jazz-partout*», «*Histoire de votre vie*», ont effectué des tournées fort appréciées et dont le succès n'a fait que croître.

L'émission «*Vogue la galère*» a été, elle, l'occasion d'importantes représentations données au nouveau Théâtre de Beaulieu, où plusieurs galas ont été aussi organisés avec le concours des plus grandes vedettes du moment.

Signalons, parmi les émissions régulières: «*Mardi, les gars*» et «*Derrière les fagots*», deux émissions satiriques des jeunes chansonniers lausannois: *Michel Dénériaz* et *Emile Gardaz*, tandem sympathique et plein de fantaisie que les auditeurs semblent avoir plaisir à rencontrer chaque semaine sur les ondes.

Au nombre des émissions nouvelles introduites dans les programmes, mentionnons encore: «*Le club des optimistes*», émission publique de jeux et de chansons — et «*Le savoir-vivre dans le monde*», réalisée avec le concours de personnalités appartenant au monde des lettres, des arts, de la politique, de la science, de la mode, de la gastronomie, de chansonniers et de vedettes de divers pays. «*Discanalyse*», critique des enregistrements de la chanson par un jury auquel s'associent les auditeurs — «*Paris-ballade*», l'émission d'actualité fantaisiste — «*Les auditeurs à l'école de la fantaisie*», occasion pour chacun de composer sur un thème donné poème, sketch, histoire, chanson, etc.

Citons encore «*Magazine 54*», «*La grille des vedettes*», mot croisé radiophonique, et «*Enchanté de faire ma connaissance!*», l'émission qui, conduite par des spécialistes avisés, apporte à chaque participant des révélations qui lui permettent de se mieux connaître.

Ainsi que nous le disions au début de ce chapitre, de nombreux galas furent organisés, soit au studio, soit au Théâtre de Beaulieu. Voici les noms de quelques artistes qui y tinrent la vedette: *Eddie Constantine*, *Robert Lamoureux*, *Luis Mariano*, *Yves Montand*, *Joséphine Baker*, *Charles Trenet*, les «*Compagnons de la chanson*», *Lucienne Delyle* et *Aimé Barelli*, *Jean Nohain*, etc.

3. A Radio-Genève

Au cours de 1954, plusieurs initiatives furent prises dans le dessein de présenter à nos auditeurs des émissions plus originales

que par le passé. Certes, cette année encore, nous avons eu recours, pour nos spectacles publics, à de grandes «vedettes» du moment, telles que *Gilbert Bécaud*, *Jacqueline François*, les *Frères Jacques*, *Edith Piaf*, *Léo Marjane*, *Henri Genès* ou *Yvette Giraud*, mais nous nous sommes fixés pour tâche de découvrir dans notre pays tous les talents d'auteurs et d'interprètes qui pourraient s'y cacher, afin de les aider et de donner ainsi à nos programmes récréatifs un caractère plus spécifiquement national.

Signalons, entre autres, deux nouveautés: l'émission «*Indiscrétions*», au cours de laquelle *Colette Jean* cherche, au moyen de questions inattendues, posées à la personnalité qui fait l'objet de l'émission, à découvrir le caractère de l'intéressé, les réponses donnant lieu à des interventions musicales humoristiques; puis l'émission publique «*Chacun son tour*», qui a été organisée, cette année, en dehors de Genève et a visité Berne, Zurich, Lucerne et Bâle. Partout, le public a accueilli chaleureusement les nombreux collaborateurs réguliers de cette émission, ainsi que les «vedettes» internationales qui en rehaussèrent l'éclat par leur présence.

On sait combien rares sont chez nous les chansonniers et les fantaisistes. On a d'autant plus de joie à signaler la montée en flèche à l'écoute de *Jean Vigny*, tous les lundis, après les nouvelles de 12 h. 45. Son personnage de Gribouille vaut à son interprète une faveur grandissante: il se caractérise par son humour rose et son esprit sans équivoques ni vulgarité, ce qui permet une écoute en famille «*De tout et de rien!*»

Quant à la *musique légère*, signalons que, pendant l'année 1954, la production du «*Grand orchestre de variétés*» comportait 62 % d'œuvres dues à des compositeurs suisses. Quant aux solistes vocaux et instrumentaux indigènes, nous avons eu recours à eux pour le 58 % du répertoire nécessitant de tels solistes (chansons et soli instrumentaux avec accompagnement d'orchestre).

Dans le domaine du jazz, enfin, mentionnons «*Jazz aux Champs-Élysées*». Produite par *Jack Diéval* pour la RTF et par *Louis Rey* pour Radio-Genève, cette réalisation avait avant tout pour but de mettre en évidence les réussites des orchestres et solistes européens, dans le domaine du jazz moderne. Pour y parvenir, les producteurs ont eu recours aux multiples possibilités offertes par les organismes de radiodiffusion étrangers, qui mirent aimablement à disposition leurs plus marquantes réussites respectives, dans ce domaine. Ainsi, «*Jazz aux Champs-Élysées*» a réellement pris l'aspect d'un rendez-vous européen du jazz et a permis une comparaison des différents styles et des tendances qui se manifestent sur notre continent.

4. La Coupe suisse des Variétés

Les deux studios romands ont, cette année, associé leurs efforts en une réalisation nouvelle: «*La Coupe suisse des Variétés*». Cette manifestation publique et itinérante, organisée à tour de rôle par Radio-Lausanne et Radio-Genève s'est déroulée dans une vingtaine de villes suisses et a connu, partout, le succès le plus complet. Réservée aux artistes et groupements d'amateurs, cette compétition a donné à *plus de 40 000 spectateurs* la possibilité de faire connaissance avec les «vedettes» les plus cotées du moment et de mieux se rendre compte des efforts accomplis par les studios romands dans le domaine de la récréation et de la gaieté. Elle a permis de découvrir quelques éléments d'une valeur réelle que les studios auront l'occasion de présenter aux auditeurs de façon plus complète en 1955.

En guise de conclusion

Nous en voudra-t-on de toutes nos omissions? Sans doute il faudrait citer les émissions religieuses, les récitals, les conférences, le sport et ses catégories, l'université radiophonique internationale et bien d'autres encore. Toutes ont leur importance: nous y consacrerons l'an prochain une partie de notre rapport.

Monte Ceneri

La RSI tra il passato e l'avvenire

I nostri colleghi della Svizzera romanda aprivano un loro rapporto annuale con questa frase:

«Il passato condiziona l'avvenire.»

Frase d'oro, davvero; frase d'oro zecchino, d'oro di coppella per quanto riguarda la Radio; la cui vita si può paragonare a un gorgo nell'ansa di un fiume, un bel gorgo veloce, iridescente, che scaturisce da incontri e variazioni di molte correnti, le superficiali e le profonde. Guardate il gorgo: la sua esistenza è fatta di velocità. Può accelerare la rapidità del vortice, ma non può scemare: chè subito il gorgo non esisterebbe più, e si tornerebbe ad aver acqua, bassa o profonda; e basta.

Questo punto d'incrocio di correnti superficiali e sotterranee ch'è la radio ha bisogno di un moto costante: di un moto, anzi, che vada aumentando via via, poichè sarebbe già pericoloso mantenere soltanto la velocità iniziale.

Nel trascorso 1954 abbiamo cercato di tenere attivo e iridescente il nostro gorgo; ma avvertiamo il bisogno prepotente di accelerarne il moto: il che significa, per uscire di metafora, di accrescere e vivificare i programmi, d'aprire finestre sul mondo, di far entrare nuovo ossigeno, d'essere più rapidi ed essenziali, più sostanziosi e stringati, più ricchi per essere più oggettivi.

Queste nostre considerazioni — chiuso il libro del 1954 — s'inscrivono in un momento affatto particolare della vita della radio svizzera: si profila la possibilità di uscire dalla costante indigenza in cui la stazione di Monte Ceneri ha portato avanti per oltre vent'anni il suo carro lieto eppur pesante; si delinea — con l'aumento della tassa d'abbonamento — un'accresciuta disponibilità per il nostro bilancio: che potrebbe così disporre di mezzi finalmente pari ai compiti da noi richiesti. Ma — come dicevamo prima — occorre migliorare i programmi, procurare una sistemazione economicamente più normale agli impiegati e ai collaboratori, oltre che rinnovare o perfezionare le attrezzature... Vi sarà dunque un aumento: ma esso dovrà essere impiegato per due scopi: adeguare finalmente il nostro bilancio ai programmi che da esso devono scaturire, e inoltre produrre programmi più ambiziosi, piani più vasti, imprese più importanti.

Affronteremo, per cominciare, un esame — più ragionato che elencativo — di quanto abbiamo fatto nel 1954, dunque in un anno in cui la RSI ha fatto fronte alle sue esigenze nel clima della melanconica normalità.

Tenteremo poi un piano meno impreciso dei propositi con cui contiamo di fornire al Paese un strumento ancor più sensibile e perfetto delle sue aspirazioni.

Bilancio di un anno

1954: un nuovo anno di lavoro. Un anno, per il nostro studio, significa 365 giorni di microfono aperto; e poichè il nostro istituto ha per compito di produrre parole e suoni, il 1954 viene a significare 2091 ore musicali e 1560 ore di parole.

Per dare un'idea della mole rappresentata da tanto lavoro, sappiano i cortesi lettori che se si stampassero tutti i programmi parlati del 1954 — del resto, tutti o quasi, prima di venir parlati, sono stati scritti, e su nostro incitamento — si otterrebbe un libro di centoventi volumi grossi come «Tempo di marzo»! Certo quei volumi non saranno che in minima parte meritevoli di venir confrontati col capolavoro del nostro Francesco Chiesa; però vi si troverebbero cose valide e cose curiose, la memoria di imprese svanite troppo presto nelle onde radiofoniche: e quasi a ogni pagina, uno sforzo, un'idea, il frutto di una particolare competenza, insomma una comunicazione che le antenne hanno spedito non nel vuoto spazio ma a ben determinati indirizzi; tra i quali, spesso, il vostro come effetto, sempre come intenzione.

Nelle pagine che seguono potrete trovare il ricordo di comunicazioni che una volta o l'altra sono pervenute fino a voi, e che voi avrete accolte con riconoscenza. La riconoscenza — anche questo è vero — non è cosa che venga fatto spontaneamente di manifestare alla Radio; alla Radio è più bello levar contro un indice accusatore, o far pollice verso, come vi garba.

È questo un elemento che rende più critico il nostro lavoro: è fatto per il pubblico della Svizzera italiana, ma questo pubblico non è uso a corrispondere, a manifestare la propria reazione. Ciò dipende da un costume profondo, da scontentezza e timidezza, e anche da un prepotente sentimento dei propri diritti; per cui, se è naturale che la Radio soddisfi tutti, è invece scandaloso che la Radio non soddisfi taluno. Quindi, solo il malcontento si fa avanti: ma

anche a questo noi riserviamo la migliore accoglienza, disposti a tener calcolo anche del più modesto parere, anche del meno sereno.

Si ha tuttavia l'impressione che un vasto movimento vada sempre più accostando il paese alla sua Radio. Mentre qualche lettera, con francobolli svizzeri o stranieri, ci reca, per dirla con Boine, «plausi o botte», l'uomo con l'apparecchio per registrare è ormai divenuta figura abituale in ogni punto della Svizzera italiana in cui avvenga qualcosa: anzi, quando quell'uomo con quella cassetta non c'è, è un coro di proteste; si lagnano gli amici, tuonano i nemici.

Questo caro paese ha ormai preso l'abitudine di rispecchiarsi nei programmi radiofonici. E non solo il nostro passato, le tradizioni, i costumi, il volto diletto, costante eppur misterioso del luogo natale vengono esplorati: non ancor paghi d'informare sull'attualità, si è ora fatto posto a «Domani nel Ticino»... in cui, tre volte per settimana, si cerca di prospettare, con voci e documenti, ciò che il paese s'accinge a fare. Piccolo programma, certo: ma che rivela con che sollecitudine la radio assista alle vicende del paese.

A dire quanto lo Studio di Lugano abbia vissuto la passione di tutti quando si trattò di nominare i nuovi Consiglieri federali, fra cui tutti noi volevamo che figurasse un ticinese, ricorderemo le giornate di programmi speciali per onorare Giuseppe Lepori e l'affermazione ottenuta nella sua persona da tutta la Svizzera italiana.

Ma non solo nelle sue vicende il paese viene a specchiarsi nella Radio. Esso viene anche ad agitarvi e a chiarirvi le sue idee: e poichè il microfono favorisce ogni sorta d'incontri, la Radio ha cercato di trarne accordi armonici; e in ciò essa è da considerarsi — in un luogo piccolo ma fiero, privo di scuole superiori ma vivacissimo di menti e di gusti — come un vero e proprio istituto di pensiero e di formazione spirituale.

Tale funzione della radio può manifestarsi anche nello stile con cui essa offre gli elementi di un giudizio, senza tuttavia influenzarlo. L'informazione della stampa è calorosa, ma appassionata: getta luci enormi su certi particolari, ma lascia nell'ombra l'essenza delle cose; il giornale tende a formare giudizi secondo il proprio giudizio mentre l'informazione della Radio è oggettiva e in certo senso anonima, si rivolge a tutti, ma è anche fatta da tutti.

Ora sfioreremo taluni dei temi trattati, fra i mille che hanno trovato posto al microfono. Ma i pochi qui accennati basteranno a dare un'idea del lavoro richiesto per la loro attuazione, dato che — come si diceva — la Radio raccoglie e vaglia con coraggio e nel medesimo tempo con prudenza il suo materiale, valutandolo poi non secondo passione ma secondo ragione.

Il Teatro nella vostra poltrona

L'ascoltatore che ha la pazienza di sfogliare i programmi troverà parecchi momenti nei quali assistere idealmente a spettacoli di prosa, senza abbandonare la propria dimora. In primo luogo, ogni lunedì, nella sede ormai classica della «Commedia principale», avrà modo di ascoltarsi una scelta di opere che muovono dalla Grecia antica alle scene più moderne: da Sofocle a Miller. Una cinquantina di commedie e drammi: di che far tremare un impresario. La Radio ha fatto ricorso a talune personalità della scena e della radiofonia italiane, affinché risultasse più vario il panorama drammatico offerto, e vi si alternassero registi e attori tra noi popolarissimi.

Accanto al lunedì teatrale, il venerdì radiodrammatico ha offerto una rassegna di opere internazionali create per il microfono: la produzione italiana ha naturalmente, come nel teatro, trovato un posto d'eccezione; seguono poi opere d'autori della Svizzera italiana, e infine lavori creati presso le radio straniere, da noi tradotti e ripresi.

La Radio di Lugano ha sempre avuto la viva coscienza del compito ch'essa può svolgere nel campo della diffusione della cultura: in questa preoccupazione ideale va messo il ciclo dei «Più bei racconti del mondo», scelti fra i capolavori della novellistica mondiale, e adattati per la radio da autori specializzati. Ma non per questo è stato trascurato il Teatro popolare: accanto ai «drammoni» e alle commedie più dilette al pubblico, è nato e prospera un teatro dialettale di autori nostri, che occupa prevalentemente il tardo pomeriggio della domenica e si è creato un auditorio affezionato nei più larghi strati popolari.

L'arte drammatica ha poi trovato utile complemento in programmi offerti dalla RAI e dalla BBC in lingua italiana, ed ha attinto informazioni sulla vita attuale delle ribalte internazionali, con cui animare un settimanale «Corriere degli spettacoli».

Minerva sulle onde

Alla radio ogni opera di cultura va perduta se non si riesce a trovare un particolarissimo tono con cui divulgarla. Per riassumere tale difficile impresa, dovremmo affermare che la radio deve, in un certo senso, istruire l'ascoltatore suo malgrado: il quale chiede per lo più di essere ricreato o rasserenato. Tale preoccupazione è palese nel titolo del nostro «primo piano» culturale, «Le Muse in vacanza»: che in mille modi tende ad animare il mondo della cul-

tura e dell'arte, ma procurando che l'ascolto risulti avventuroso e sorprendente, e le notizie, i documenti e i commenti accostino l'attenzione popolare a una materia tanto viva eppure, ordinariamente, così chiusa e difficile. I libri vengono presentati a parte, nel «Letttore 1954»: vale a dire in un programma per lettori d'oggi, che vanno agevolati nella scelta, guidati nel giudizio preventivo, ma insomma attratti al più nobile e pensoso svago dell'esistenza intera. V'è poi, nel dominio della cultura, l'aspetto attuale, la cronaca vivace: e il compito della domenicale «Posta culturale» è proprio questo: di sfogliare la posta del bello e del pensiero, quale vien fatta pervenire al microfono con invii documentati da luoghi, oltre che del Ticino, dell'Europa.

La Svizzera italiana è naturalmente in capo alle nostre affezioni e alla curiosità del pubblico: quindi si sono istituite rubriche riservate ai nostri artisti e ai nostri scrittori, al loro sforzo di anni come ai loro risultati più recenti. Ma il Ticino ospita anche molti «cervelli» confederati e stranieri: la Radio li ha cercati, spesso andandoli a snidare nel loro splendido isolamento, per manifestarne l'attività e le predilezioni.

Vi sono poi i «Corsi serali e di cultura», che hanno curato dalla base la diffusione di argomenti del sapere: mai con spirito pedante o per tentare un'assurda concorrenza a scuole superiori o accademiche, ma sempre per cogliere nel fatto culturale la vita degli artefici, il movimento universale del pensiero, il cammino glorioso e nel contempo preoccupante della scienza moderna: anche in forma di discussioni animatrici.

La Radio e il mondo

Che stupendo compito, quello di cogliere in sintesi vivificanti la vita del mondo per farne partecipe il pubblico del paese! Che in larga parte, specie nei villaggi e nelle valli, non dispone d'altra sorgente continua d'informazione e di formazione. La Radio testimonia la vita del paese e del mondo con qu'ell'appassionante mezzo di comunicazione ch'è il *Documentario*: il quale offre la riproduzione sonora di realtà e di sogni, e può dar luogo a risultati d'autentica poesia, come può racchiudere in quel baleno di vita ch'è una mezz'ora d'ascolto attento, il risultato di inchieste pazienti, ove sopra i temi e i concetti corra la viva voce degli uomini. «Il microfono della RSI in viaggio» ha trasportato gli ascoltatori nel vasto mondo, avvalendosi di esperienze vissute da collaboratori consueti oppur straordinari che hanno vagabondato da Maiorca al Brasile, dall'In-

docina a Roma, a Vienna, nel cuore dell'Africa, in Olanda, in Inghilterra, in Francia sulle orme del Tour, in Sardegna, nell'estremo Nord dell'Europa e nell'America del Sud.

E in Svizzera? Ebbene, «*Simpatia elvetica*» — il programma che fa da ponte tra il meridione e il settentrione del Gottardo — ha offerto un lungo «*Viaggio a zig-zag*» attraverso la Svizzera: perchè ci si conosca meglio, per aprire nuove strade alla comprensione, alla solidarietà: insomma alla simpatia.

Citeremo anche «*La scatola a sorpresa*», un divertente e variato organismo settimanale aperto all'ultimo istante ad accogliere programmi dell'ora, suggeriti dall'attualità o singolari per diverse ragioni. E termineremo menzionando lo sforzo maggiore della divulgazione, «*La Radio vi rivela*»: in cui, occupandosi per gli ascoltatori dei temi anche più ardui del momento, la Radio ha mirato a presentarli a tutti nel modo più facile e chiaro.

Abbiamo detto temi ardui: e tali sono «*Godere e capire Picasso*», «*Il perpetuum mobile*», «*L'energia atomica e la Svizzera*», «*Le nostre sorelle le vitamine*», «*La dodecafonìa*», «*Le scienze occulte*», «*La copertura oro*», «*I falsi in arte*», oppure le battaglie del Politecnico contro i flagelli naturali, o gli studi sulle flessioni della popolazione della terra: ma ne sono risultate divulgazioni esemplari, rigorosamente documentate ed esatte da un lato eppure tali, dall'altro, da rappresentare un piccolo spettacolo sonoro per chi stava ad ascoltare.

La Radio del sorriso

Quando la Radio vuol divertire e svagare, non deve lasciar nulla di intentato per riuscirvi con gusto, essenzialità, varietà e copia di buone sorprese. Un drappello d'autori italiani, fiancheggiato da elementi nostri che vanno affermandosi, hanno scritto i copioni; i nostri registi e attori si sono a loro volta avvalsi di note voci italiane nel genere comico, e così una diecina di crocette segnate in rosso lungo i programmi di una settimana avranno rappresentato per gli affezionati altrettanti momenti di dilettevole distensione.

Ultime notizie dal mondo

L'Attualità si è fatta strada attraverso la musica, la cultura, il teatro serio e del sorriso, ben 535 volte nel corso del 1954: pressochè ogni giorno col «*Quotidiano*» e con un «*Prisma*» dal mondo; con «*settimanali sonori*» alla festa, con commenti, interviste e inchieste sulla vicenda più recente del mondo contemporaneo.

I programmi di casa

Dicevamo, nell'introduzione, della cura con cui la Radio osserva il paese e ne testimonia — nei particolari o nel suo assieme — il passato, il presente e perfino l'avvenire. La nostra «*casa*» è la Svizzera italiana: e i principali programmi di casa sono «*Orizzonte ticinese*» e «*Voci del Grigioni italiano*», in cui si presenta e si commenta ciò che avviene nelle nostre valli e intorno ai nostri laghi. Per gli ascoltatori più lontani vi sono rubriche quali «*Dagli amici del Sud*» e «*Invito a meridione*»; e per i curiosi del paese, che possono documentarsi col «*Microfono risponde*», è stata aperta la tribuna intitolata «*Perchè?*» in cui si risponde a tutto, anche ai malumori, su cose e costumi di questa nostra terra.

Voci per tutti

Lungo la settimana radiofonica, come ogni radio che debba svolgere un programma completo ed omogeneo, sono sparse le voci che parlano a categorie particolari di ascoltatori: alle donne, ai ragazzi, ai giovani, ai malati, ai contadini, ai curiosi d'economia, ai viaggiatori, a chi s'interessa di diritto, ai lavoratori e così via: un tessuto fatto di fili innumerevoli che vanno tutti tirati con ardore e discrezione a un tempo, e che si ramificano verso precise persone, determinati interessi, ansie particolari e degne della massima cura.

L'offerta musicale

Il Ticino va inserendo con prepotenza la propria voce fra i luoghi d'elezione della musica, con i «*Giovedì musicali di Lugano*»: vera festa dei suoni imperniata sulle forze musicali dello studio, che ha invitato in casa nostra alcuni fra i più illustri nomi e complessi: come, nell'edizione del 1954, la Camerata academica del Mozarteum di Salisburgo, Igor Strawinsky, il Quartetto italiano, l'Orchestra filarmonica di Berlino diretta del celeberrimo — e ora compianto — Wilhelm Furtwängler, Igor Markewitch, Pierre Fournier, Leopoldo Stokowski, Kurt Leimer, André Cluytens e Géza Anda.

Anche le «*Settimane musicali di Ascona*» si sono avvalse delle forze sonore dello Studio di Lugano: e da Ascona la Radio ha diffuso l'arte di Carl Schuricht, Jehudi Menuhin, Antonio Pedrotti, Gaspar

Cassadó, del Gruppo strumentale «Pro Arte» di Milano, di Otmar Nussio e di Erna Berger; infine, di Otto Klemperer e Isaac Stern.

La radiorchestra fornì 226 ore di microfono inserito, con concerti sinfonici, cicli musicali e altre produzioni, in parte rallegrati dalla partecipazione del pubblico.

La musica operistica è cara alle orecchie ticinesi: quindi vennero diffuse esecuzioni integrali di melodrammi, novità del genere, e molti concerti di musica scelta dal tesoro mondiale.

Il nostro Coro ha perfezionato il suo capillare lavoro di studio del patrimonio antico italiano, volgendosi spesso al repertorio più moderno; e gli amanti dell'armonia creata da voci umane ricorderanno per un pezzo una serata memorabile, in cui la RSI volle celebrare il Canto popolare italiano, e invitò il pubblico a un concerto offerto da quattro tra i più preparati e noti complessi italiani del Settentrione.

Ricorderemo il vasto programma di musica da camera, strumentale, solistica, insomma d'ogni genere e sorta, sia in esecuzioni dirette che mediante registrazioni: e dedicheremo una parola speciale al lavoro svolto dalla sezione di musica leggera: la quale, attraverso scambi di programmi con gli Studi romandi e svizzero-tedeschi, ha testè assicurato all'estro dei dilettanti ticinesi la «Coupe suisse des variétés».

Pensieri del presente

A questo punto il lettore che ci ha pazientemente seguiti potrà legittimamente chiedersi: «E vi par poco? Se siete riusciti a imbastire un'annata così ricca e varia, vuol dire che i mezzi a disposizione bastavano!»

Noi, è vero, amiamo il nostro lavoro: e considerandolo nel suo panorama di un anno, abbiamo tenuto a metterne in risalto la poliedricità d'interessi, lo spirito che l'informa, i dominî toccati.

Ma esso va anche considerato nel suo carattere di sforzo che era e permane eccezionale; nelle condizioni in cui è stato fornito, alla luce delle rinunzie che si sono dovute fare; con spirito critico nei risultati, con occhio alla situazione presente d'uomini e mezzi tecnici, con il pensiero dell'inevitabile sviluppo, e dal fatto inesorabile che occorrerà affrettare il passo se non vogliamo marciare sul posto.

È ciò che tenteremo di sviluppare nelle considerazioni che seguono.

Uno sguardo all'avvenire

La natura di questo rapporto non consente di passare in coscienziosa rassegna tutti i fattori che hanno determinato un impensato e travolgente aumento del costo della produzione radiofonica. L'introduzione di nuovi mezzi tecnici, se da un lato ha perfezionato il valore qualitativo dei programmi, dall'altro ha fortemente aumentato il costo della produzione. I diritti d'autore, soprattutto in tema di registrazioni meccaniche, ci pongono di fronte a inesorabili e sempre più gravose esigenze. I provvedimenti di natura sociale dovranno essere ampliati e adeguati alle responsabilità di coloro che per la radio lavorano.

E v'è da considerare che la radio non ha bisogno soltanto di mezzi tecnici e di persone capaci di sfruttarli al massimo: ha bisogno di stabili, decorosi per quanto possibile, ma soprattutto perfettamente adatti alla funzione. L'edificio che ospita attualmente lo Studio di Lugano ricorda un poco i baracconi in cui Méliès si trovò a creare le prime opere cinematografiche, o gli «studios» della Hollywood idillica e provvisoria dei primordi. La stazione di Monte Ceneri disporrà tra qualche anno di uno studio modernamente attrezzato: in cui però sarebbe incoerente trasportare di peso le attuali compagini e squadre di lavoro senza uno sviluppo conveniente sia negli effettivi che nelle condizioni della prestazione d'opera.

Bisogna risalire alla nostra condizione di Studio svizzero, cioè di un paese trilingue a base federativa, in cui l'esercizio della radio-diffusione urta, già in potenza, contro ostacoli che, per la maggior parte dei paesi, sembrerebbero insormontabili. Siamo solo uno degli Studi svizzeri, ma ci è imposto il compito di alimentare da soli una delle tre stazioni nazionali, di sviluppare un programma completo, dall'alba alla notte, in cui trovino posto tutti gli infiniti elementi che competono all'esercizio radiofonico. Da noi — ed è questa la constatazione fondamentale — una istituzione di tal genere è predestinata a soffrire dell'eseguità del campo da cui prelevare collaborazioni e contributi — in una parola, alimentarsi. Lo si è detto e ridetto, ma non per questo è verità meno sacrosanta — poichè il potenziamento e il miglioramento dell'istituzione non dipendono evidentemente soltanto dalla buona volontà, ma da condizioni di spazio, di tempo, di denaro, di persone, di mezzi.

Cominciamo dalle persone.

Il rapporto del presidente del Comitato centrale della SSR denuncia nella scarsità del personale il pericolo che parecchi fini-

scano per incorrere almeno in questa grande malattia radiofonica: l'inaridimento, la «routine», l'esaurirsi d'ogni inventiva e freschezza.

I nostri impiegati non sono soltanto, come presso le Radio dei grandi paesi vicini e lontani, suscitatori di programmi: essi devono attivamente creare e mettere in onda quegli stessi programmi. Il dipartimento parlato, ad esempio, è costituito quasi per intero da autori di programmi: precisamente da tutti gli elementi del paese che hanno dimostrato di esserne capaci.

Alla Radio, si deve «fare» e nel contempo «suscitare».

Si avverte vieppiù la necessità di allargare il personale dei diversi servizi, soprattutto per quanto riguarda segretari, sorveglianti, esaminatori dell'intera produzione, supervisori, coordinatori; inoltre, è urgente che diversi elementi vengano sollevati dai loro compiti immediati, perchè possano occuparsi della formazione dei futuri collaboratori.

Visti da fuori, i nostri servizi possono apparire composti di ranghi complessi: ma visti con occhio attento e ravvicinato, questi ranghi si riducono di molto: quando si pensi che son fatti d'autori, di produttori diretti, e non di personale direttivo ed organizzativo.

Legati come sono ai compiti inesorabili del microfono, i nostri elementi possono ben raramente allontanarsi per compiti particolari. L'esperienza insegna che le missioni d'uomini dello Studio, insieme con quelle di taluni collaboratori, procurano sempre all'Istituto lavori al disopra della media. La collaborazione radiofonica di qualità è ridiventata oggetto di caldo rapporto personale: per cui all'apporto della persona o delle persone remote dallo Studio, s'aggiunge quello dell'intelligente ed esperto sollecitatore.

Nè va sottaciuto il fatto che a prestazione eccezionale deve andar congiunto un compenso eccezionale. Come si può tener vivo con questo mezzo lo spirito creativo, se gli autori di programmi sono degli impiegati? Bisogna escogitare perlomeno una remunerazione socialmente ma anche qualitativamente adeguata agli apporti: arricchire lo Studio d'uomini — che rappresenteranno nuove forze — oppure inglobare negli stipendi premi di produzione.

Registi, sonorizzatori, cronisti, lettori, attori, annunciatori, documentaristi, assistenti, operatori, personale d'ufficio: sono queste le forze che dovremo procurarci, e che sin d'ora dobbiamo cominciar a formare. Negli ultimi tempi si è ripresa la consuetudine di invitare allo Studio, per un periodo di assistenza, elementi promettenti, riconoscendo loro un indennizzo. Tale opera va estesa ed organizzata, affinchè anche il nostro Studio possa offrire la possibilità d'una sia

pur modesta scuola preparatoria, senza la quale nessuna forza nuova, anche buona e intelligente, potrà mettersi con profitto a lavorare per noi.

Discorriamo ora dei collaboratori.

Lo Studio di Lugano non può chiedere indefinitamente collaborazioni a persone occupate altrove, da pagarsi di volta in volta e alle quali, cessata l'opportunità, si possa, come si dice volgarmente, chiudere la porta in faccia. Per aver mano libera nei confronti dei collaboratori — i nostri più validi e preziosi aiutanti — dobbiamo per prima cosa aver la possibilità di prepararli adeguatamente; poi, di compensarli generosamente nel periodo di più intensa e felice attività.

Un'annata di produzione come il 1954 scaturisce da una costante e non sempre lieta sorveglianza d'economia.

È, questa, cosa sempre giusta e decorosa?

Noi dovremmo, in linea di principio, potenziare l'elemento per il quale si è voluto creare uno Studio svizzero a meridione delle Alpi: il parlato svizzero-italiano, cioè dar voce alla vita del nostro paese; e giovare alla cultura italiana.

La realizzazione di queste due imprese, con i mezzi attualmente a disposizione, costringe ad acerbe rinunce. I compensi strettamente commisurati, e spesso scarsi, che possiamo offrire ai collaboratori ci precludono apporti di assoluto valore. Il loro confronto con i compensi, ad esempio, italiani, basta a rivelarne la totale insufficienza. Se, appena finita la guerra, potemmo assicurare allo Studio di Lugano l'apporto di grandi nomi, ora non potremmo pretendervi senza un deciso adeguamento dei compensi.

La Radio non può più alimentare in modo avvincente i suoi programmi limitandosi ai soli rapporti epistolari o anche telefonici. Ormai collaborare alla Radio è pratica da specialisti, esige l'uso di apparecchi d'incisione, spostamenti rapidi e lontani, disponibilità totali e non saltuarie o da amatori. La stampa ticinese aveva inventato, negli anni belli, una locuzione squisitamente moderna: «Alla Radio ci si spartisce la torta.» Era l'epoca in cui collaborare significava sfruttare i «loisirs» del professore, del medico, del forestale; ognuno trattava al microfono argomenti connessi col proprio mestiere, e l'arrotondamento che ne derivava per il proprio bilancio era la famosa fetta della torta radiofonica. La Radio era considerata, nella visione sempre un pochino appassionata della stampa, come una saporita focaccia, intorno alla quale i collaboratori, simili a un branco di affamati, lottavano per ghermire le fette più grosse.

Come sono lontani quei tempi! Ormai la «torta», cioè la cosa

preziosa del fatto del collaboratore, è fuori della Radio, è fra i collaboratori: ed è la Radio che — nelle sue imprese di rilievo — corre per assicurarsene il dono.

Rotti dall'abitudine costante di un bilancio difficile, siamo indotti a presciare ciò che, sul terreno pratico, ci proponiamo di fare al più presto, non appena i nostri mezzi finanziari verranno irrorati da nuovo benefico sangue:

1. Allargare la cerchia dei nomi di vaglia, in Svizzera, in Italia, e altrove.
2. Promuovere la realizzazione di lavori assai curati e vagliati, per ciascuno dei quali vi sia un incaricato responsabile, cui non vengano lesinati mezzi o libertà per assolvere il suo compito nel miglior modo possibile.
3. Aumentare decorosamente le tariffe medie per autori e interpreti di programmi.
4. Assumere nuovo personale, sia organizzativo che redazionale.
5. Assicurare a tutti i servizi aventi carattere d'attualità buon numero di corrispondenti regolari fuori dello Studio, legandone l'interesse mediante compensi fissi oltre a premi per prestazioni che superassero il livello ordinario.
6. Organizzare un sistema di ricezione per filo di gran parte dei servizi estranei, in modo da garantire tempestività e sicurezza di trasmissione.
7. Dotare i migliori collaboratori esterni d'apparecchi di registrazione.
8. Liberare talune forze dello Studio da compiti estenuanti e regolari, per conceder loro di allontanarsi, nei casi meritevoli, in cerca di idee e di materiale.
9. Nel campo del teatro, procedere a ingaggi anche clamorosi: di registi di vaglia da ospitare transitoriamente, di attori di fama, di beniamini del genere comico.
10. Acquistare, o addirittura effettuare direttamente, la registrazione — da parte delle principali e più famose compagnie teatrali italiane — di «primi piani» del loro repertorio adeguatamente riveduti per noi.
11. Accrescere l'attuale compagine d'attori professionisti, in modo da permetterci da un lato l'allestimento di opere notevoli e difficili del repertorio d'ogni tempo; e, dall'altro, di far lavorare contemporaneamente una squadra di prosa, una di rivista, ed una per le altre trasmissioni parlate.

12. Rinnovare il materiale su cui si fonda il lavoro dello Studio: partiture musicali, opere di consultazione, repertori teatrali, libri d'ogni genere, registrazioni, dischi di rumori, attrezzature di sonorizzazione; senza dimenticar mobili e attrezzi indispensabili; tutte poste governate sin qui da un severo spirito di economia, ma che in un'amministrazione più liberale nei mezzi trarranno ossigeno e vita per ciò che in seguito ascolterete.

Poichè è infine questa la cosa importante: ordinato e disposto senza assilli finanziari ciò che sta dietro al vostro altoparlante, quel che conta, per voi come per noi, è il gorgo veloce, iridescente, pensoso o inebriante di cui si diceva all'inizio di queste considerazioni. L'ascoltatore della Svizzera italiana, pur appartenendo a una minoranza numericamente debole, ha la sua Radio, quella della minoranza italiana, quella che per noi dà forma e vita al concetto della democrazia elvetica grazie alla solidarietà delle maggioranze e ai sacrifici propri. Come minoranza — e soprattutto come minoranza! — la Svizzera italiana ha da rallegrarsi molto che l'aumento della tassa di concessione sia stato introdotto: quest'aumento lavora per lei.

Così la nostra Radio potrà disporre di mezzi che permetteranno uno slancio nuovo nell'azione radiofonica: slancio forse non immediato, ma costante, progressivo; slancio di cui preme l'urgenza, quando si pensi ai miracoli che quotidianamente debbono essere compiuti per mantenere, nella nostra piccola regione, un Istituto così complesso e costoso qual è la radiodiffusione moderna. L'aumento della tassa varrà a convogliare disponibilità che permetteranno di liberare in buona parte la nostra attività radiofonica dalle strettoie finanziarie, consentendole di potenziare il suo compito: quello di essere forza spirituale del paese, dono di poesia, apportatrice di svago e di riposo, strumento di tempestiva e obbiettiva informazione; quello di far penetrare degnamente nelle vostre case lo spettacolo della vita, con la sua eterna maschera mista di riso e di pianto.

Volkstümliche und Unterhaltungsmusik

Das Mittelalter hatte es gut. Da wurde von den Gelehrten dekretiert, was Musik sei, und was ihren Vorstellungen nicht entsprach, wurde übersehen oder sogar für verderblich erklärt. Solch ein Vorgehen war nur möglich, weil Musik in den großen Zusammenhang der Welt gesetzt war, der für eine gesamte Christenheit galt. Welt und Musik haben sich trotzdem gewandelt, und heute stehen wir vor einer beinahe entgegengesetzten Situation. Die Musik ist nicht mehr eingeordnet, und der Musiker hat es nicht mehr allein mit Musik und Geist zu tun, er hat sich damit abzufinden, daß seinem Fachurteil häufig der merkantile Erfolg von Werken, Werkgruppen und Ausführenden widerspricht. Er mag lange feststellen, daß dieses oder jenes Erfolgsstück nicht die geringsten Qualitäten besitzt. Eine gerissene Unterhaltungsindustrie, die sich selbst über die mangelnden Qualitäten im klaren ist, wirft Dinge auf den Markt, die alles andere als Kunstwerke und alles andere als gut wiedergegeben sind, aber tüchtig auf Mangelerscheinungen und Wunscherfüllungen des modernen Menschen spekulieren.

Die alte Volks- und Unterhaltungsmusik war Ausdruck einer etablierten Gesellschaftsordnung, erfüllte ihren bestimmten Zweck und wurde vom Volk auch selbst musiziert. Alle diese Faktoren entfallen heute. Zwar sind die großen sozialen Umschichtungen wohl schon vollzogen, doch haben die neuen besitzenden Schichten ihre kulturellen Aufgaben noch nicht begriffen, was verständlich ist. Darum konnte sich auf diesem Gebiet noch kein Kodex der guten Sitten entwickeln. Volks- und Unterhaltungsmusik sind von Haus aus traditionelle Gebilde; denn es geht hier nicht um Eroberungen von neuen Sphären des Ausdrucks, sondern um allgemeinstes Ausdrucksbedürfnis. Die alten Volksliedtexte handeln vom Menschen in seiner Umgebung (Wanderschaft, Handwerk usw.). Diese Umgebung hat sich ungemein gewandelt; sogar der Bauer ist und wird immer mehr Techniker der Agronomie. Dieser Wandel hat sich aber literarisch noch nicht niedergeschlagen. Es ist darum nicht verwunderlich, daß man ernsthaft die Meinung hört, das alte Liedgut sei wahrscheinlich sogar zum Untergange verurteilt und könne nur noch als historische Erinnerung gepflegt werden, wie man auch andere überlieferte Musik pflegt.

Daß der Jazz selbst die Musik des hintersten Bergdorfes zu beeinflussen droht und damit scheinbar die Behauptung, Volksmusik sei traditionell, Lügen straft, darf uns Radioteute gar nicht wundern. Industrialisierung und Verstärkung gehen Hand in Hand, und zur Nivellierung trägt sinnloses Radiohören am laufenden Band wesentlich bei. Zu den Traditionen der Volksmusik gehört es aber auch, daß sie sich von fremden Vorbildern und der Musik sogenannter höherer Stände inspirieren läßt. (Das gilt übrigens nicht nur für Musik. Ein typisches Beispiel war der Palmenständer der letzten Generationen, der ja meist sinnwidrig in der guten Stube einer biedereren Wohnung stand.) Die gesamte Volksmusik, wenigstens Europas, ist unvorstellbar ohne stete Übernahme und Absinken komplexerer Kunstformen. Fürs erste bleibt das klassische Beispiel der Sarabande, die wenig nach der Entdeckung Amerikas aus Westindien nach Europa kam, zunächst von ängstlichen Gemütern aufs bitterste bekämpft und deren Ausführung sogar mit Zwangsarbeit bestraft wurde, die aber nach wenigen Jahrzehnten immer höher stieg und schließlich der königliche Tanz par excellence war. Wie höfische Tanzformen volkstümlich werden, dafür sind Menuett, Ländler und Walzer köstliche Beispiele, wobei der Walzer wiederum wunderbar zeigt, in welchem Zusammenhang eigentlich Volks- und Unterhaltungsmusik stehen.

Unterhaltungsmusik setzt die Stadt mit einem Kader berufsmäßiger Musiker und einem Vorrat an Lokalitäten voraus, wo sich Menschen in größerer Zahl mehr oder weniger zufällig treffen. Hier hat das Genie der leichten Muse die Möglichkeit, zu werden und sich zu entwickeln. Man denke an Lanner und die Familie Strauß. Mit der Zitierung dieser Namen stellt sich schon der Unterschied zwischen gesunder Entwicklung und gefährlichen Zuständen dar. Die Lanner und Strauß standen noch in Beziehung zur gesamten Komponistenschaft ihrer Zeit. Noch Brahms sprach offen aus, daß er Strauß um die Fülle und Lebendigkeit seiner Einfälle beneide. Vor dem 19. Jahrhundert war die Situation noch günstiger; da gab es keine Spezialisten für die verschiedenen Musikgattungen, so daß das Oeuvre unseres vielleicht größten Schweizer Komponisten, Ludwig Senfl, vom derben Unterhaltungslied bis zur Messe reicht.

Wir sagten schon, die Lebensformen unserer Zeit seien noch nicht etabliert. Vielleicht hängt damit auch die verhängnisvolle Trennung und Heterogenität unserer Musik zusammen. Vielleicht auch der Zustand, daß wenigstens die Unterhaltungsmusik überhaupt nicht mehr damit rechnet, in erster Linie vom Liebhaber gepflegt zu werden, und daß die volkstümliche Musik sich mehr und mehr

von der Unterhaltung ableitet. Es kommt dazu, daß der nicht bewußt lebende Mensch von den Möglichkeiten unserer Zeit überrannt wird und sich von ihnen unterjochen läßt, statt daß er die Technik beherrscht. Reisen zum Beispiel besteht doch nicht darin, daß man sich in ein Vehikel setzt und Kilometer verschlingt, eventuell auch irgendwo noch gut ißt. Solches Reisen beansprucht aber ebensoviel Zeit und Geld wie kultiviertes Reisen, das ebensoweit in die Welt wie rings um die eigene Wohnstätte führen kann. Die Propaganda der Unterhaltungs- und Reiseindustrie versetzt den nicht nachdenklichen Menschen in Wunschträume. Und damit haben wir einen weiteren Punkt angedeutet, mit dem wir zu rechnen haben. Unterhaltungsmusik will häufig gar nicht musikalisch unterhalten, sondern wird als zweit- und dritrangiges Medium benützt, in dem der Traum vom Cowboy und Seemann, von Hawaii und Grinzing schwimmt.

Die praktischen Folgen. Das Angebot an Unterhaltungs- und volkstümlicher Musik auf Schallplatten ist riesengroß. Das Angebot von der Dilettantenseite her ist zum Teil klein, zum Teil qualitativ unzulänglich (das hängt mit dem Rückgang des Dilettantenmusizieren zusammen). Der Anspruch des Hörers ist scheinbar unerlässlich.

Was ist nun zu tun? In erster Linie hat sich der Programm-schaffende mit den grundsätzlichen und zum Teil angedeuteten Fragen auseinanderzusetzen. Hier ist davon nicht zu schreiben. Praktisch kann er nichts anderes tun, als auswählen. Er muß den Mut haben, von 100 Platten 99 abzulehnen, vielen Chören und Instrumentalensembles zu sagen, daß man mit so wenig Arbeit nicht vor das Mikrophon eines Landessenders treten darf. Und was kann positiv geschehen? Man kann die guten Keime fördern; das ist in der Unterhaltungsmusik relativ einfach, führt bei der Volksmusik aber schon zur Auseinandersetzung zwischen grundsätzlichen Einstellungen und fängt mit der Schaffung der Begriffe Volksmusik und volkstümliche Musik an. Die Praxis scheidet als Volksmusik das Repertoire der eigentlichen Tradition von der volkstümlichen Musik aus, als welche wir das ansehen können, was wirklich auf dem Tanzboden und im Verein erklingt.

Die Vertreter der traditionellen Richtung betrachten das Volkstümliche mißtrauisch, die ändern sehen in der Volksmusik das Volkstümliche von Anno dazumal. Nun ist es gut, daß wir in einer Demokratie leben und beide Meinungen sich auswirken können; denn damit steuern wir dem Vergessen der Tradition und verhelfen wir der Gegenwart zu ihrem Recht, aus der wir, arbeiten wir verantwortungsbewußt, eine bessere Zukunft aufzubauen mithelfen können.

Aktualitätenprogramme

Mit der Ausdehnung des Rundspruchs und seines Aufgabenkreises wurde auch die Sendesparte der Aktualitäten beträchtlich erweitert und vertieft. Aktuell im weitern Sinne sind heute die meisten Programme, die musikalischen inbegriffen; dies gilt selbst für dramatische und musikalische Werke, deren künstlerischer Eigenwert keiner Aktualität bedarf, um zu wirken. Die aktuelle Bezüglichkeit für den Hörer ergibt sich bei solchen Sendungen aus verschiedenen Umständen: dem Stoff (bei einem Klassiker zum Beispiel), dem Namen des Autors und nicht zuletzt aus dem Rahmen, in welchem ein bestimmtes Werk in ein Gesamtprogramm hineingestellt wird; selbst die zeitliche Ansetzung spielt eine Rolle. In den zehn Jahren seit dem Krieg wurde auch bei uns der Sinn für aktuelle Gestaltung des Gesamtprogrammes stark entwickelt; erleichtert wurde dies den Programmschaffenden nicht zuletzt durch die großen technischen Verbesserungen der Aufnahme- und Wiedergabemöglichkeiten.

Bei dieser Gesamtkonzeption kommt den Aktualitäten im engeren und eigentlichen Sinne innerhalb des Programms eine ständig wachsende Bedeutung zu. In diesem Zusammenhang ist vorab an einen wesentlichen Unterschied zwischen Presse und Rundspruch zu erinnern: Die Presse, zu deren ersten Pflichten ebenfalls die Aktualität zählt, kommentiert; der Rundspruch dagegen beschränkt sich auf Information. Dies bedeutet keineswegs eine Einschränkung der Möglichkeiten; die radiophonischen Mittel gestatten ja die unvergleichliche Promptheit, ja Gleichzeitigkeit der Information durch Direktreportagen und Dokumentaraufnahmen. Diese Möglichkeiten und Vorzüge des Rundspruchs werden allen Aktualitätensendungen dienstbar gemacht.

Von diesen ist zunächst das *Echo der Zeit* zu erwähnen. Diese Sendungen wurden von den drei Studios von Beromünster gemeinsam erheblich ausgebaut, thematisch bereichert und qualitativ verbessert. In allen wichtigen Weltzentren wirken heute ständige Korrespondenten, deren rasche, zuverlässige und interessante Berichte auf schnellstem Wege dem Hörer zugeführt werden. Die Zusammenarbeit hat sich in dieser Hinsicht besonders bewährt: erhält beispielsweise das dienstfreie Studio Basel einen hochaktuellen Bericht aus London, so wird dieser dem diensttuenden Studio Bern überwiesen, das ihn gleichen Abends sendet; ebenso verfährt Bern, wenn es den Bericht seines Pariser Korrespondenten dem

Zürcher Programm überläßt, oder Zürich, wenn es das Neueste aus Italien nach Basel zur Sendung übermittelt.

Eine Sonderstellung innerhalb der aktuellen Sendungen haben sich Sendungen wie *Das freie Wort* aus dem Studio Basel und die heute besonders vom Studio Zürich gepflegten *Gespräche am runden Tisch* erworben. Diese kontradiktorischen Aussprachen über politische, wirtschaftliche und soziale Tagesprobleme finden beim Hörer größte Aufmerksamkeit und wachsendes Interesse; sie sind unlegbar besser als das geschriebene Wort geeignet, das Interesse für staatsbürgerliche Fragen überhaupt erst zu wecken. Das gleiche gilt für Sendungen wie der *Marschhalt* — von Oberstdiv. Ernst Uhlmann betreut und von Studio Zürich realisiert — oder die regelmäßige innenpolitische Orientierung durch die *Samstagsrundschau* aus dem Studio Bern. *Der Wochenrückblick für die Schweizer im Ausland* wie die *Weltchronik* haben von ihrer Bedeutung nichts eingebüßt; ebensowenig wären die regelmäßigen, politisch-kulturellen Orientierungen über einzelne Landesgebiete oder jene über landwirtschaftliche Probleme aus dem Programm wegzudenken, wie sie von jedem der drei Studios für sein Programmgebiet gepflegt werden. Vielleicht darf hier erwähnt bleiben, daß die eben genannten Sendeformen von ihren Betreuern ungewöhnliches Geschick und Takt erfordern und daß Vorbereitung und Realisierung sich oft als heikel und mühsam erweisen.

Aktualität auf anderer Ebene, das heißt vom Tagesgeschehen losgelöst, vermitteln kulturelle und kulturpolitische Sendungen, für die jedes der drei Studios von Beromünster andere Sendeformen bevorzugt; Basel den Dokumentarbericht und die Sendefolge über das *Theater der Gegenwart*, Zürich vorwiegend die literarische Betrachtung und Orientierung und Bern, mit der Novität *Die Brücke*, die das benachbarte Ausland einbeziehende gegenseitige Aussprache. Auch die Frauenstunden, für die jedes der drei Studios eigene, bewährte Präsentationsformen entwickelt hat, sind in diesem Zusammenhang zu nennen. Daß Auswahl und Durchführung solcher Sendungen von jener schweizerischen Haltung bestimmt werden, die für das Gesamtprogramm gilt, braucht wohl nicht eigens betont zu werden.

Für zahlreiche Hörer steht der *Sport* an der Spitze aller Aktualitäten. Auch ihm wird im Programm von Beromünster der gebührende Raum gewährt; gebührend: so weit es das berechnete Interesse der sportfreundlichen Hörer verlangen darf. So beschränken sich Basel, Bern und Zürich darauf, in ständiger Zusammenarbeit eine überlegt dosierte Auswahl aus dem überreichen sportlichen

Geschehen zu vermitteln. Das Jahr 1954 allerdings stellte den Rundspruch mit der Durchführung der Fußballweltmeisterschaft und der Europa-Leichtathletikmeisterschaften vor fast unlösbare Probleme; noch verschärft durch die technische Beanspruchung seitens der Ostasienkonferenz in Genf. Die ausführenden Studios konnten der vielfältigen Aufgabe nur gerecht werden durch enge Zusammenarbeit unter sich, mit den Organen der SRG und PTT und der organisierenden Verbände; nicht zuletzt aber dank der aufopfernden Arbeit aller Beteiligten.

Kontaktprogramme

Die Beziehungen zwischen dem Radio und der Hörerseite sind vielfältiger Natur. Mit mancher Sendung, die dem Hörer innere Erweiterung und Erhebung bedeuten kann, setzt sich dieser in der Stille auseinander. Andere Programme wecken seine spontane Anteilnahme und fordern ihn zum lebendigen Gespräch mit der Sendeseite auf. Ein sorgfältig geplantes Gesamtprogramm nimmt auf diese verschiedenen Funktionen der einzelnen Sendegattungen gebührend Rücksicht.

Die Sprache ist unser Medium der Kommunikation. Wer etwas sagt, will etwas bewirken und erwartet deshalb eine Antwort, eine Reaktion. Beim geschriebenen oder gedruckten Wort zwar sind wir es gewohnt, daß die Reaktion oft auf sich warten läßt oder vielleicht ganz ausbleibt; ein Brief oder gar ein Buch führt gleichsam schon ein Leben für sich, losgelöst vom Verfasser. Ganz anders beim gesprochenen Wort und damit auch beim Radio! Es ist ja eine merkwürdige Möglichkeit der Technik, daß man reden kann und gehört wird, aber keine Antwort erhält. In einem Telephonhörer hineinsprechen und niemandes Antwort hören — ist das nicht die Lage des Sprechers am Radio? So sehr uns das schon alltäglich geworden ist, so ist es doch eine unnatürliche Situation. Das lebhaft empfinden dieses Unnatürlichen hat wohl vor allem dazu geführt, daß gerade das Radio sich viel mehr als etwa die Presse bemüht, auf alle mögliche Weise mit seinem Publikum in Kontakt zu kommen, die Antwort des Publikums zu provozieren. Unterstützt wurde diese Tendenz durch die Erkenntnis, daß auch dem Empfänger am andern Ende des einseitigen Gesprächs, am Lautsprecher, mit der bloßen passiven Aufnahme des Wortes gewisse Gefahren drohen, daß auch seine Situation des Hörens und Nichtantwortenkönnens unnatürlich

ist. Auch von dieser Seite her sind also die Kontaktprogramme des Radios mächtig gefördert worden.

Vielfältig sind die Sendungen der Studios von Beromünster, welche in diesem Sinne den Kontakt zum Hörer besonders und ausdrücklich pflegen. Eine der ältesten Formen ist das *Wunschkonzert*, wie Radio Basel es seit Jahren durchführt. Indem die Schallplattenwünsche vieler einzelner Hörer erfüllt werden, entsteht zugleich ein Programm von eigenem Wert. Daß von den über 6000 Wünschen, die Jahr für Jahr ins Studio kommen, nur ein sehr kleiner Teil berücksichtigt werden kann, gehört zu den weniger erfreulichen Seiten dieser sonst so beliebten Einrichtung. Ähnlich ist es mit dem Basler *Briefkasten* (mit 6462 Zuschriften im vergangenen Jahr). Auch hier kann nur ein verschwindend kleiner Teil der Anfragen in der Sendung selbst beantwortet werden; dafür aber erhalten alle andern Hörer eine schriftliche Antwort auf ihre Frage — als eine Art Kundendienst, wie jedes große Unternehmen ihn kennt. In gleicher Weise, nur mit einem noch größeren Kreis von Interessenten, steht die Basler Sendung «Notier's und probier's» den Hörern zur Verfügung: im vergangenen Jahr sind 32 356 Briefe eingegangen; davon wurden 17 806 brieflich, die andern durch Zustellung einer gedruckten Liste beantwortet. Eine neue, eigene Form für die Höreraussprache, welche die selbständige Meinungsäußerung des Hörers provozieren möchte, ist die Berner Sendung «*Hörer unter sich*». Sie will dem Hörer als Plattform zur Diskussion der verschiedensten Lebensfragen dienen. Die Themen werden von Hörerseite gestellt; von Studioseite wird lediglich die Sichtung und das Zusammenstellen der Beiträge vorgenommen. Die Hörer erhalten damit die Möglichkeit, sich untereinander auszusprechen. Eine ähnliche Aufgabe erfüllt für jugendliche Zuhörer die Zürcher Sendung «*Kurier der Jungen*». Einen Kontakt ganz besonderer Art strebte die Berner Sendung «*Wir sprechen uns aus*» an, als ein Gespräch zwischen den Programmschaffenden und den Hörern.

Kontaktprogramme ganz anderer Art sind die überall auf der Welt seit vielen Jahren verbreiteten Radio-Wettbewerbe. Daß sie sehr beliebt sind, ist leicht zu verstehen. Man kann dabei einen Preis gewinnen! (beim Schweizer Radio zwar in der Regel einen sehr bescheidenen Preis); auch sind diese Sendungen meist unterhaltsam aufgezogen, in der Art eines bunten Programms. Kein Wunder also, daß hier Rekorde an Hörerbeteiligung gebrochen werden. Der Berner *Verkehrswettbewerb* zum Beispiel löste 85 000 Zuschriften aus. Auf die 23 Rätselfragen der Basler Sendereihe *Tante Anna* sind insgesamt nahezu 100 000 Zuschriften eingegangen. Oft wird

mit dem Wettbewerb eine erzieherische Absicht verfolgt (so etwa auch beim Berner Preisausschreiben zur Gewinnung alter Familienspiele).

Zürich wendet sich dagegen mit seinen Kontaktprogrammen vorzugsweise an bestimmte Hörergruppen, diese Programme sind also «gerichtet»: die *Wunschkonzerte für die Kranken* zum Beispiel oder *für die Kinder*; in der Sendereihe *Marschhalt* werden die Wehrmänner zur Stellungnahme in militärischen Fragen aufgefordert, in den Kinderstunden die jugendlichen Zuhörer zum Basteln eingeladen und angeleitet. Besonders erfolgreich war die als Wettbewerb aufgelegene «Jagd nach Schundliteratur», die dazu führte, daß über eine halbe Tonne Schundliteratur den Weg alles Schundes gehen mußte. Auch die kleinen Wettbewerbe im Rahmen der Sendung «Der Parnaß» gehören hierher: den literarisch bewanderten Hörern werden Preisfragen gestellt: «Welche Dichter werden hier parodiert?» — «Kennен Sie diese sieben Dramenschlüsse?». Für den Musikfreund führt Studio Bern die Sendereihe «Wer rät richtig?» durch, einen stillen Wettbewerb ohne Preise, und für den Schlagerefreund die Sendung «Frisch gewagt!», wobei ein kleiner Preis zu gewinnen ist.

Eine besonders originelle Form von Kontaktprogrammen hat Basel im vergangenen Jahr mit den Sendungen «*Der Muggedätscher*» begonnen: aus dem Publikum eines bunten Programms werden einige geeignete Leute ausgesucht; sie erhalten ausgeklügelte Aufgaben nach dem Motto «Numme kei Angst», werden auf abenteuerliche Reisen geschickt und berichten nachher über ihre Erlebnisse. Diese Form der Quiz-Programme, wie sie nach ihrem amerikanischen Vorbild heißen, wird auch von Zürich eifrig gepflegt: so in den Bunten Abenden im Studio und im Rudolf-Bernhard-Theater. Ein Berner Beispiel war die Sendung «Steig herab von deinem Sockel!».

Eine der ältesten, schlichtesten, gerade deswegen aber immer wieder erfolgreichen Formen des Kontaktes zwischen Radio und Hörer ist die Sendung vor dem Publikum. Allein schon die Tatsache, daß einer Sendung im Studio oder irgendwo in der Stadt oder auf dem Dorf ein Publikum beiwohnt, gibt diesem Programm eine besondere Note. In diesem Sinne hat vor allem Radio Bern im vergangenen Jahr eine Anzahl von öffentlichen Sendungen durchgeführt: die *Konzerte in der Landschaft*, die bezwecken, die Musikkultur in der Landschaft zu pflegen und Schweizer Künstlern die Möglichkeit zum Auftreten zu verschaffen, die *öffentlichen Spätkonzerte* und endlich die *öffentlichen volkstümlichen Abende*. Einen neuartigen Weg beschritt vor einigen Jahren das Studio Bern, als es die Zyklen

seiner großen *Vorträge* vor einem besonders interessierten Publikum sendete. Die 40 Minuten dauernden Vorträge haben sich so eingelebt, daß sie aus dem Berner Programm kaum mehr wegzudenken sind; ihr besonderer Wert liegt darin, daß sie den anspruchsvollen Hörer in engeren Kontakt mit prominenten Referenten und dem Studio bringen. Für Basel gehören die vom Radio veranstalteten musikalisch-literarischen *Matineen* zu dieser Art Publikumssendungen. Für Zürich sei an die *Serenaden in der Ostschweiz* erinnert.

Die Studios von Beromünster haben allen Grund, auf diesen vielfachen Wegen des fruchtbaren Kontaktes mit den Hörern weiterzugehen, immer wieder auf neue Art im Programm den Kontakt mit den Hörern zu suchen, ihre Mitarbeit, ihren Beitrag zu erbitten.

Le Service suisse des ondes courtes

Le Service suisse des ondes courtes a poursuivi en 1954 sa prudente politique des programmes dans le cadre plutôt étroit de ses ressources.

La durée de ses programmes quotidiens, tant pour l'Europe que pour les divers secteurs d'outre-mer, est restée la même, ce qui l'a obligé à maintenir l'architecture générale de ses programmes. On s'est contenté de retarder de quelque trois heures l'émission destinée à la côte pacifique de l'Amérique du Sud et d'une heure l'émission pour la côte pacifique de l'Amérique du Nord, afin que les auditeurs bénéficient d'heures d'écoute plus favorables. Les heures de travail nocturne de nos techniciens se sont trouvées par là prolongées jusqu'à 6 heures du matin.

Dans le cadre de cette architecture générale, quelques innovations importantes ont été réalisées:

Le *programme d'Europe* se compose maintenant en grande partie de relais différés, ce qui nous permet de présenter à nos auditeurs mieux que par le relais direct la richesse de l'effort musical et culturel de notre pays trilingue. La qualité générale des programmes d'ondes courtes du soir, pour l'Europe, se rapproche ainsi davantage du Third Programme anglais.

Dans les *programmes d'outre-mer*, en sus de l'effort pour améliorer les productions, on a introduit quelques innovations marquantes: la trilogie historique sur les châteaux, les ponts et les sanctuaires suisses a été menée à chef. On se rappellera que la première série «Castles and people» se proposait de mettre en relief nos luttes séculaires pour la liberté, la tolérance et le bien-être des temps modernes. La deuxième série, celle des ponts, dépeint notre effort pour nous relier à nos voisins et au monde. La troisième, les sanctuaires suisses, voulait dégager les bases religieuses et culturelles de notre Confédération.

Une autre rubrique importante «A penny a song» s'est proposé d'infuser une nouvelle vie au «Concert au goût de l'auditeur». Pour se faire jouer un disque, on doit prouver que l'on a versé son obole à la Croix-Rouge nationale de son pays. La rubrique «Information Desk», interrompue l'hiver dernier, a, elle aussi, repris un nouvel essor. Deux équipes, l'une composée d'étrangers séjournant en Suisse, l'autre, de Suisses, se posent des questions et se répondent l'une à l'autre. Naturellement, les thèmes en sont dictés par les lettres des auditeurs, mais la nouvelle formule met plus de suite dans les discussions.

Pour ne nommer que l'une des innovations dans le programme espagnol, une série est consacrée aux écoles et institutions pédagogiques de la Suisse. Elle a été confiée à un ancien professeur de l'Ecole suisse de Barcelone.

L'année 1954, spécialement riche d'événements internationaux — congrès, expositions, manifestations sportives — exigea aussi du Service des ondes courtes un effort accru.

Lors de la *Conférence asiatique* de Genève, qui dura deux mois, les Ondes courtes, tout comme les autres studios, ont mis des techniciens et du matériel à la disposition de Radio-Genève. Elles devaient, en même temps, tenir compte du fait que, durant cette conférence, les émissions de Schwarzenbourg étaient parmi les plus écoutées du monde. On réalisa quotidiennement des comptes rendus, commentaires et interviews en anglais, jusqu'à trois par jour, tenant ainsi nos auditeurs au courant de tous les événements de cette mémorable conférence.

De même, pendant le *Championnat du monde de football*, le Service des ondes courtes s'est efforcé de tirer parti de ses immenses possibilités dans le monde. Le travail le plus considérable incomba, cette fois, au service de langue espagnole. En sus des comptes rendus quotidiens, ce service devait assurer la plupart des émissions spéciales des reporters brésiliens, argentins, uruguayens. Dès l'aube et jusque bien après minuit, nos amis d'Amérique latine emplissaient les pièces étroites de la Neuengasse. Pour retransmettre leurs 124 reportages, il fallut organiser un service spécial et tirer parti du moindre instant de disponibilité de nos modestes studios.

Simultanément, il y eut l'*Hospes*, exposition du tourisme en Suisse et de l'art culinaire international, à Berne. A elles seules, les Ondes courtes suisses réalisèrent 14 reportages et interviews en anglais, 4 en suisse allemand, 3 en français, 3 en italien, 4 en espagnol et 1 en portugais.

Si nous avons réussi de la sorte à faire entendre le nom de la Suisse partout dans le monde entier et des auditeurs les plus divers, c'est avant tout à l'enthousiasme et à l'esprit de sacrifice de nos reporters et de nos techniciens que nous le devons. Cette réussite ne saurait cependant nous faire illusion sur l'insuffisance des moyens dont nous disposons, tant du point de vue installations et personnel que du point de vue financier.

La Télédiffusion suisse

La Télédiffusion suisse a pris un développement réjouissant depuis que la Société suisse de radiodiffusion en a assumé la responsabilité. L'augmentation du chiffre de ses abonnés en est le meilleur témoignage. Ce chiffre a passé de 139 000 environ, au 1^{er} janvier 1952, à 195 000, au 31 décembre 1954. Il est évident que ce succès est imputable, en grande partie, aux perfectionnements techniques que les PTT ont apportés à la télédiffusion. Les difficultés toujours croissantes de la réception sur ondes moyennes incitent les auditeurs exigeants à s'abonner à la télédiffusion. L'accroissement du chiffre des abonnés à la télédiffusion est dû aussi au travail de propagande accompli par «Pro Téléphone». Enfin, nous pouvons y voir la reconnaissance de nos efforts pour améliorer et enrichir les programmes de télédiffusion.

Notre réforme des programmes télédiffusés se propose de donner à chaque émetteur national un programme de contraste. A cet effet, il sera indispensable de disposer d'une centrale de surveillance et de commutation qui filtre les programmes de l'étranger. Car nous ne pourrions renoncer à ces programmes de l'étranger, même si les studios suisses mettent sur pied des programmes contrastes pour le futur réseau à fréquences modulées, attendu que ces programmes seront d'une durée restreinte. La réforme TD exige également que l'on puisse, à n'importe quel moment, faire passer sur la télédiffusion des productions des studios pour remplacer des programmes de l'étranger qui ne contrasteraient pas avec le programme national ou dont la qualité laisserait à désirer. Ces conditions de surveillance et de commutation ne se trouveront réalisées que dans le nouveau bâtiment.

En attendant, nous devons nous contenter de réformes partielles. On a réussi déjà à réduire de moitié les matinées sans émissions que les PTT se réservent pour procéder aux mesures et corrections des câbles et installations. Et l'on s'efforce dès maintenant d'assurer un programme au moins pour chacune des deux matinées

qui restent affectées aux mesures. Par ailleurs, on a fait droit dans une large mesure au désir des auditeurs d'obtenir de la musique légère sur l'une au moins des cinq lignes. Pour combler les dernières lacunes — deux heures chaque jour environ — on a créé une centrale technique qui, opérant en étroite collaboration avec les studios, donne, quand besoin en est, de la musique légère enregistrée.

Avec la BBC et d'autres émetteurs malaisément captables par air, des tractations sont en cours, afin d'obtenir d'eux des enregistrements de choix. — Les PTT nous font espérer pour cette année encore une sixième ligne de programme, ce qui nous permettrait de desservir de manière uniforme la Suisse entière en retransmettant régulièrement trois programmes étrangers, l'un en allemand, l'autre en français et le troisième en italien.

Le succès final des réformes de programmes de télédiffusion dépendra en grande partie du résultat des tractations en cours au sujet des droits d'auteurs et droits voisins, si l'on parvient à trouver une solution et des tarifs acceptables.

A ce propos, nous devons tenir compte du fait que le service des programmes de télédiffusion ne saurait charger les recettes ordinaires de la SSR. Il doit être porté au compte de la «taxe de raccordement» que les abonnés de télédiffusion versent en sus de la taxe de concession radio.

Télévision

Quand on se penchera, plus tard, sur les débuts de la télévision européenne, on constatera que l'année 1954 fut marquée par un développement impétueux. Le Service suisse de télévision en a eu sa part. A fin 1954, 77 stations de télévision étaient en exploitation, en Europe. Un grand nombre d'émetteurs se trouvaient, de plus, en construction et d'autres étaient prévus dans un proche avenir. Un réseau de stations de relais se trouvait en formation, permettant déjà la réalisation d'échanges internationaux de programmes. Nous y revenons plus loin. Les pays précurseurs dans le domaine de la télévision connaissaient un accroissement rapide du nombre de leurs abonnés; ce fait permettait aux organisations de télévision d'origine plus récente d'envisager l'avenir avec confiance.

En Suisse, le nombre des concessionnaires augmentait conformément aux prévisions initiales, en dépit de certaines difficultés résultant de la situation, encore confuse sur le plan du financement et de l'organisation, du service d'expérimentation de télévision. A fin 1954, on notait 4457 concessions de télévision, dont 1447 récepteurs placés dans des établissements publics.

Dès le 1^{er} janvier 1954, la taxe de concession télévision avait été portée à 60 francs pour la réception à domicile, à 120 francs pour la réception dans les établissements publics.

Il s'avéra impossible d'en rester au plan primitif qui prévoyait un programme de 6 heures d'émission, au plus, par semaine: il fallait, en effet, tenir compte des désirs justifiés des concessionnaires, ainsi que de l'essor très considérable que prenait la télévision à l'étranger, particulièrement dans les pays voisins. En effet, on peut capter ces émissions étrangères dans une mesure toujours croissante et dans de vastes régions de notre pays.

Tenant compte des exigences croissantes que l'on posait au programme, il fallut donc augmenter successivement le nombre d'heures d'émission. Dès le 19 janvier, on diffusait, six soirs par semaine, un programme d'une durée d'une heure. Le 7 février déjà, les pro-

grammes du soir étaient prolongés, atteignant un total hebdomadaire de sept heures et demie. Les émissions furent interrompues du 8 juillet au 8 août, afin que le personnel fortement surmené puisse prendre les vacances dont il avait grand besoin. On en profita pour faire subir une révision aux installations du studio de Bellerive et de l'émetteur de l'Uetliberg. Dès l'automne, le temps d'émission hebdomadaire fut porté à douze heures: on émettait le dimanche après-midi, puis, dès la mi-novembre, également le dimanche matin.

Cette évolution eut naturellement des répercussions sur le nombre des collaborateurs permanents de la télévision: il passa successivement de 31 personnes au début de 1954 à 32 personnes en fin d'année, soit 51 employés en Suisse alémanique et 31 en Suisse romande.

Programme

Au cours de l'exercice écoulé, le programme de la télévision n'a pas gagné seulement en heures d'émission: sa composition s'est fortement enrichie également. Au premier plan, l'acquisition d'un car de reportage télévision est apparue indispensable, pour assurer des émissions hors du studio. Ce car arriva à Zurich au début du mois de mai. De plus, l'administration des PTT eut soin de mettre sur pied une équipe mobile pour établir les transmissions nécessaires. On put ainsi retransmettre le reflet d'événements intéressants de toutes les parties du pays pour les spectateurs de la télévision.

En avril 1954, le Conseil fédéral communiqua à la Société suisse de radiodiffusion des directives pour la conception des programmes de télévision durant le service expérimental:

1. Les principes à observer pour la radiodiffusion sont également valables pour les programmes de la télévision suisse: ceux-ci «doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales, défendre et développer les valeurs spirituelles et culturelles du pays, contribuer à l'éducation et à la formation spirituelle, artistique, morale et civique des auditeurs, tout en répondant à leur désir d'information et de divertissement».
2. La valeur d'un genre déterminé d'émission ne doit pas être mesurée qu'à la faveur dont elle jouit. Il convient avant tout d'éviter une influence nuisible sur la jeunesse.
3. Pour le reste, la direction des programmes s'en tiendra aux recommandations du 14 décembre 1953 de la Commission fédérale pour l'étude des questions culturelles touchant la télévision.

D'autres suggestions de valeur furent émises, en ce qui concerne la conception et la réalisation des programmes, par la Commission des programmes de la télévision, qui tint trois séances.

On réussit, d'autre part, à désarmer bien des objections qui s'étaient élevées contre la télévision. C'est ainsi que les représentants de nos Eglises nationales, en particulier, se sont acquis le droit à la reconnaissance de notre télévision. A partir du 12 septembre, on transmet tous les dimanches, le soir, une émission spirituelle: «C'est aujourd'hui dimanche.» A tour de rôle, les représentants des Eglises nationales s'y adressent aux téléspectateurs. Le 21 octobre, la grand-messe fut retransmise pour la première fois de l'église Pierre-et-Paul de Zurich. Le 28 novembre, ce fut la première émission en direct du culte protestant retransmis de Kilchberg.

Sur le plan des émissions politiques, la glace put également être rompue: le 6 décembre 1954, la télévision retransmit du Palais du Parlement la séance de l'Assemblée fédérale au cours de laquelle eurent lieu les élections complémentaires au Conseil fédéral. Cette émission eut un grand retentissement dans de larges parties du public.

Nous ne saurions donner ici qu'un bref aperçu de l'abondance que le programme de la télévision¹ acquit en l'espace d'une année.

Les émissions débutent par le «télé-journal» qui donne, cinq fois la semaine, des actualités filmées de Suisse et de l'étranger. Le samedi soir, une rétrospective donne un aperçu des actualités de la semaine qui s'achève. Grâce aux cameramen attachés à la télévision, ainsi qu'à la collaboration de cinéastes indépendants, le télé-journal donne un reflet des événements importants et intéressants de la vie suisse, ainsi que des images se rapportant à la vie culturelle, politique et sociale de notre pays. D'autres émissions concernant l'actualité se font en studio.

Au nombre des émissions des plus appréciées du public, citons également les émissions théâtrales. Grâce à la collaboration compréhensive des scènes de notre pays, la télévision a pu réaliser, à

¹ Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que ce rapport concerne l'exercice écoulé. Or, le service expérimental de la «Fondation genevoise de télévision» ne fut repris par la TV suisse qu'en fin d'exercice, soit en novembre 1954. L'émetteur de la Dôle ne fut mis en service qu'en 1955. Quant aux émissions que nous évoquons ici — en tentant d'en traduire tant bien que mal les titres — elles ont été émises par le studio de Belle-rive à Zurich.

l'enseigne de «A rideau ouvert», une série d'émissions donnant des aperçus et des versions pour la TV de pièces figurant au programme de nos théâtres. De plus, notre télévision a déjà diffusé plusieurs pièces écrites spécialement pour la TV.

Nos écrans ont reçu également des opéras ainsi que des représentations de théâtre de marionnettes pour adultes et pour enfants.

Le succès de ballets et de danseurs solistes, de passage à Zurich, fut grand auprès des téléspectateurs. La télévision ayant pour mission de vouer ses soins à tous les arts, on a également réalisé des émissions musicales. La série d'émissions «Interprètes célèbres» a été marquée par le passage sur l'écran de nombreux solistes, chanteurs ou instrumentistes, ainsi que d'ensembles de musique de chambre. La série «Jeunes talents» était destinée à faire connaître de jeunes artistes. Les lauréats du Concours international d'exécution musicale à Genève ont été, eux aussi, présentés aux téléspectateurs. A l'enseigne des émissions «Grands compositeurs» et «Instruments de musique», on a présenté aux téléspectateurs des musiciens de grand talent et on a tenté de leur faire connaître les instruments qui composent un orchestre.

Les émissions «Poésie vivante: lectures par des acteurs connus» ont été consacrées à la culture des lettres.

Les beaux-arts n'ont pas été oubliés, témoin les émissions: «Peintres célèbres», «Techniques picturale et graphique».

Parmi les émissions particulièrement goûtées du public, nous trouvons celles diffusées à l'enseigne de «Théâtre folklorique suisse». Il s'agit là de pièces jouées en patois par les meilleures troupes d'amateurs suisses. Les pièces de qualité, dues à des auteurs indigènes, ont ici la préférence, ce qui influence favorablement le répertoire des troupes d'amateurs.

Certaines émissions ont un caractère social. C'est le cas, en particulier, de celles diffusées régulièrement sous le titre de «L'accident de la semaine» et «Fais attention!», une émission-concours destinée à empêcher les accidents de la circulation. Dans le même ordre d'idées, notons: «Halte-là! La police communique... La police de sûreté recherche des criminels; prêtez votre concours!», «La vie quotidienne en tribunal — un litige qui pourrait être le vôtre demain», «Aperçu du travail de notre DAP». Quant au contact avec les classes laborieuses, il s'établit au travers d'émissions qui ont nom: «Il faut apprendre à bien faire son travail», «L'industrie suisse au service de la médecine», «Problèmes d'orientation professionnelle», ainsi que par de nombreux films documentaires suisses ou étrangers.

Les émissions à l'enseigne de «La camera en voyage» et «Venez voir le vaste monde» entraînent les téléspectateurs en terre lointaine. La jeune équipe de la télévision suisse a déjà pu réaliser sa propre excursion au Brésil. Quant aux voyages et au tourisme à travers la Suisse, ils ont été l'objet d'émissions réalisées en collaboration avec l'Office central suisse du tourisme, sous le titre de «Nous vous présentons...».

D'autres séries d'émissions instructives portèrent pour titre: «Visite au jardin zoologique», «Attention! prise de vue — un cours sur la photographie», «Violons d'Ingres», une série d'émissions consacrées aux hobbies, «Comment on devient ballerine»; n'oublions pas, enfin, le magazine varié de la télévision, diffusé à l'enseigne de «Prisma».

Deux émissions régulières sont consacrées à l'art cinématographique: «Jugez par vous-même» donne, en avant-première, un aperçu des films qui vont passer sur nos écrans; «Notre feuilleton cinématographique» présente aux téléspectateurs des fragments de l'œuvre des classiques parmi les cinéastes, ainsi que des acteurs cinématographiques célèbres.

Le programme de la télévision voudrait encourager la pratique de la culture physique. Certes, bien des retransmissions de grandes manifestations sportives étaient de caractère spectaculaire. Pourtant, un grand nombre d'émissions réalisées en studio ou dans des stades avaient pour objet des sports divers, la pratique de la gymnastique et du tourisme pédestre, propres à encourager le développement de la culture physique.

S'il n'existe pas encore, à la télévision, d'émissions féminines à proprement parler, les sujets qui intéressent les femmes n'en ont pas moins été traités au cours de bien des émissions consacrées à la mode et aux travaux du ménage, sans oublier le cours de cuisine par télévision qui eut lieu durant un certain temps. On a diffusé occasionnellement les premières émissions enfantines; leur succès fut grand.

Il est bien entendu que la télévision doit aussi divertir: le téléspectateur désire, quand il rentre fatigué d'une journée de travail, recevoir des programmes d'une saine distraction. Dans ce but, un grand nombre des programmes ont été réalisés en studio. Ils avaient pour titres: «Variétés internationales», «Cabaret de la télévision»; il y eut encore de nombreuses émissions consacrées à des programmes variés ou populaires; des acteurs de théâtre, des chansonniers et d'autres artistes y ont collaboré. Occasionnellement, des troupes professionnelles, suisses et étrangères, donnèrent, en repré-

sentation, leur programme de cabaret à la télévision. Les devinettes télévisées et jeux de sociétés diffusés à l'enseigne de «Qui a trouvé?» et «Savez-vous?» ont été très appréciés.

Le Festival des artistes amateurs a remporté un succès tout particulier. Il s'agissait là d'un concours retransmis de différentes villes. La qualité de certaines productions fut excellente.

A chaque fois que l'occasion s'en est présentée, la télévision a rendu visite à des musées suisses; dans d'autres cas, des œuvres d'art de valeur purent être transportées au studio. Rappelons ici la visite rendue par la caméra de télévision au Musée national, le grand film consacré au Musée Riedberg et aux chefs d'œuvre de l'art exotique qu'il abritait, à l'émission qui eut pour objet le Musée bâlois de gymnastique et des sports. Le car de reportage rendit visite à des expositions et à des fêtes de tout genre. Citons ici des exemples d'ordre fort divers: l'exposition consacrée, à Zurich, à l'œuvre gravé de Picasso, l'Exposition suisse d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture à Lucerne, la Fête des Vendanges à Neuchâtel.

Nous donnons ci-dessous un tableau des émissions pour la période allant du 8 août (reprise après les vacances) au 31 décembre 1954. Les divers genres d'émissions y sont indiqués. Le total des programmes mentionnés atteint 250 heures et 41 minutes d'émission, dont le 64 % fut réalisé en direct, alors que le 36 % était consacré à des émissions de films. Voici comment se composaient les programmes pour cette période:

actualités	38 heures 18 minutes	15 %
documentaires	51 » 4 »	20,5 %
théâtre	15 » 43 »	6 %
musique sérieuse	1 » 53 »	1 %
opéra, opérette	7 » 58 »	3 %
émissions variées, musique légère,		
danse	67 » 27 »	27 %
émissions concours	5 » 17 »	2 %
émissions religieuses	8 » 29 »	3,5 %
sports	41 » 13 »	16,5 %
émissions féminines	1 » 19 »	0,5 %
émissions pour les enfants et la		
jeunesse	2 » 37 »	1 %
annonces	9 » 23 »	4 %

Echange international de programmes

L'échange international de programmes a eu une part importante aux émissions que nous venons d'évoquer. Sous le nom d'*Eurovision*, il s'est acquis rapidement une place importante. Son succès fut plus grand que l'on ne pouvait s'y attendre.

Etant donné le fait que, pour la télévision, c'est l'image qui se trouve placée au centre de l'intérêt, l'échange international de programmes est plus important encore pour elle que pour la radiodiffusion. En effet, cet échange permet de donner aux abonnés de la télévision l'occasion d'assister de manière plus directe à des événements de portée internationale dans les domaines de l'actualité, de la culture, des arts et des sports. L'image est retransmise telle quelle aux téléspectateurs des pays étrangers, dont les organisations TV ont la possibilité de donner le commentaire parlé dans leur langue nationale, par les soins de leurs propres speakers. Si les programmes des grands Etats se trouvent sensiblement enrichis du fait de ces échanges internationaux, ces derniers constituent pour les petits pays une nécessité vitale: d'une part, ils offrent à leurs téléspectateurs l'occasion d'être mis en contact avec les événements internationaux et de leur communiquer des programmes de qualité telle qu'ils ne pourraient pas être réalisés par leurs propres moyens; d'autre part, pour des raisons d'ordre financier. Bien entendu, chaque organisation de télévision est libre de choisir les programmes qu'elle désire retransmettre et de les commenter à sa guise, dans la mesure où elle estime qu'un tel programme constitue un enrichissement pour ses propres spectateurs.

Pour faire de ces échanges une institution durable et rationnelle, on créa, au sein de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), une commission des programmes. Son président fut nommé en la personne de M. Marcel Bezençon, directeur général de la SSR. Au cours de cette session qui eut lieu au début de février 1954, on jeta les bases des émissions de l'*Eurovision* qui eurent lieu du 6 juin au 4 juillet. Un réseau de liaisons hertziennes s'étendant sur 6000 km groupa 44 émetteurs dans huit pays différents, qui purent retransmettre 18 émissions d'une durée totale de 31 heures. La Suisse eut l'honneur d'inaugurer les émissions de l'*Eurovision* par une retransmission de la Fête des narcisses de Montreux. De plus, neuf retransmissions furent assurées de Suisse à l'occasion du Championnat du monde de football. Environ 4 millions de téléspectateurs purent assister, dans les divers pays reliés par l'*Eurovision*, à ces retrans-

missions. Grâce à la collaboration d'organisations étrangères de télévision, ces émissions réussirent parfaitement. C'est ainsi que les télévisions allemande et italienne mirent à notre disposition leurs cars de reportage.

Le Service suisse de télévision eut malheureusement à déplorer la mort de deux de ses collaborateurs, M. Max Job, chef du service des films de la télévision, et M. Hans Hebeisen, opérateur. Ils perdirent la vie en transportant, à bord d'un avion privé, les bobines de film de Genève à Zurich.

Les retransmissions de l'*Eurovision* en provenance de l'étranger communiquèrent, elles aussi, des impressions uniques à nos téléspectateurs. Rappelons, entre autres émissions, la visite au Vatican, dont le point culminant fut l'allocution adressée par le Pape aux téléspectateurs, le défilé des troupes qui eut lieu à Londres en présence de la reine Elisabeth, la fête enfantine néerlandaise à laquelle assistait la reine Juliana, la rencontre de jeunes filles sur les bords du Rhin, au cours de laquelle M. Th. Heuss, président de la République fédérale allemande, prit la parole, la Fête d'été retransmise de la Grand-Place de Bruxelles, les Nuits de l'armée à Paris, la Fête populaire de Copenhague et le Palio, une course de chevaux dans le style moyenâgeux, retransmise de Sienne.

Le grand succès remporté par ce programme d'échanges internationaux incita la commission des programmes de l'UER, au cours de sa session de travail qui eut lieu du 9 au 15 juillet 1954, à prévoir de nouvelles émissions dans le cadre des échanges de l'*Eurovision*, émissions qui eurent lieu de septembre 1954 à janvier 1955. Des décisions furent prises, en outre, au sujet d'échanges bilatéraux de programmes et d'échanges réguliers de films.

Entre temps, l'occasion s'offrit à la Suisse de réaliser, lors des Championnats d'Europe d'athlétisme à Berne, des émissions à destination de nombreuses stations européennes de télévision.

Parmi les émissions à l'enseigne de l'*Eurovision* qui eurent lieu au temps de la Noël, citons celles qui en marquèrent les points culminants. Nous voulons parler de la retransmission de trois services divins qui eurent lieu à la Cathédrale de Saint-Pierre, à Genève, à la «King's College Chapel» de Cambridge et, enfin, de la messe de minuit retransmise, dans la nuit de Noël, de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Le développement technique du réseau de la télévision

Le développement technique du réseau de la télévision, dont prend soin l'administration des PTT, put également enregistrer d'importants progrès au cours de l'exercice écoulé. Malgré de grosses difficultés techniques, on réussit en plein hiver à établir la liaison télévision entre la Suisse et l'Allemagne, liaison passant du Chasseral à la Hornisgrinde. Cela étant, on put retransmettre, le 25 janvier, un reportage de la Conférence des ministres des affaires étrangères, qui eut lieu à Berlin.

Le 23 avril, ce fut la mise en service d'un émetteur provisoire à St. Chrischona près de Bâle. Enfin, la liaison fut établie entre le Chasseral, le Jungfrauoch et le Monte Generoso, juste à temps pour pouvoir relayer, en juin et juillet, les émissions de l'Eurovision entre le nord et le sud de l'Europe. La Suisse était devenue la plaque tournante de la télévision d'Europe centrale.

En août débuta la construction des émetteurs de télévision du Bantiger près de Berne et de la Dôle (Jura). A mi-novembre, l'émetteur du Bantiger était terminé. Le 30 décembre, l'administration des PTT était en mesure d'annoncer la mise en service définitive de cet émetteur qui domine une grande partie du Plateau. L'antenne, haute d'environ 30 m, est placée au sommet d'une tour à base triangulaire de 30 m environ, elle aussi. On construisit, à 26 m du sol, une terrasse accessible au public et qui offre une vue magnifique. La puissance apparente rayonnée de l'émetteur-image fut de 15 kW au début; elle atteindra 30 kW au printemps 1955. Il fut impossible, malheureusement, de terminer les travaux de mise en place de l'émetteur de la Dôle au cours de l'exercice écoulé.

Extension du service de télévision à la Suisse romande et à d'autres régions du pays

L'intérêt très vif que l'on porte, en Suisse romande, à la télévision s'est fait jour, en particulier, au cours d'une conférence qui, sous la présidence de feu M. Escher, conseiller fédéral, réunit le 19 février à Berne, les représentants des cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Berne, ainsi que des villes de Lausanne et Genève et des sociétés régionales de la radiodiffusion en Suisse romande. Les délégués romands demandèrent au Conseil fédéral

d'établir, dans le cadre du service d'expérimentation suisse, un centre de télévision en Suisse romande. Ils proposèrent d'utiliser à cet effet les installations fixes existant à Genève, et de doter ce service d'installations mobiles nouvelles qui, étant stationnées à Lausanne, serviraient à l'ensemble de la Suisse romande.

Donnant suite à cette demande, le Conseil fédéral adressa, le 4 mai 1954, un message à l'Assemblée fédérale concernant le service d'expérimentation de télévision pour la Suisse romande. Le Conseil fédéral demandait aux Chambres de l'autoriser à subventionner ce service pendant la durée du service d'expérimentation suisse. Les crédits alloués à cet effet ne devaient pas dépasser 1 million de francs. Les Chambres approuvèrent ce message, le Conseil national en date du 9 juin, et le Conseil des Etats, en date du 24 juin. Le Service suisse de télévision pouvait donc être étendu à la Suisse romande.

Entre temps, la Fondation genevoise de télévision avait déjà entrepris pour son compte un service d'essai. La villa Mon Repos abritait un petit studio, doté d'installations pour la transmission de films. Un émetteur expérimental était fourni par l'Université de Genève. Les émissions genevoises furent suspendues du 12 juillet au 6 septembre, et l'émetteur fut transporté à Cognny. Dès la reprise des émissions, on donna de Mon Repos 5 émissions hebdomadaires, le soir. Il s'agissait de programmes filmés.

En novembre 1954, ce service d'essai fut repris par le service d'expérimentation suisse. M. Frank-R. Tappolet, remplaçant du chef des programmes de la télévision suisse et premier metteur en scène, fut désigné en qualité de chef du programme romand sous les ordres du chef des programmes du Service suisse de télévision, M. Edouard Haas. Simultanément, on entreprit la formation du personnel dont devait disposer le service romand. Le 12 décembre, le nouveau car de reportage arrivait à Lausanne. On pouvait, désormais, réaliser des émissions en direct et donner ainsi des programmes répondant à des exigences accrues.

De son côté, le Conseil d'Etat tessinois adressa, le 30 mars 1954, au Conseil fédéral une demande tendant à ce que le Tessin soit relié au réseau de la télévision suisse. Le Conseil fédéral reçut encore des demandes semblables de la part des gouvernements cantonaux de St-Gall, Appenzell Rh.-Ext. et Rh.-Int., Glaris, Grisons et Thurgovie, au nom de la Suisse orientale. Il n'aurait plus été possible de donner suite à ces demandes dans le cadre du présent service d'expérimentation, si bien que les débats à leur sujet ont été provisoirement renvoyés.

Modification de l'organisation

La continuation du service de télévision posa de nombreux problèmes. Diverses instances collaborèrent à leur trouver des solutions. Ce fut le cas surtout en ce qui concerne la durée du service d'expérimentation et sa transformation en service régulier.

Le 9 mars 1954, la Commission suisse de télévision décidait de proposer au Conseil fédéral de réduire la durée du service d'expérimentation de cinq mois; il prendrait fin, ainsi, le 30 septembre 1955. Cette proposition était due au fait que le service d'expérimentation avait progressé plus rapidement qu'il n'avait été prévu et que le nombre d'heures d'émission projeté avait été sensiblement dépassé. Lors d'une deuxième séance, qui eut lieu le 10 septembre de la même année, la commission recommanda la transformation du service d'expérimentation en service régulier à la fin de la période expérimentale, pour autant que le financement de ce service régulier aurait trouvé une solution satisfaisante. Le 25 novembre, enfin, au cours d'une nouvelle séance, la commission décida de poursuivre l'examen de la conception financière du service régulier en commun avec le groupe parlementaire de la télévision.

Parallèlement, le Comité central et les Assemblées générales de la SSR s'occupèrent également de manière approfondie des problèmes posés par le financement et l'organisation de la télévision. Au cours de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 janvier, la possibilité du financement du service régulier de télévision par les soins de la Caisse fédérale fut évoquée; quant à l'Assemblée générale du 26 juin, elle invita la direction générale de la SSR à établir un plan d'organisation et de financement.

Le rapport de la direction générale SSR sur la télévision, daté du 10 décembre, présente une analyse détaillée des problèmes que pose un service régulier et son financement. Ce rapport recommande d'adopter pour les premières années du service régulier un programme de 15 à 18 heures d'émission pour la Suisse alémanique et la Suisse romande, de 14 heures pour le Tessin. Cependant, étant donné le fait qu'une partie de ces programmes pourrait être réalisée en commun pour les trois régions linguistiques, les heures de production effective pourraient ne pas dépasser 28 à 30 heures en tout. Le tableau ci-dessous donne quelques indications au sujet de l'augmentation du nombre des abonnés à la télévision, des recettes produites par les taxes de concession et des dépenses de la SSR, tels qu'on pouvait en prévoir l'évolution:

Année	Concessionnaires		Produit des taxes de concession	Dépenses de la SSR ¹	Déficit annuel	Frais non couverts à la fin de chaque année
	augmen- tation	effectif à la fin de chaque année				
	en milliers d'unités		en millions de francs			
1954	4	5	2	2	2	2
1955	5	10	0,3 ²	1,0	0,7 ²	0,7 ²
1956	10	20	1,4	5,2	3,8	4,5
1957	12	32	2,5	5,9	3,4	7,9
1958	14	46	3,7	6,6	2,9	10,8
1959	16	62	5,5	7,3	1,8	12,6
1960	18	80	6,8	8,0	1,2	13,8
1961	20	100	7,8	8,7	0,9	14,7
1962	20	120	8,8	9,4	0,6	15,3
1963	25	145	10,0	10,1	0,1	15,4
1964	25	170	11,2	10,8	- 0,4	15,0

¹ Au cas où l'accroissement du nombre des concessionnaires ne correspondrait pas aux prévisions, les dépenses devraient être limitées à 5 200 000 francs par an.

² Le financement de la télévision est assuré jusqu'à fin septembre 1955.

Selon les calculs qui précèdent, on serait donc en droit de supposer que, dès 1964, le service de télévision pourrait subvenir à ses propres besoins.

Pour assurer le financement des premières années du service, le Comité central proposait un emprunt fédéral. Il prévoyait, en outre, une contribution annuelle de la SSR, d'un montant de 300 000 francs pour payer les intérêts de l'emprunt, au cas où ce dernier serait accordé. L'emprunt serait remboursable à partir du moment où la télévision serait en mesure de subvenir à ses propres besoins et commencerait d'être bénéficiaire. Ce plan de financement fut longuement discuté lors de l'Assemblée générale de la SSR qui eut lieu les 17 et 18 décembre 1954. A cette occasion, les propositions suivantes du Comité central furent adoptées:

1. La télévision constituant le développement organique de la radio, la SSR se déclare d'accord de se charger du service régulier des programmes télévisés (dès octobre 1955), pour autant que les conditions suivantes soient remplies:
 - a) Le service des programmes télévisés doit être intégré par étapes dans l'organisation existante de la radiodiffusion;
 - b) Si l'accroissement du nombre des abonnés suit un cours normal et si l'administration des PTT couvre temporairement ses frais en usant de ses propres ressources, la SSR doit compter, en 8 ou 10 ans, avec un déficit de 15 à 20 millions de francs;
 - c) La SSR considère l'introduction de la réclame comme une source financière à laquelle on ne devrait pas renoncer sans motifs impérieux.
2. Le déficit de la SSR doit être couvert par un prêt de la Confédération.
3. Pour payer les intérêts de cet emprunt, la SSR donne à fonds perdus une somme annuelle de fr. 300 000.—.

Ces propositions se heurtèrent cependant à une opposition très vive dans l'opinion publique. On s'éleva notamment contre l'emploi de fonds provenant des taxes de concession radio pour la télévision. Cet avis fut exprimé également au Parlement par le dépôt du postulat Bœrlin au Conseil national.

De son côté, la presse s'opposa à la moindre tentative de prévoir l'introduction de la publicité sur les écrans de télévision pour en assurer partiellement le financement. Il s'ensuivit une discussion très vive dans le public, discussion dont les conséquences n'apparaissent que cette année. Le Conseil fédéral a en effet décidé de ne pas utiliser les deniers radio pour financer la télévision.

Finances

1. Compte de l'exercice 1954

Généralités

En 1954, la part revenant à la SSR sur le produit des taxes d'audition a été de 16,70 millions de francs. Elle fut de 179 000 francs supérieure aux prévisions budgétaires de l'administration des PTT. Ce supplément n'a été versé à la SSR qu'au début de l'exercice 1955; c'est donc dans les comptes de cet exercice qu'il figurera.

Conformément au budget, la SSR se vit attribuer en 1954 une somme de 16,521 millions de francs, représentant sa quote-part sur le produit des taxes d'audition. A cette somme s'ajoutèrent 439 240 francs provenant du surplus des recettes de 1952, ainsi qu'un montant de 104 000 fr. prélevé sur des réserves. Ce dernier montant était destiné à couvrir les frais extraordinaires occasionnés par les manifestations internationales qui eurent lieu dans notre pays. L'ensemble des ressources financières de la SSR s'éleva à 17,064 millions de francs.

Les dépenses de la direction générale (télévision y comprise) et du Service des ondes courtes furent budgétées à 3,369 millions de francs, dont 16 450 francs au titre de contribution à l'«Innerschweizerische Radiogesellschaft» et 15 000 francs à la «Cumünanza Radio Rumantsch».

Du solde de 13,695 millions de francs, l'«Ostschweizerische Radiogesellschaft» se vit attribuer une somme de 26 000 francs.

C'est donc une somme de 13,669 millions de francs qui revint aux studios et fut répartie de la façon suivante:

Beromunster	6 263 525 fr.
Sottens	4 533 925 »
Monte Ceneri	2 871 550 »

	Direction générale SSR	Service des ondes courtes	Total
	Fr.	Fr.	Fr.
<i>III. Frais généraux administratifs</i>			
31. Comité central, conférences directeurs, commissions	78 910.05	—	78 910.05
32. Frais d'administration, allocations, représentation	47 549.20	2 816.20	50 365.40
33. Taxes PTT, frais de douane et de transport .	39 809.65	26 669.80	66 479.45
34. Frais de bureau, imprimés	28 264.03	11 950.40	40 214.43
35. Rapport annuel et programme général	14 036.—	—	14 036.—
36. Propagande SOC	—	13 097.25	13 097.25
37. Journaux, entretien bibliothèque	3 860.15	3 450.75	7 310.90
38. Entretien installations techniques	1 607.05	13 619.93	15 226.98
39. Union européenne de Radiodiffusion	28 900.—	—	28 900.—
40. Divers	2 903.90	1 629.45	4 533.35
	245 840.03	73 233.78	319 073.81
<i>IV. Frais de programmes</i>			
41. Droits d'auteurs	810 651.10	—	810 651.10
42. Industrie du disque	182 895.95	—	182 895.95
43. Service des informations	200 000.—	—	200 000.—
44. Allocations de la caisse centrale	23 234.40	—	23 234.40
45. Critique des programmes	900.—	—	900.—
46. Echange de programmes avec l'étranger	4 226.45	—	4 226.45
46a. Enregistrements	—	25 663.87	25 663.87
47. Honoraires SOC	—	162 167.35	162 167.35
48. Radioscolaire	92 487.21	—	92 487.21
48a. Voiture de reportage ..	—	6 295.—	6 295.—
49. Mesures sociales	—	7 278.50	7 278.50
	1 314 395.11	201 404.72	1 515 799.83

	Direction générale SSR	Service des ondes courtes	Total
	Fr.	Fr.	Fr.
<i>V. Divers</i>			
50a. Immeuble SSR	475.—	—	475.—
50b. 1. Allocations aux sociétés-membres Cumünanza Radio Rumantsch et Inner-schweizerische Radiogesellschaft	31 450.—	—	31 450.—
2. Frais de manifestations internationales.	208 172.85	—	208 172.85
3. Autres frais de programmes	8 637.24	—	8 637.24
	248 735.09	—	248 735.09
<i>VII. Service de télévision</i>	300 000.—	—	300 000.—
<i>Récapitulation des dépenses</i>			
I. Personnel	445 771.20	357 475.25	803 246.45
II. Locaux de service	29 555.10	37 601.15	67 156.25
III. Frais généraux administratifs	245 840.03	73 233.78	319 073.81
IV. Frais de programmes .	1 314 395.11	201 404.72	1 515 799.83
V. Divers	248 735.09	—	248 735.09
VII. Service de télévision ..	300 000.—	—	300 000.—
	2 584 296.53	669 714.90	3 254 011.43
Excédent des recettes du compte d'exploitation ...	74 313.47	40 915.10	115 228.57
	2 658 610.—	710 630.—	3 369 240.—

Compte de profits et pertes au 31 décembre 1954

Recettes	Fr.	Fr.
Report du compte précédent		3 467.79
Excédent des recettes du compte d'exploitation:		
1. Direction générale SSR	74 313.47	
2. Service des ondes courtes	40 915.10	115 228.57
Prélèvement sur le compte d'amortissement		3 224.60
Intérêts des capitaux, rendement.....	52 139.70	
Amortissements et frais	34 969.—	17 170.70
Recettes diverses:		
1. Direction générale SSR	15 983.94	
2. Service des ondes courtes	373.55	16 357.49
		<u>155 449.15</u>

Dépenses

Amortissements ordinaires:		
1. Direction générale SSR	16 000.—	
2. Service des ondes courtes	18 505.46	34 505.46
—Amortissements extraordinaires		40 077.15
Versement au fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central.....		21 000.—
Mise en réserve du solde actif du compte annuel du SOC		22 270.94
Solde actif		37 595.60
		<u>155 449.15</u>

Le Comité central propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le solde actif de 37 595 fr. 60:

1. Mise en réserve pour frais extraordinaires de la conférence atomique (août 1955)	25 000.—
2. Versement au fonds de prévoyance de la SSR	10 000.—
3. Report à compte nouveau	2 595.60

Bilan au 31 décembre 1954

Actif	Fr.	Fr.	Fr.
Mobilier	140 041.25		
Matériel de bureau	95 710.56		
Matériel technique	147 465.75		
Bibliothèque	16 504.38		
Installations	62 572.85		
Voiture de reportage SOC	13 202.60	475 497.39	
Amortissements effectués.....		<u>357 383.03</u>	118 114.36
Caisse			3 578.62
Chèques postaux			162 248.77
Banques			1 283 470.39
Titres			1 259 703.—
Prêt			120 000.—
Débiteurs			218 137.21
			<u>3 165 252.35</u>

Passif

Fonds de réserve central prescrit par la concession	500 000.—
Fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central ..	75 359.30
Fonds de réserve pour les programmes	488 116.85
Fonds de construction	800 000.—
Fonds de disposition des sociétés régionales et du Service des ondes courtes	560 464.90
Réserve pour budget 1955	440 246.—
Réserve pour mesures sociales en faveur des collaborateurs au programme	59 468.90
Créanciers	204 000.80
Solde actif	37 595.60
	<u>3 165 252.35</u>

Rapport
des vérificateurs des comptes de la Société suisse de radiodiffusion
au

Comité central, à l'intention de l'Assemblée générale

En vertu du mandat que vous nous avez confié au sens de l'art. 29 des statuts, nous avons procédé, les 12 et 13 mai 1955, à l'examen du compte annuel présenté par la direction.

Après comparaison des postes du bilan de l'exercice précédent et du bilan d'ouverture, nous avons constaté que le compte de profits et pertes et le bilan, ce dernier bouclant par un montant de fr. 3 165 252.35, sont conformes à la comptabilité qui est tenue avec ordre.

Nous avons examiné les comptes débiteurs et les comptes d'établissement; ils correspondent aux justificatifs. L'existence réelle des titres et des avoirs en banque et en compte de chèques postaux nous a été prouvée au moyen de certificats de dépôt et de pièces justificatives conformes. Les valeurs numériques ont été trouvées exactes le 12 mai. Par de nombreux sondages, nous avons pu nous convaincre de l'existence des pièces justificatives et de l'exactitude des écritures.

Le compte de profits et pertes boucle par un solde actif de fr. 37 595.60, compte tenu des amortissements et des réserves. Le solde actif sera reporté à compte nouveau.

Le résultat de nos vérifications étant satisfaisant, nous vous proposons:

1. d'accepter le compte annuel;
2. d'approuver l'utilisation du solde actif telle qu'elle vous est proposée;
3. de donner décharge, avec remerciements, aux organes responsables.

Les vérificateurs des comptes:

(sig.) *Dr. E. Kull*
(sig.) *K. Schmid*
(sig.) *C. Viscardi*

Berne, le 13 mai 1955

**Compte de
d'exploitation
des studios**

	Zürich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Produits</i>							
Part aux taxes d'audition	2 379 730.—	1 872 887.—	2 010 908.—	2 073 838.—	2 460 087.—	2 871 550.—	13 695 000.—
Studios							13 669 000.—
Allocation à l'ORG							26 000.—
<i>Frais</i>							
Studios	2 379 730.—	1 872 887.—	2 010 908.—	2 073 838.—	2 460 087.—	2 871 550.—	13 669 000.—
Résultat d'exploitation	141 022.19	32 258.74	82 319.78	19 370.31	41 150.28	230 242.37	546 363.67
(bénéfice à reporter au compte de profits et pertes)							
Frais d'exploitation	2 238 707.81	1 840 628.26	1 928 588.22	2 054 467.69	2 418 936.72	2 641 307.63	13 122 636.33
I. Personnel	674 397.20	725 819.65	630 609.04	627 590.80	603 154.90	668 138.90	3 929 710.49
II. Locaux de service	98 558.90	234 881.30	124 091.85	192 312.77	227 279.25	129 132.30	1 006 256.37
III. Frais généraux administr.	81 441.08	96 309.11	100 339.41	109 778.29	101 581.52	72 520.51	561 969.92
IV. Frais de programmes	742 810.63	783 618.20	820 663.25	1 124 785.83	966 012.10	1 225 481.24	5 663 371.25
V. Orchestres	641 500.—	—	252 884.67	—	520 908.95	546 034.68	1 961 328.30
Allocation à l'ORG							26 000.—

**Compte de
profits et pertes**

<i>A. Charges</i>	168 845.92	62 713.67	142 448.02	36 530.62	84 103.17	246 005.26	740 646.66
1. Report passif de 1953	—	—	—	—	—	—	—
2. Amortissements	75 152.71	31 511.34	76 614.70	20 396.45	53 547.92	1 335.—	258 558.12
3. Radiations ¹	—	—	30 691.67	4 820.65	21 448.60	—	56 960.92
4. Contrib. « Radioprogramma »	—	—	—	—	—	29 440.47	29 440.47
5. Intérêts passifs	—	—	783.30	8 701.04	9 106.65	—	18 590.99
6. Communications au micro.	—	—	—	520.60	—	36.60	557.20
7. Dépenses diverses	84 287.10	21 508.35	25 428.85	2 007.—	—	205 000.—	338 231.30
8. Solde actif avant utilisation	9 406.11	9 693.98	8 929.50	84.88	—	10 193.19	38 307.66
<i>B. Produits</i>	168 845.92	62 713.67	142 448.02	36 530.62	84 103.17	246 005.26	740 646.66
1. Report actif de 1953	433.97	1 169.22	3 718.68	3 059.36	43.77	3 692.53	12 117.53
2. Résultat d'exploitation	141 022.19	32 258.74	82 319.78	19 370.31	41 150.28	230 242.37	546 363.67
3. Couverture des objets radiés	—	—	30 691.67	4 820.65	14 448.60	—	49 960.92
4. Intérêts des capitaux	2 119.26	7 639.81	600.74	5 060.65	2 304.85	1 553.20	19 278.51
5. Contributions des journ., etc.	20 000.—	20 265.—	21 000.—	3 000.—	3 000.—	—	67 265.—
6. Communications au micro.	360.50	380.90	—	1 219.65	623.30	90.—	2 674.35
7. Autres recettes	4 910.—	1 000.—	4 117.15	—	7 975.31	10 427.16	28 429.62
8. Solde passif	—	—	—	—	14 557.06	—	14 557.06

¹ Installations mises hors service.

Bilan au
31 décembre 1954

	Zurich		Berne		Bâle		Lausanne		Genève		Lugano		Total	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>A. Actif</i>	1 280 823,87	440 752,11	1 745 341,04	374 086,13	523 652,43	226 846,67	4 591 502,25							
1. <i> Valeurs d'exploitation</i>	206 374,07	320 732,45	1 081 140,76	129 133,98	151 782,68	203 341,82	1 119 505,76							
Caisse	14 315,77	9 706,05	107,43	19 436,62	7 035,24	27 943,68	78 544,79							
Chèques postaux	28 693,75	23 627,80	20 737,80	49 463,56	17 230,38	117 745,84	257 499,33							
Avoir en banques	92 685,05	1 577,05	56 452,90	—	66 383,10	807,50	217 905,60							
Titres	9 300,—	140 320,90	—	25 960,—	979,10	50 000,—	226 560,—							
Débiteurs	61 379,50	145 500,65	30 842,63	34 273,80	60 154,66	6 844,80	338 996,04							
2. <i> Valeurs immobilisées</i>	1 074 449,80	120 019,66	1 637 200,28	244 952,15	357 312,69	23 504,85	3 457 439,43							
Terrains, bâtiments	925 273,—	—	1 431 533,03	—	—	—	2 356 806,03							
Autres installations	149 176,80	120 019,66	205 667,25	244 952,15	357 312,69	23 504,85	1 100 633,40							
3. <i> Soldes passifs</i>	—	—	—	—	14 557,06	—	14 557,06							
<i>B. Passif</i>	1 280 823,87	440 752,11	1 745 341,04	374 086,13	523 652,43	226 846,67	4 591 502,25							
1. <i> Fonds étrangers</i>	956 681,76	134 528,85	1 559 874,16	374 001,25	447 092,23	21 053,48	3 493 231,73							
<i>a) Dettes courantes</i>	66 681,76	134 528,85	141 045,91	109 001,25	127 092,23	21 053,48	599 403,48							
Banques	—	—	37 967,65	37 967,65	45 641,82	—	83 609,47							
Créditeurs	66 681,76	134 528,85	141 045,91	71 033,60	81 450,41	21 053,48	515 794,01							
<i>b) Dettes à long terme</i>	890 000,—	—	1 418 828,25	265 000,—	320 000,—	—	2 893 828,25							
Prêts, hypothèques	890 000,—	—	1 418 828,25	265 000,—	320 000,—	—	2 893 828,25							
2. <i> Fonds propres</i>	314 736,—	296 529,28	176 537,38	—	76 560,20	195 600,—	1 059 962,86							
Capital social	200 000,—	185 120,—	117 000,—	—	50 000,—	168 600,—	720 720,—							
Fonds de réserve	91 500,—	36 994,—	34 843,50	—	1 023,20	27 000,—	191 360,70							
Fonds divers	23 236,—	74 415,28	24 693,88	—	25 537,—	—	147 882,16							
3. <i> Soldes actifs</i>	9 406,11	9 693,98	8 929,50	84,88	—	10 193,19	38 307,66							

2. Budget 1955

L'autorité de surveillance a évalué à 24 640 000 francs le produit brut des taxes d'audition à percevoir en 1955. Sur ce montant, 250 000 francs reviennent à la SUISA au titre de redevance pour les haut-parleurs installés dans les établissements publics et 50 000 fr. sont versés au fonds commun de déparasitage de la SSR et des PTT.

Le produit net présumé, de 24 340 000 francs, est réparti entre l'administration des PTT et la SSR à raison de 30 % à la première, soit 7 302 000 francs, et de 70 % à la seconde, soit 17 038 000 francs. Ajoutons toutefois que, conformément à l'arrêté fédéral du 26 octobre 1954, les PTT et la SSR doivent veiller à ce que le déficit du compte Radio des PTT soit résorbé.

La SSR a pu compléter ses ressources, évaluées à 17 038 000 francs, par un prélèvement de 440 246 francs sur ses réserves. Une avance de 90 000 francs dut être accordée aux studios de Genève et de Lausanne en vue d'assurer la couverture de dépenses supplémentaires pour l'Orchestre de la Suisse romande. Le Service des ondes courtes préleva 3900 francs sur son fonds de disposition. Le budget présenté à l'Assemblée générale des 17 et 18 décembre 1954 roulait donc sur une somme globale de 17 572 000 francs. Ce montant était inférieur de 500 000 francs environ à l'ensemble des crédits demandés par les studios — demandes justifiées et auxquelles l'augmentation de la taxe radiophonique eût permis de satisfaire.

La mise en vigueur de la nouvelle taxe ayant été différée du 1^{er} juillet 1955 au 1^{er} janvier 1956, le Comité central s'est vu dans l'obligation de mettre à la disposition des studios le surplus des recettes de 1954, soit une somme de 178 685 francs, ainsi qu'un montant de 330 000 francs prélevé sur son fonds de réserve pour les programmes. Les moyens financiers dont disposera la SSR pour 1955 s'élèveront au total à 18 080 831 francs.

Les besoins financiers de la direction générale de la SSR, ainsi que du Service des ondes courtes, sont devisés à 3 074 385 francs; la majeure partie de cette somme est destinée à couvrir des dépenses de programmes. C'est ainsi que la direction générale s'acquitte, entre autres, de 847 000 francs pour droits d'auteur à la SUISA et au BIEM, de 183 000 francs au titre d'indemnité à l'industrie du disque, de 200 000 francs pour les services de nouvelles de l'Agence télégraphique suisse, de 92 500 francs pour la radioscolaire, etc. Enfin, les crédits mis à la disposition du Service des ondes courtes s'élèvent à 749 985 francs.

Les studios pourront disposer d'une somme de 15 006 446 francs, soit 1 311 446 francs de plus qu'en 1954.

Déduction faite de l'avance de 90 000 francs aux studios de Sottens, les ressources à disposition seront réparties comme suit entre les trois régions linguistiques:

Un montant de 11 millions de francs est d'abord distribué selon la clé ci-dessous:

Beromunster	47,5 %
Sottens	33,5 %
Monte Ceneri	19 %

Le solde de 4 006 446 francs est réparti à raison de 39,5 % à Beromunster, 31,5 % à Sottens et 29 % à Monte Ceneri.

Ainsi donc, la part respective de chacune des trois régions linguistiques sera la suivante:

Beromunster	6 771 996 fr.
Sottens	4 918 680 »
Monte Ceneri	3 225 770 »

Budget 1955

de la direction générale SSR et du Service des ondes courtes

	SSR	SOC	Total
	Fr.	Fr.	Fr.
<i>I. Personnel</i>			
11. Salaires et allocations de vie chère	378 000	340 500	718 500
11a. Autres allocations et indemnités .	—	4 125	4 125
12. Frais de voyages	35 000	7 000	42 000
13. Assurance-accidents	3 400	4 000	7 400
14. Assurance du personnel	68 000	33 000	101 000
15. AVS	8 500	10 100	18 600
	492 900	398 725	891 625
<i>II. Locaux de service</i>			
21. Loyers	20 800	28 400	49 200
22. Eclairage, chauffage, nettoyage . .	12 800	12 800	25 600
23. Entretien mobilier et matériel . . .	4 500	2 500	7 000
24. Assurances diverses	800	1 000	1 800
	38 900	44 700	83 600
<i>III. Frais généraux administratifs</i>			
31. Comité central, conférences directeurs, commissions	77 000	—	77 000
32. Frais d'administration, allocations, représentation	50 000	3 000	53 000
33. Taxes PTT, frais de douane et de transport	40 000	27 000	67 000
34. Frais de bureau, imprimés	30 000	14 000	44 000
35. Rapport annuel et Programme général	16 000	—	16 000
36. Propagande SOC	—	14 000	14 000
37. Journaux, entretien bibliothèque .	4 500	3 500	8 000
38. Entretien installations techniques .	3 300	14 000	17 300
39. Union européenne de Radiodiffusion	29 800	—	29 800
40. Divers	7 100	1 575	8 675
	257 700	77 075	334 775

	SSR	SOC	Total
	Fr.	Fr.	Fr.
<i>IV. Frais de programmes</i>			
41. Droits d'auteurs	847 000	—	847 000
42. Industrie du disque	183 000	—	183 000
43. Service des informations	200 000	—	200 000
44. Allocations de la caisse centrale ..	31 000	—	31 000
45. Critique des programmes	1 500	—	1 500
46. Echange de programmes avec l'étranger	10 000	—	10 000
46a. Enregistrements	—	34 000	34 000
47. Honoraires SOC	—	154 685	154 685
48. Radiosolaire	92 500	—	92 500
48a. Voiture de reportage	—	6 000	6 000
48b. Emissions hors studio	—	4 500	4 500
49. Mesures sociales	—	12 300	12 300
	1 365 000	211 485	1 576 485
<i>V. Divers</i>			
50a. Immeuble SSR	25 000	—	25 000
50b. Crédit à la disposition du Comité central	70 000	—	70 000
	95 000	—	95 000
<i>VI. Compte de profits et pertes</i>			
51. Amortissements ordinaires	15 000	18 000	33 000
53. Versement au fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central	20 000	—	20 000
	35 000	18 000	53 000
<i>VII. Réserve d'exploitation</i>			
	39 900	—	39 900
<i>Récapitulation</i>			
I. Personnel	492 900	398 725	891 625
II. Locaux de service	38 900	44 700	83 600
III. Frais généraux administratifs ..	257 700	77 075	334 775
IV. Frais de programmes	1 365 000	211 485	1 576 485
V. Divers	95 000	—	95 000
VI. Compte de profits et pertes	35 000	18 000	53 000
VII. Réserve d'exploitation	39 900	—	39 900
	2 324 400	749 985	3 074 385

Budget des studios pour 1955

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Total des ressources à disposition .</i>							
I. Contributions aux sociétés-membres sans studio							68 800
2. Dépenses des studios	2 530 908	2 023 374	2 148 914	2 266 215	2 742 465	3 225 770	14 937 646
A. Compte d'exploitation	2 441 408	1 989 724	2 058 914	2 190 615	2 677 565	3 021 220	14 379 446
B. Compte des profits et pertes ..	89 500	33 650	90 000	75 600	64 900	204 550	558 200

A. Compte d'exploitation

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Total des frais d'exploitation</i>							
I. Personnel	2 441 408	1 989 724	2 058 914	2 190 615	2 677 565	3 021 220	14 379 446
II. Locaux de service	755 000	838 000	722 041	627 700	693 400	742 100	4 378 241
III. Frais généraux administratifs	104 300	230 100	138 400	213 100	233 500	113 550	1 032 950
IV. Frais de programmes	84 000	99 000	109 200	108 600	95 200	103 840	599 840
V. Orchestres	842 623	822 624	822 623	1 241 215	1 060 465	1 480 645	6 270 195
	655 485	—	266 650	—	595 000	581 085	2 098 220

B. Compte de profits et pertes

	Zürich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Charges</i>	114 300	59 650	110 000	78 600	67 900	204 550	635 000
Report passif	—	—	—	—	—	—	—
Amortissements	81 000	25 650	85 200	49 500	53 800	2 800	297 950
Radiations ¹	—	—	—	—	—	30 000	30 000
Contribution « Radioprogramma »	—	—	—	—	—	—	—
Communications au microphone	24 800	26 000	20 000	3 000	3 000	165 000	241 800
Dépenses diverses	—	—	—	26 100	11 100	—	37 200
Intérêts passifs	8 500	8 000	4 800	—	—	6 750	28 050
Intérêts du capital social	—	—	—	—	—	—	—
Versement au fonds de réserve ..	—	—	—	—	—	—	—
Report actif au nouveau compte ..	—	—	—	—	—	—	—
<i>Produits</i>	114 300	59 650	110 000	78 600	67 900	204 550	635 000
Report actif	—	—	—	—	—	—	—
Résultat d'exploitation	89 500	33 650	90 000	75 600	64 900	204 550	558 200
Couverture des objets radiés	—	—	—	—	—	—	—
Contributions des journaux	20 000	20 000	20 000	3 000	3 000	—	66 000
Communications au microphone ..	—	—	—	—	—	—	—
Autres recettes	3 800	—	—	—	—	—	3 800
Intérêts des capitaux	1 000	6 000	—	—	—	—	7 000
Solde passif	—	—	—	—	—	—	—

¹ Installations mises hors service.

3. a) Recettes et utilisation des taxes d'audition en 1954

<i>Taxes d'audition, produit brut</i>	Fr.	24 150 282,85
<i>Versements à des tiers pour les services de la radio</i>	—	293 589,50
Droits d'auteurs à la SUISSA et à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques	—	243 589,50
Versement au fonds commun de déparasitage SSR et PTT	—	50 000,—
<i>Taxes d'audition, produit net</i>	—	23 856 693,35
<i>Part de la SSR aux taxes d'audition (70% du produit net)</i>	—	16 699 685,35
<i>Part des PTT aux taxes d'audition (30% du produit net)</i>	—	7 157 008,—

b) Dépenses de l'administration des PTT en 1954 pour la radiodiffusion¹

	Total		Direction générale		Direction des téléphones et Offices téléphoniques		Émetteurs nationaux et émetteurs-relais		Studios d'enregistrement	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Dépenses totales</i>	7 475 157,—	2 681 473,48	1 662 564,68	2 692 183,84	438 935,—	—	—	—	—	—
11. <i>Personnel</i>	2 312 878,76	882 221,42	1 128 764,69	301 110,50	782,15	—	—	—	—	—
12. <i>Locaux de service</i>	146 111,85	41 522,35	50 499,34	54 090,16	—	—	—	—	—	—
13. <i>Installations d'exploitation</i>	2 085 102,43	897 614,51	162 976,26	1 024 394,66	117,—	—	—	—	—	—
1. Entretien	1 456 890,41	881 898,14	159 329,46	415 545,81	117,—	—	—	—	—	—
2. Immeubles (transform., démolit.) ..	76 915,22	14 521,87	1 445,—	60 948,35	—	—	—	—	—	—
3. Courant d'exploitation	551 296,80	1 194,50	2 201,80	547 900,50	—	—	—	—	—	—
14. <i>Autres frais</i>	2 931 063,96	860 115,20	320 324,39	1 312 588,52	438 035,85	—	—	—	—	—
1. Amortissements	2 068 000,—	234 000,—	94 800,—	1 301 200,—	438 000,—	—	—	—	—	—
2. Intérêts et assurances	12 588,75	6 575,30	903,65	5 109,80	—	—	—	—	—	—
3. Frais d'administration	850 475,21	619 539,90	224 620,74	6 278,72	35,85	—	—	—	—	—

¹ sans télévision.

**Les programmes
des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromunster
de 1949 à 1954**

en heures

Genre des émissions	1949	1950	1951	1952	1953	1954
	Emissions musicales					
Opéras, oratorios	347	414	452	514	597	561
Opérettes	108	119	111	137	152	172
Musique symphonique	723	787	787	801	899	982
Musique de chambre	399	480	475	458	532	550
Musique récréative	1 845	1 818	1 854	1 871	1 719	1 913
Musique de danse	496	552	556	595	580	554
Soli vocaux et instrumentaux	1 320	1 382	1 398	1 418	1 362	1 232
Chœurs	231	250	228	257	264	262
Emissions mixtes						
Jeux et suites radiophoniques, œuvres écrites spécialement pour le micro ..	78	86	139	152	163	127
Emissions musico-littéraires	175	160	192	205	200	174
Emissions de variétés	442	410	477	481	474	509
Emissions parlées						
Radiothéâtre, jeux et suites radiophon.	744	818	869	858	906	953
Emissions littéraires	195	209	214	243	230	271
Conférences, causeries	700	720	756	836	932	926
Emissions d'actualités						
Comptes rendus, reportages	754	757	784	796	817	903
Service des informations	459	460	470	477	481	485
Propagande d'intérêt public	135	135	137	170	173	184
Emissions spéciales						
Emissions radioscolaires	92	177	122	124	134	121
Emissions religieuses	216	225	235	239	254	263
Emissions agricoles	65	68	66	58	58	59
Heure de la femme	107	117	133	129	137	138
Heure des adolescents et des enfants ..	222	229	214	180	181	184
Emissions pour les Romanches	20	18	15	16	22	23
Emissions en langues étrangères	40	50	34	23	23	18
Culture physique	98	101	106	143	142	145
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.) ..	95	109	104	107	109	118
Totaux	10 106	10 651	10 928	11 288	11 541	11 827

B. Etranger - Relais et transmissions de 1954

Pays	Emissions musicales				Emissions parlées			
	relayées de l'étranger		transmises à l'étranger		relayées de l'étranger		transmises à l'étranger	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
Algérie	—	—	—	—	1	0,30	—	—
Allemagne (Rép. féd.) ..	9	7,44	23	33,06	65	25,04	218	76,17
Allemagne (Rép. dém.) ..	—	—	—	—	—	—	81	82,37
Argentine	—	—	—	—	—	—	6	5,12
Autriche	3	2,31	7	12,16	9	2,09	87	26,59
Belgique	—	—	4	7,54	4	1,02	28	30,09
Brésil	—	—	—	—	—	—	110	72,34
Canada	—	—	—	—	2	1,00	2	0,10
Cité du Vatican	—	—	—	—	6	3,40	—	—
Danemark	—	—	—	—	1	1,05	10	2,14
Espagne	—	—	—	—	—	—	24	5,08
Etats-Unis d'Amérique ..	—	—	—	—	51	8,34	4	0,31
Finlande	—	—	—	—	—	—	5	3,48
France	9	12,39	89	59,24	103	34,58	296	88,55
Grande-Bretagne	2	1,05	3	1,41	17	2,55	219	122,00
Hongrie	—	—	—	—	3	5,44	102	95,19
Irlande	—	—	—	—	1	0,12	—	—
Italie	2	1,50	3	3,55	64	15,24	42	24,28
Japon	—	—	—	—	—	—	2	0,27
Luxembourg	—	—	1	2,10	1	0,02	7	1,23
Maroc	—	—	—	—	3	0,39	—	—
Mexique	—	—	—	—	—	—	2	4,30
Monaco	1	0,34	—	—	2	0,09	6	5,47
Norvège	1	0,11	1	0,22	—	—	16	7,52
Pays-Bas	—	—	1	2,18	1	0,02	70	24,21
Pologne	—	—	—	—	—	—	147	87,02
Portugal	—	—	—	—	—	—	8	5,56
Roumanie	—	—	—	—	—	—	111	43,40
Sénégal	—	—	—	—	1	0,15	—	—
Suède	—	—	—	—	13	9,30	7	8,21
Tchécoslovaquie	—	—	—	—	—	—	59	44,22
Territoire de la Sarre ...	—	—	—	—	1	0,11	9	1,58
Trieste	—	—	—	—	1	0,14	—	—
Turquie	—	—	—	—	—	—	3	5,06
URSS	—	—	—	—	2	2,06	2	0,57
Uruguay	—	—	—	—	—	—	68	62,42
Yougoslavie	—	—	—	—	—	—	10	10,45
Totaux	27	26,34	132	123,06	352	115,25	1761	951,30

Relais de l'étranger de 1944-1954

Année	Emissions musicales		Emissions parlées		Total	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
1944	1	0,50	5	0,50	6	1,40
1945	2	2,22	10	1,57	12	4,19
1946	37	48,59	120	48,56	157	97,55
1947	27	33,11	285	73,21	312	106,32
1948	32	45,56	206	66,02	238	111,58
1949	25	44,21	194	58,10	219	102,31
1950	30	50,58	200	60,11	230	111,09
1951	32	37,01	253	86,07	285	123,08
1952	63	48,04	305	86,20	368	134,24
1953	18	18,30	280	78,43	298	97,13
1954	27	26,34	352	115,25	379	141,59

Transmissions à l'étranger de 1944-1954*

Année	Emissions musicales		Emissions parlées		Total	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
1944	2	0,47	9	4,25	11	5,12
1945	6	8,26	47	27,40	53	36,06
1946	63	112,37	147	118,27	210	231,04
1947	389	372,40	145	71,36	534	444,16
1948	404	335,01	354	239,20	758	574,21
1949	397	297,06	126	67,25	523	364,31
1950	309	229,23	154	83,38	463	313,01
1951	272	221,37	244	105,46	516	327,23
1952	159	127,51	173	76,33	332	204,24
1953	161	134,44	328	162,38	489	297,22
1954	132	123,06	1761	951,30	1893	1074,36

* Cette statistique ne comprend pas les nombreux enregistrements qui ont été envoyés aux radio-diffusions étrangères.

Statistiques des auditeurs

Nombre des auditeurs de 1923 à 1954

Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle
1923	980	—
1924	16 964	15 984
1925	33 532	16 568
1926	51 194	17 662
1927	59 066	7 872
1928	70 183	11 117
1929	83 757	13 574
1930	103 808	20 051
1931	150 021	46 213
1932	231 397	81 376
1933	300 051	68 654
1934	356 866	56 815
1935	418 499	61 633
1936	464 332	45 833
1937	504 132	39 800
1938	548 533	44 401
1939	593 360	44 827
1940	634 248	40 888
1941	680 306	46 058
1942	729 231	48 925
1943	779 920	50 689
1944	819 502	39 582
1945	854 639	35 137
1946	890 687	36 048
1947	922 959	32 272
1948	969 606	46 647
1949	1 008 453	38 847
1950	1 036 710	28 257
1951	1 079 304	42 594
1952	1 119 842	40 538
1953	1 158 073	38 231
1954	1 198 757	40 684

2. Comité central

Président central:

- * Dr **Fritz Rothen**, délégué du conseil d'administration de Radio-Suisse S. A. Berne

Vice-présidents:

Dr **Charles Gilliéron**, avocat
Fondation romande de Radiodiffusion Lausanne

Riccardo Rossi, avocat, directeur de la Banque nationale suisse, siège de Lugano
Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana Lugano

Autres membres:

- * **Pierre Aragno**, rédacteur syndical Neuchâtel
* **Carl Beck**, conseiller national Sursee
* **Mlle Laure Dupraz**, Dr phil., professeur à l'Université de Fribourg Fribourg
Dr **Erwin Durgiai**, avocat
Cumünanza Radio Rumantsch Coire
Dr **Gotthard Egli**, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats
Innerschweizerische Radiogesellschaft Lucerne
* **Antoine Favre**, juge fédéral Lausanne
André Guinand, avocat, conseiller national
Fondation des Emissions Radio-Genève Genève
Walter Kasser, ancien inspecteur des écoles
Radiogenossenschaft Bern Spiez
Eugen Knup, professeur au séminaire de Kreuzlingen
Ostschweizerische Radiogesellschaft Kreuzlingen
* Dr **Ernst Metzler**, ingénieur, chef du service radio et
télégraphie de la direction générale des PTT Berne
* Dr **Hans Oprecht**, conseiller national Zurich
Dr **Willy Spühler**, municipal, conseiller national,
Radiogenossenschaft in Zürich Zurich
Ernst Stambach, directeur
Radiogenossenschaft Basel Bâle
* Dr **Eduard Weber**, directeur général des PTT Berne

* nommés par le Conseil fédéral

Membres suppléants:

- Dr **Max Blumenstein**, avocat, président de la Radiogenossenschaft Bern Berne
* **Charles Chappuis**, avocat, chef du service du contentieux et des affaires administratives générales de la direction générale des PTT Berne
Benjamin Droz, secrétaire à l'inspectorat des fabriques, membre du comité de la Fondation romande de Radiodiffusion Lausanne
Dr **Eduard Ganzoni**, membre de la Cumünanza Radio Rumantsch Zurich
* **Piero Pellegrini**, directeur de la «Libera Stampa» Lugano
Edmond Pingeon, ingénieur, membre du comité de la Fondation des Emissions Radio-Genève Genève
* **Mme Dora Rittmeyer-Iselin** St-Gall
Prof. Dr Arnold Rothenberger, vice-président de l'Ostschweizerische Radiogesellschaft Trogen
Luigi Rusca, ingénieur, membre du comité de la Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana Bellinzone
Albert Salathé, membre du comité de la Radiogenossenschaft Basel Bâle
Dr **Hermann Stieger**, avocat, membre du comité de l'Innerschweizerische Radiogesellschaft Brunnen
Dr **Ernst Vaterlaus**, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, vice-président de la Radiogenossenschaft in Zürich Zurich

3. Direction générale

Marcel Bezençon, directeur général

Georges Conus, directeur administratif, remplaçant du directeur général
Paul Borsinger, directeur du Service suisse des ondes courtes
Edouard Haas, chef des programmes du Service suisse de télévision

4. Conférence des directeurs

Cette conférence réunit les directeurs, sous la présidence du directeur général de la SSR.

* nommés par le Conseil fédéral

5. Commissions des programmes

Le directeur général de la SSR préside d'office les commissions des programmes.

Commission des programmes de Sottens

Vice-président:

Maurice Mayor-de Rham, pasteur Morges

Autres membres:

- * *Jean Binet*, compositeur Trélex
- Charles Cornu*, procureur général Genève
- Florian Cosandey*, professeur à l'Université de Lausanne Lausanne
- * *Charles Faller*, directeur du Conservatoire La Chaux-de-Fonds
- André Fasel*, président des «Amis de Radio-Genève» Genève
- * *Georges Haenni*, professeur de musique Sion
- * *M^{lle} Jeanne Hersch*, D^r phil., professeur à l'Ecole internationale de Genève Genève
- * *Abbé Pierre Kaelin*, maître de chapelle Fribourg
- Philippe Monnier*, directeur de l'Ecole secondaire Tramelan
- Alfred Pelligot*, industriel Genève
- * *Otto Treyvaud*, rédacteur en chef de la «Feuille d'Avis de Lausanne» Lausanne

Membres suppléants:

- Edmond Ganter*, rédacteur en chef du «Courrier de Genève» Genève
- Henri Perrochon*, professeur, président des Ecrivains vaudois Payerne

* nommés par le Conseil fédéral

Commissione programmi Monte Ceneri

Vice-presidente

Prof. Francesco Chiesa, scrittore Cassarate-Lugano

Membri:

- * *Rinaldo Bertossa*, ispettore scolastico Roveredo
- * *Piero Bianconi*, professore alle scuole normali cantonali Minusio
- * *Dott. Federico Fisch*, medico-dentista Lugano
- * *Dott. Gastone Luvini*, giudice del Tribunale d'appello Lugano
- Elmo Patocchi*, capo dell'Ufficio cantonale di statistica Bellinzona
- Avv. Giovan-Battista Rusca*, sindaco di Locarno, consigliere nazionale Locarno
- Maestro Mario Vicari* Lugano

Membro supplente:

Carlo Bonalini, amministratore postale pensionato Roveredo

Programmkommission Beromünster

Vizepräsident:

- * *Dr. Ernst Laur*, Leiter des Schweizer Heimatwerkes Zürich

Weitere Mitglieder:

- Dr. Fritz Blaser*, Rektor der Zentralschweizerischen Verkehrsschule Luzern
- Dr. Felix Burckhardt*, Advokat Basel
- Dr. Alex Decurtins*, Professor an der Kantonsschule Chur
- * *Robert F. Denzler*, Kapellmeister Zürich
- * *Adolf Fux*, Gemeindepräsident Visp
- Frl. Dr. Anna-Luise Grütter*, alt Sekundarlehrerin Bern
- Max Heitz*, Professor an der Kantonsschule St. Gallen
- * *Albert Jenny*, Musikdirektor Luzern
- Fürsprecher Max Kaufmann*, Direktor des BIGA Bern

* nommés par le Conseil fédéral

Dr. <i>Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar	Zug
* <i>Walter Kräuchi</i> , Redaktor des «Volk»	Olten
* <i>Dr. Christian Lorez</i> , Professor an der Kantonsschule	Chur
* <i>Hans Neumann</i> , Sekretär der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale	Bern
Dr. <i>Jon Pult</i> , Sekretär der «Lia Rumantscha»	Chur
* <i>Hermann Rüfenacht</i> , Oberlehrer, Zentralpräsident des ARBUS	Bern
* <i>Frl. Dr. Hedwig Schudel</i> , Rechtsanwalt	Schaffhausen
* <i>Frl. Agnes von Segesser</i> , Schriftstellerin	Luzern
* <i>Dr. Josef Senn</i> , Adjunkt des Schweizerischen Katholischen Volksvereins	Luzern
Dr. <i>Georg Thürer</i> , Professor an der Handelshochschule St. Gallen	Teufen
<i>Ernst Tobler</i> , Redaktor der «NZZ»	Zürich
* <i>Willy Waldmeyer</i> , dipl. Ing., Präsident des Schweiz. Radiohörerverbandes	Zürich
Dr. <i>Hermann Weilenmann</i> , Vorsteher der Volkshochschule	Zürich
<i>Wilhelm Wever</i> , Generalvertreter der Genfer Leben und Genfer Allgemeinen Versicherungsgesellschaft	Basel

Ersatzmitglieder:

Dr. <i>Gian Caduff</i> , Kantonsbibliothekar	Chur
<i>Kurt August Haegler</i> , Verkehrsdirektor	Basel
<i>Eugen Hagen</i> , Mitglied des Zentralvorstandes des ARBUS	Zürich
<i>Joh. Friedrich Keller</i> , Notar	Langnau
Dr. <i>Karl Neff</i> , Professor am Kollegium Schwyz	Schwyz
Dr. <i>Andri Peer</i> , Professor an der Kantonsschule	Winterthur

* nommés par le Conseil fédéral

Commission des programmes de Schwarzenbourg

Vice-président:

Dr *Guido Calgari*, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale

Zurich

Autres membres:

* M ^{lle} <i>Alice Briod</i> , licenciée en droit	Berne
<i>Armin Moser</i> , directeur du tourisme	St-Gall
<i>Bruno Murali</i> , secrétaire adjoint à la Centrale d'éducation ouvrière	Berne
<i>René Payot</i> , directeur du «Journal de Genève»	Genève
* <i>Roger Pochon</i> , directeur de «La Liberté»	Fribourg
* Dr <i>Eduard Zellweger</i> , avocat	Zurich
* Dr <i>Hans-Peter Zschokke</i> , président de la Commission des Suisses à l'étranger de la NSH	Bâle

Membres suppléants:

* M ^{lle} <i>Felicina Colombo</i> , directrice du Lycée de Locarno	Locarno
M ^{me} <i>Jeanne Eder-Schwyzer</i> , Dr ès sciences	Zurich
<i>Jean Peitrequin</i> , syndic de Lausanne, conseiller national	Lausanne
* Dr <i>Eduard Schütz</i> , directeur du tourisme	Lucerne

Commission des programmes de la télévision

Vice-président:

Dr *Emil Klöti*, conseiller aux Etats

Zurich

Autres membres:

<i>Max Allenspach</i> , professeur à l'Ecole cantonale de Zurich	Zurich
Dr <i>Guido Calgari</i> , professeur à l'Ecole polytechnique fédérale	Zurich
<i>Pierre Cordey</i> , journaliste	Berne
M ^{me} <i>Hélène Guinand-Cartier</i>	Genève
Abbé <i>Jacques Haas</i>	Lausanne
<i>Max Heitz</i> , professeur à l'Ecole cantonale de St-Gall	St-Gall
M ^{me} <i>E. Marfurt-Pagani</i>	Lucerne

* nommés par le Conseil fédéral

<i>D^r Hugo Mauerhofer</i> , chef du secrétariat de la Chambre suisse du cinéma	Berne
<i>Bruno Murali</i> , secrétaire adjoint à la Centrale d'éducation ouvrière	Berne
<i>Hermann Rüfenacht</i> , instituteur, président central de l'ARBUS	Berne
<i>Rudolf Stichelberger</i> , rédacteur en chef des «Luzerner Neueste Nachrichten»	Lucerne
<i>Ernst Tobler</i> , rédacteur à la «Nouvelle Gazette de Zurich»	Zurich
<i>Henri de Ziegler</i> , professeur à l'Université de Genève	Genève

Membres suppléants:

<i>Reto R. Bezzola</i> , professeur à l'Université de Zurich	Zurich
<i>René Dasen</i> , secrétaire de l'Association cinématographique suisse romande	Lausanne
<i>Hans Ulrich Hug</i> , secrétaire de l'Union suisse du film	Berne
<i>D^r Josef Senn</i> , secrétaire adjoint à l'Association populaire catholique suisse	Lucerne

6. Vérificateurs des comptes

Membres:

<i>D^r Ernst Kull</i> , chef de la division des finances de la direction générale des PTT	Berne
<i>Konrad Schmid</i> , fondé de pouvoir	Berne
<i>Carlo Viscardi</i> , expert-comptable	Lugano

Membres suppléants:

<i>Aloïs Baumann</i> , chef de section à la direction générale des PTT	Berne
<i>Adolf Hurst</i> , fabricant	Berne
<i>Carlo Pini</i> , expert-comptable	Bellinzone

B. MEMBRES

Fondation romande de Radiodiffusion, siège et studio à Lausanne

Radiogenossenschaft in Zürich, siège et studio à Zurich

Fondation des Emissions Radio-Genève, siège et studio à Genève

Radiogenossenschaft Bern, siège et studio à Berne

Radiogenossenschaft Basel, siège et studio à Bâle

Ostschweizerische Radiogesellschaft, siège à St-Gall

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, siège et studio à Lugano

Innerschweizerische Radiogesellschaft, siège à Lucerne

Cumünanza Radio Rumantsch, siège à Coire

Comités des sociétés-membres

Fondation romande de Radiodiffusion

(fondée en 1923)

Président d'honneur:

Charles Baud, chef de service au Département de l'Agriculture, de l'industrie et du commerce Lausanne

Président:

Charles Gilliéron, D^r en droit, avocat Lausanne

Vice-présidents:

Willy Amez-Droz, chef de service au Département de l'Intérieur Sion
Jules Perrenoud, instituteur Fontenais

Autres membres:

René Andina, directeur des télégraphes et téléphones du 1^{er} arrondissement Lausanne
Antoine Borel, ancien conseiller d'Etat Marin-Neuchâtel
Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais Sion
Benjamin Droz, secrétaire à l'Inspectorat des fabriques Lausanne
Marc Inaebnit, industriel Le Locle
Alfred Lambelet, ancien chef de service à la ville de Lausanne Lausanne
Francis Lombriser, professeur au Conservatoire Fribourg
Maurice Mayor-de Rahm, pasteur Morges
D^r Virgile Moine, conseiller d'Etat Liebfeld-Berne
Ernest Moudon Yverdon
Paul Mudry, municipal Sion
Jean Piccand, organiste de St-Nicolas Fribourg
Roger Pochon, directeur de «La Liberté» Fribourg
John A. Vouga, secrétaire au Département de l'Instruction publique Neuchâtel

Directeur: Jean-Pierre Méroz

Remplaçant: Paul Vallotton

Radiogenossenschaft in Zürich

(gegründet 1924)

Präsident:

Prof. Dr. **Franz Tank**, Eidg. Techn. Hochschule Zürich

Vizepräsident:

Regierungsrat Dr. *Ernst Vaterlaus*, Ständerat Zürich

Mitglieder:

Otto Aenishänslin, Präsident des Radio- und Fernseh-Clubs Zürich, Vertreter des Schweizer Radiohörer-Verbandes Zürich
Hans Eggenberger, Direktor der Telion AG Zürich
 Prof. Dr. *Walter Guyan*, Direktor des Museums Allerheiligen Schaffhausen
Eugen Hagen, Mitglied des Zentralvorstandes des ARBUS Zürich
Felix Huonder, Zentralsekretär Zürich
Ernst Kaeser, alt Kreistelegraphendirektor Zürich
 Dr. *Hans Koch*, Stadtbibliothekar Zug
 Frau *Hedi Leuenberger-Köhli* Zürich
 Fr. *Hanni Pestalozzi*, Betriebsberaterin Wil SG
 Dr. *Hans Pestalozzi*, Rechtsanwalt Zürich
Ernst Ryf, Direktor der Schweiz. Propagandazentrale Zürich
 Stadtrat Dr. *Willy Spühler*, Nationalrat Zürich
 Regierungsrat Dr. *Arno Theus* Chur
Ernst Tobler, Redaktor der «NZZ» Zürich
 Dr. phil. und Dr. h. c. *Hermann Weilenmann*, Direktor der Volkshochschule des Kantons Zürich Zürich

Direktor: Dr. Jakob Job

Stellvertreter: Hans Bänninger

Radiogenossenschaft Basel

(gegründet 1926)

Präsident:

Dr. **Willie Joerin**, Direktor der Allg. Kohlenhandels AG Basel

Vizepräsident:

Ernst Stammbach, Direktor Basel

Weitere Mitglieder:

Dr. *Ernst Boerlin*, Nationalrat und Regierungsrat Liestal

Lukas Bürgin, Präsident der Kreisgruppe des Verbandes Schweiz. Radiofachgeschäfte Basel

Dr. *Gotthard Egli*, Ständerat und Regierungsrat Luzern

Dr. *Carl Günther*, Seminardirektor, Vertreter des Kantons Aargau Basel

Dr. *Otto Kaiser*, Chemiker Basel

Gerhard Mennen, Ingenieur, Vertreter des Radioklubs Basel

Friedrich Merz, Radiofachmann Basel

Josef Müller, Regierungsrat Flüelen

Prof. Dr. *Adolf Portmann* Basel

Albert Salathé, Präsident der Sektion Basel des ARBUS Basel

Dr. *Karl Sartorius*, Verlagsdirektor der «Basler Nachrichten» Basel

Dr. *Rudolf Schwabe*, Delegierter der Genossenschaft des Basler Stadttheaters Basel

Dr. *Oskar Stampfli*, alt Regierungsrat Solothurn

Dr. h. c. *Gustav Wenk*, Ständerat Basel

Hans Werenfels, Direktor der Aktienbrauerei Basel Basel

Wilhelm Wever, Generalvertreter der Genfer Leben und Genfer Allgemeinen Versicherungsgesellschaft Basel

Jacques Wolf, dipl. Elektroingenieur Basel

Vertreter des Regierungsrates des Kantons Basel-Stadt:

Dr. *Peter Zschokke*, Regierungsrat Basel

Dr. *Hans Peter Tschudi*, Regierungsrat Basel

Direktor: Dr. Fritz Ernst

Stellvertreter: Dr. *Paul Meyer-Gutzwiller*

Ostschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1930)

Präsident:

Eugen Knup, Seminarlehrer Kreuzlingen

Vizepräsident:

Prof. Dr. *Arnold Rothenberger* Trogen

Weitere Mitglieder:

Walter Clavadetscher, Regierungsrat St. Gallen

Emil Ebnetter, Kaufmann Appenzell

Dr. *Hermann Großer*, Ratsschreiber Appenzell

Armin Moser, Verkehrsdirektor St. Gallen

Dr. *Walter Müller*, Musikdirektor St. Gallen

Karl Nüesch, Postverwalter Landquart

Dr. *Ernst Reiber*, Regierungsrat Frauenfeld

Karl Schlaginhaufen, Stadtrat St. Gallen

Erwin Schwendinger, Regierungsrat Herisau

Dr. *Fritz Stucki*, Regierungsrat Netstal

Dr. *Arno Theus*, Regierungsrat Chur

Programmstelle in St. Gallen:

Armin Moser, Verkehrsdirektor (Obmann) St. Gallen

Prof. *Max Heitz* St. Gallen

Prof. Dr. *Georg Thürer* Teufen

Programmleiter:

Dino Larese Amriswil

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana

(fondata 1930)

Presidente:

On. **Giuglielmo Canevascini**, consigliere di Stato Lugano-Besso

Vice-presidente:

Avv. **Riccardo Rossi**, direttore della Banca Nazionale Svizzera, sede di Lugano Lugano

Membri:

Avv. **Cherubino Darani** Bellinzona
On. Avv. **Brenno Galli**, consigliere di Stato Lugano
Avv. **G. B. Nicola** Roveredo
Avv. **G. B. Rusca**, sindaco Locarno
Ing. **Luigi Rusca** Bellinzona

Segretario:

Dott. **Piero Bonzanigo** Bellinzona

Direttore: Dott. Stelio Molo

Sostituto: Arnoldo Bernasconi

Innerschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1946)

Präsident:

Dr. **Gotthard Egli**, Ständerat und Regierungsrat Luzern

Vizepräsident:

Dr. **Emil Steimer**, Regierungsrat Zug

Weitere Mitglieder:

Eduard Achermann, Kaufmann Buochs
Emil Allemann, Adjunkt GWL Luzern
Julian Dillier, Kanzleisekretär Kerns
Paul Fröhlich, Nationalrat und Stadtrat Luzern
Dr. Josef H. Heß, Erziehungsratspräsident Engelberg
Rudolf Huber, alt Landammann Altdorf
Dr. Willy Keller, Staatsarchivar Schwyz
Dr. Hans Koch, Stadtbibliothekar Zug
Paul Kopp, Stadtpräsident Luzern
Dr. Konrad Krieger, Departementssekretär Luzern
Josef von Matt, Buchhändler Stans
Josef Müller, Regierungsrat Flüelen
Dr. Josef Odermatt, Landammann Buochs
Dr. Hermann Stieger, Rechtsanwalt Brunnen
Albert Zwimpfer, Lehrer Willisau

Geschäftsführer:

Dr. **Konrad Krieger** Luzern

Cumünanza Radio Rumantsch

(fundada 1946)

Parsura d'onur:

dr. *Robert Ganzoni*, vegl cussglier guvernativ Schlarigna

Parsura:

Tista Murk, bibliotecar Cuoira

Vice-parsura:

Stefan Loringett, parsura da la Lia Rumantscha Cuoira

Commembers:

<i>Cristian Badraun</i> , directur dal telefon	Cuoira
dr. <i>Gian Caduff</i> , bibliotecar chantunal	Cuoira
dr. <i>Augustin Cahannes</i> , cussglier guvernativ	Cuoira
<i>G. Bistgaun Capaul</i> , vegl cussglier guvernativ	Lumbrein
dr. <i>Giusep Condrau</i> , cussglier naziunal	Mustér
<i>Gian Coray</i> , president cumünal	Samedan
dr. <i>Ervin Durgiai</i> , advocat	Cuoira
dr. <i>Gieri Ragaz</i> , advocat	Andeer
<i>Men Rauch</i> , redactur dal «Fögl Ladin»	Scuol
<i>Töna Schmid</i> , inspectur da scoula	Sent
dr. <i>Stefan Sonder</i> , güdisch d'inquisiziun	Cuoira
dr. <i>Arno Theus</i> , cussglier guvernativ	Cuoira
<i>Gion Peder Thöny</i> , magister	Alvagni
dr. <i>Giusep Vieli</i> , cussglier da stadis	Cuoira

ADRESSES

Direction générale de la SSR Berne, Neuengasse 30
Case postale Transit
Téléphone (031) 2 59 55
Adr. télégr.: Radif

Service suisse des ondes courtes Berne, Neuengasse 23
Case postale Transit
Téléphone (031) 3 08 86

Studio de Lausanne Maison de la Radio, La Sallaz
Téléphone (021) 21 71 11

Studio de Zurich Brunnenhofstrasse 20
Case postale Zurich 42
Téléphone (051) 26 17 20

Studio de Genève Boulevard Carl-Vogt 66
Téléphone (022) 25 43 00

Studio de Berne Schwarztorstrasse 21
Téléphone (031) 5 44 22

Studio de Bâle Novarastrasse 2
Téléphone (061) 34 58 40

Studio de Lugano Campo Marzio
Téléphone (091) 2 10 15

Service suisse de télévision Zurich, Kreuzstrasse 2
Téléphone (051) 34 15 13